

DIAGNOSTIC PATRIMONIAL CASTÉRA-VERDUZAN



VOLUME 2 : NOTICES



Sommaire

aménagements de l'Auloue (Castéra-Verduzan)	1
aménagements liés à la voie navigable de la Baïse (Bonas, Castéra-Verduzan)	6
ancien garage ou atelier, actuellement ateliers communaux	9
ancienne auberge et demeure	11
ancienne halle, actuellement mairie	15
estampe : L'Aïeule	20
tableau : Jeune Archer	22
tableau : Place de Bretagne	24
tableau : Pommes	26
tableau : Roses blanches	28
tableau et son cadre (aquarelle) : Nature morte	30
tableau et son cadre : Portrait d'homme	33
tableau (panneau peint) : Portrait d'Odilon Lannelongue	35
tableau : Portrait de Madame Lannelongue	38
ancienne villa transformée en musée puis en casino	41
ancienne maison de gardien et communs	47
parc Lannelongue	52
ancienne voie ferrée d'Auch à Castéra-Verduzan (Jegun, Castéra-Verduzan)	58
ancienne gare, actuellement silos et bureaux	62
ancienne voie ferrée de Castéra-Verduzan à Condom (Castéra-Verduzan)	65
ancienne voie ferrée de Castéra-Verduzan à Vic-Fezensac (Bonas, Castéra-Verduzan)	70
édicules religieux	74
église et cimetière	80
fermes	89
groupe scolaire Lannelongue	95
maisons du bourg	99
monument aux morts de la guerre de 1914-1918 et de la guerre de 1939-1945	105
moulins	110
présentation de la commune de Castéra-Verduzan	115
station thermale	121
villa	128
commanderie de La Cavalerie, actuellement exploitation agricole	131
chapelle Saint-Georges	134
édifices agricoles des Templiers puis des Hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem puis des Chevaliers de Malte puis maison et exploitation agricole	138
tour des Templiers puis des Hospitaliers de Saint-jean de Jérusalem puis des Chevaliers de Malte devenue demeure	141
ancienne église Saint-Laurent de Verduzan, actuellement maison	144
croix du cimetière de Verduzan	147
établissement thermal	150
ancien établissement thermal du Maska, actuellement restaurant	163
écart du Vieux Castéra	178
fortification d'agglomération	182
église Saint-Blaise, dite du Vieux-Castéra	184

32. Castéra-Verduzan

aménagements de l'Auloue (Castéra-Verduzan)



Notice succincte

Les aménagements de l'Auloue de la fin du 19e siècle sont étonnamment bien conservés dans le bourg de Castéra-Verduzan, malgré les inondations de 1977.

Références documentaires

Référence de l'œuvre

IA32110462

Date de l'enquête

2019

Date(s) de la rédaction de la notice

2019

Date de la dernière mise à jour

2020/06/09

Auteur(s) de la notice

Comet Anaïs

Copyright

(c) Communauté d'agglomération Grand Auch Coeur de Gascogne ; (c) Inventaire général Région Occitanie

Type d'étude

inventaire préliminaire (diagnostic patrimonial)

Type de notice

oeuvre sélectionnée

Localisation

Canton

Baïse-Armagnac

Références cadastrales

2020 AX (non cadastré)

Coordonnées géographiques (Lambert 93)

0493369 ; 6303634/0493225 ; 6303863/0493294 ; 6304051/0493377 ; 6303960/0493456 ; 6303698

Milieu d'implantation

en ville

Historique

Datation(s) principale(s)

4e quart 19e siècle ; 4e quart 20e siècle

Notice historique

Jusqu'au milieu du 19e siècle, le cours principal de l'Auloue forme un méandre au niveau de Castéra-Verduzan. Il traverse l'avenue des Thermes à l'est de l'établissement thermal, près de l'embranchement avec la petite route menant au nord vers Larroque-Saint-Sernin. Il bifurque ensuite vers l'ouest où il suit la R.D. 930. Cette zone est alors marécageuse. Avec l'aménagement des thermes et du bourg de nombreux petits affluents de l'Auloue sont canalisés au sud de la route, en rive gauche de la rivière.

Un de ces affluents coule à l'ouest de l'établissement thermal, sans doute le plus important. Son lit est élargi à la fin du 19e siècle afin d'y aménager le canal de l'Auloue qui traverse la station du sud au nord, entre l'établissement thermal et la mairie-halle. Ce canal constitue aujourd'hui le cours principal de l'Auloue. La construction est décidée en 1894, les travaux débutés en 1898 et terminés en 1899.

La promenade de l'Auloue, en aval de la station, est aménagée à partir de 1911. En 1913, 70 platanes y sont plantés. Un abreuvoir et un lavoir étaient associés à ce canal et à la promenade, en aval du bourg, ils ont été détruits par la crue de 1977.

À la suite de la crue de juillet 1977, de nouveaux travaux sont réalisés. Le pont est reconstruit, de nouvelles digues protègent l'établissement thermal en amont et l'ancien cours principal de la rivière est aménagé afin qu'il puisse faire office de canal de décharge le cas échéant.

Description

Matériau(x) du gros-oeuvre
pierre ; moellon ; béton

Notice descriptive

L'aménagement du canal consiste en la construction d'une chaussée (avec un petit escalier de chaque côté), de murs de quai, de deux cales (une sur chaque rive au niveau de la halle métallique disparue et des thermes), de ponts (pour l'avenue des Thermes et pour la promenade) et de berges aménagées en aval du bourg, le long de la promenade de l'Auloue.

Tous les aménagements maçonnés anciens sont en pierre. Les cales sont protégées par de simples rambardes métalliques fixées à des plots en pierre. Leur accès est interdit.

Le tablier plat du pont de l'avenue des Thermes, en béton, est porté par une pile centrale et deux culées maçonnées en pierre.

Le tablier plat du pont de la promenade de l'Auloue est en pierre et repose simplement sur les deux culées. Il est protégé par des rambardes métalliques.

Statut juridique

Statut de la propriété
propriété publique

Documentation

Sources

AD Gers, 2 O 83/9, Plan de la station, s.d. (avant 1832) ; Projet urbain, s.d. (après 1832).

AD Gers, 3 P CASTERA-VERDUZAN/1 à 17, Plan cadastral dit napoléonien, 1811-1812.

AD Gers, 11 S 8, Traverse de la ville, s.d. (vers 1825-1830).

AD Gers, 14 S 542, Traverse du chemin menant à Castelnau-Magnoac, 1909.

AD Haute-Garonne, 26 FI 32 66, Fonds Labouche, « Le Gers. 263. Castéra-Verduzan : la halle, le pont et le canal », 1905-1916.

AD Haute-Garonne, 26 FI 32 69, Fonds Labouche, « Le Gers. 263. Castéra-Verduzan : la mairie et le canal », 1905-1916.

Bibliographie

AGRAS, Francis, Castéra-Verduzan, Gers, Artip, Auch, 2013.

BCEOM, Plan de prévention des risques naturels prévisibles d'inondations, Commune de Castéra-Verduzan, DDE du Gers, 2007.

LAFFARGUE, Claude, DUTAUT-BOUÉ, Jean-Jacques et KNEPPER, Françoise, « Castéra-Verduzan », in COURTÈS, Georges (dir.), Communes du département du Gers, Tome 2 : l'arrondissement de Condom, SAHG, Auch, 2004, p. 440-441.

LAMBERT, Roger et VIGNEAU, Jean-Pierre, « Les inondations catastrophiques de juillet 1977 en Gascogne, Etude géographique d'une situation, Problèmes de prévision et de prévention », Annales de géographie, t. 90, n°497, 1981, p. 1-54.



Fig. 1 - Canal principal, vue depuis le nord-est.



Fig. 2 - Canal principal, vue depuis le nord-est.



Fig. 3 - Canal principal, cale ouest, vue depuis le sud-est.



Fig. 4 - Canal principal, chaussée, vue depuis le nord.



Fig. 5 - Canal principal, chaussée, vue depuis le nord-ouest.



Fig. 6 - Digue près des thermes, vue depuis le nord.



Fig. 7 - Digue au sud des thermes, vue depuis le nord.



Fig. 8 - Pont de la R.D. 930, vue depuis le nord-est.



Fig. 9 - Confluence des deux canaux, vue depuis le nord.



Fig. 10 - Rivière en aval du bourg, vue depuis le nord.



Fig. 11 - Pont de la Promenade de l'Auloue, vue depuis le sud-est.



Fig. 12 - Pont de la Promenade de l'Auloue, vue depuis l'ouest.



Fig. 13 - Promenade de l'Auloue, vue depuis le sud.



Fig. 14 - Canal secondaire, partie aval, vue depuis le sud.



Fig. 15 - Canal secondaire, partie amont, vue depuis le nord.

Références des illustrations

- Fig. 1 : I3200540_20203200907NUCA - Comet, Anaïs - (c) Communauté d'agglomération Grand Auch Coeur de Gascogne ; (c) Inventaire général Région Occitanie
 Fig. 2 : I3200540_20203200908NUCA - Comet, Anaïs - (c) Communauté d'agglomération Grand Auch Coeur de Gascogne ; (c) Inventaire général Région Occitanie
 Fig. 3 : I3200540_20203200909NUCA - Comet, Anaïs - (c) Communauté d'agglomération Grand Auch Coeur de Gascogne ; (c) Inventaire général Région Occitanie
 Fig. 4 : I3200540_20203200910NUCA - Comet, Anaïs - (c) Communauté d'agglomération Grand Auch Coeur de Gascogne ; (c) Inventaire général Région Occitanie
 Fig. 5 : I3200540_20203200911NUCA - Comet, Anaïs - (c) Communauté d'agglomération Grand Auch Coeur de Gascogne ; (c) Inventaire général Région Occitanie
 Fig. 6 : I3200540_20203200912NUCA - Comet, Anaïs - (c) Communauté d'agglomération Grand Auch Coeur de Gascogne ; (c) Inventaire général Région Occitanie
 Fig. 7 : I3200540_20203200913NUCA - Comet, Anaïs - (c) Communauté d'agglomération Grand Auch Coeur de Gascogne ; (c) Inventaire général Région Occitanie
 Fig. 8 : I3200540_20203200914NUCA - Comet, Anaïs - (c) Communauté d'agglomération Grand Auch Coeur de Gascogne ; (c) Inventaire général Région Occitanie
 Fig. 9 : I3200540_20203200915NUCA - Comet, Anaïs - (c) Communauté d'agglomération Grand Auch Coeur de Gascogne ; (c) Inventaire général Région Occitanie
 Fig. 10 : I3200540_20203200916NUCA - Comet, Anaïs - (c) Communauté d'agglomération Grand Auch Coeur de Gascogne ; (c) Inventaire général Région Occitanie
 Fig. 11 : I3200540_20203200917NUCA - Comet, Anaïs - (c) Communauté d'agglomération Grand Auch Coeur de Gascogne ; (c) Inventaire général Région Occitanie
 Fig. 12 : I3200540_20203200918NUCA - Comet, Anaïs - (c) Communauté d'agglomération Grand Auch Coeur de Gascogne ; (c) Inventaire général Région Occitanie
 Fig. 13 : I3200540_20203200919NUCA - Comet, Anaïs - (c) Communauté d'agglomération Grand Auch Coeur de Gascogne ; (c) Inventaire général Région Occitanie
 Fig. 14 : I3200540_20203200920NUCA - Comet, Anaïs - (c) Communauté d'agglomération Grand Auch Coeur de Gascogne ; (c) Inventaire général Région Occitanie
 Fig. 15 : I3200540_20203200921NUCA - Comet, Anaïs - (c) Communauté d'agglomération Grand Auch Coeur de Gascogne ; (c) Inventaire général Région Occitanie

32. Bonas ; Saint-Jean-Poutge ; Saint-Paul-de-Baïse ; Castéra-Verduzan

aménagements liés à la voie navigable de la Baïse (Bonas, Castéra-Verduzan)



Notice succincte

Aménagements conservés de manière ponctuelle tout au long du cours d'eau.

Références documentaires

Référence de l'œuvre

IA32110395

Date de l'enquête

2019

Date(s) de la rédaction de la notice

2019

Date de la dernière mise à jour

2020/05/28

Auteur(s) de la notice

Comet Anaïs

Copyright

(c) Communauté d'agglomération Grand Auch Coeur de Gascogne ; (c) Inventaire général Région Occitanie

Type d'étude

inventaire préliminaire (diagnostic patrimonial)

Type de notice

oeuvre sélectionnée

Localisation

Canton

Gascogne auscitaine ; Baïse-Armagnac

Références cadastrales

2019 AK 10-14

Coordonnées géographiques (Lambert 93)

0489973 ; 6302085/0489784 ; 6301496/0489361 ; 6301134/0489615 ; 6300564/0489726 ; 6300202/0489570 ; 6300035/0489335 ; 6299309/0489552 ; 6298756/0489255 ; 6297405/0489212 ; 6296731/0488895 ; 6294897

Milieu d'implantation

isolé

Historique

Datation(s) principale(s)

milieu 19e siècle ; 4e quart 19e siècle

Notice historique

Les travaux concernant la navigabilité de la Baïse dans la partie actuellement en Lot-et-Garonne ont débuté dès le règne d'Henri IV. Cependant, il faut attendre le 19e siècle pour qu'elle soit rendue navigable en partie dans le Gers. Dès 1816, une prolongation est envisagée jusqu'à Valence-sur-Baïse. En 1861, le terme de la navigabilité de la Baïse est fixé à Saint-Jean-Poutge, malgré des projets de prolongation jusqu'à Mirande.

Sur le tronçon qui nous intéresse (communes de Castéra-Verduzan, Bonas, Ordan-Larroque et Saint-Jean-Poutge), quatre écluses et trois cales sont construites dans les années 1860-1870. L'écluse du moulin de Guillauma (commune de Castéra-Verduzan) est terminée en 1866. Elle permet de passer la chaussée du moulin de Guillauma, mais se trouve sur la commune de Rozès. Celles du moulin de Bonas et du moulin du Comté sont bâties vers 1866-1867. La première ne se trouve pas sur la commune de Bonas mais

de Saint-Paul-de-Baïse. Enfin, celle de Herrebouc (commune de Saint-Jean-Poutge) est aménagée peu de temps après. Les cales se trouvaient à Bonas, Pléhaut (commune de Saint-Jean-Poutge) et à Saint-Jean-Poutge (à cheval sur la commune d'Ordan-Larroque). Les premiers bateaux arrivent à Saint-Jean-Poutge en 1877 même si l'avis officiel d'ouverture à la navigation ne date que de 1879. Au début du 20^e siècle, le transport fluvial sur la Baïse connaît d'importantes difficultés liées à la concurrence du chemin de fer, au prix élevé, au tonnage limité, aux problèmes de déchargement liés à l'encaissement de la rivière, à la crise viticole et à la guerre. En 1954, la Baïse est déclassée et n'est plus considérée comme une rivière navigable. L'essentiel des aménagements liés à la navigabilité de la Baïse (écluses, chemins de halage, quais, maisons éclésières, remises, cales, etc.) est aujourd'hui abandonné et voué en partie à disparaître. Sur certains sites ont été aménagées de petites usines hydroélectriques au cours de la seconde moitié du 20^e siècle. Seule la partie comprise entre la Garonne et Valence-sur-Baïse a été rendue à la navigation récemment pour de petites embarcations de loisir. Seules les communes de Bonas et de Castéra-Verduzan ont fait l'objet d'un inventaire préliminaire.

Description

Matériau(x) du gros-oeuvre
pierre ; moellon ; enduit

Matériau(x) de couverture
tuile plate ; tuile creuse mécanique

Nombre d'étages ou de vaisseaux
en rez-de-chaussée ; rez-de-chaussée ; 1 étage carré

Type d'élévation
élévation ordonnancée

Notice descriptive

L'écluse du moulin de Guillauma se trouve sur la commune de Rozès et non de Castéra-Verduzan comme le moulin. Elle est implantée sur un bief percé en rive gauche de la rivière. Elle n'a pas été observée dans le cadre de l'inventaire préliminaire mené en 2020.

Sur le territoire de la commune de Bonas, les aménagements liés à la navigabilité de la Baïse encore visibles se trouvent principalement sur les sites du Moulin de Bonas et du Comté. Dans les deux cas, des biefs ont été percés afin d'éviter les moulins, munis d'écluses et de maisons éclésières. Le bief du Moulin de Bonas est en rive gauche et celui du moulin du Comté en rive droite. Certains de ces aménagements se trouvent en partie sur le territoire de la commune de Saint-Paul-de-Baïse, notamment sur le site du Moulin de Bonas. Le chemin de halage y est encore parfaitement visible, ainsi qu'une maison éclésièrre, une remise et une écluse. Seule la remise se trouve aujourd'hui sur la commune de Bonas. C'est un petit édifice en rez-de-chaussée bâti en moellon. Les murs sont enduits, sauf l'encadrement des baies et les chaînes d'angle. Le toit à longs pans est couvert de tuiles plates mécaniques. La maison éclésièrre n'a pas été observée en détail. Elle paraît similaire à celle du Comté mais elle est implantée sur la rive gauche et sa façade donne donc à l'est.

Le site du Comté est relativement bien conservé malgré l'aménagement d'une usine hydroélectrique sur l'écluse. Le chemin de halage et la maison éclésièrre se trouvent en rive droite. Un pont est aménagé en aval de l'écluse. La maison éclésièrre est de plan rectangulaire et comporte un étage. La façade ouest est ordonnancée à trois travées, avec la porte sur la travée centrale. Elle semble bâtie en moellon. Les élévations sont enduites, sauf les encadrements des baies et les chaînes d'angle qui sont en pierre de taille. L'avant-toit est fermé par une génoise à deux rangs. Le toit à longs pans est couvert de tuiles creuses. Un auvent est aménagé contre l'élévation nord. Le pont et les abords de l'écluse sont protégés par une rambarde en fer.

Etat de l'oeuvre
désaffecté

Intérêt et protection(s)

Intérêt de l'oeuvre
à signaler

Statut juridique

Statut de la propriété
propriété privée ; propriété publique

Documentation

Sources

AD Gers, 14 S 341, Construction d'une cale sur la Baïse, 1868-1880 [non consulté].

AD Gers, 14 S 366, Construction d'écluses sur la Baïse, 1847-1848 [non consulté].

Illustrations



Fig. 1 - Bonas, Le Comté, maison éclésièrre (AK 10), vue depuis le nord-ouest.



Fig. 2 - Bonas, Le Comté, maison éclésièrre (AK 10), élévation ouest, vue depuis le nord-ouest.



Fig. 3 - Bonas, Le Comté, site d'écluse, vue depuis le nord.



Fig. 4 - Bonas, Le Comté, usine hydroélectrique (AK 11) et pont, vue depuis l'est.



Fig. 5 - Bonas, Le Comté, usine hydroélectrique (AK 11) et écluse, vue depuis le nord-ouest.



Fig. 6 - Bonas, Le Comté, écluse, vue depuis le nord-ouest.



Fig. 7 - Bonas, Le Comté, écluse, vue depuis le nord-est.



Fig. 8 - Bonas, Le Comté, pont, vue depuis l'ouest.



Fig. 9 - Bonas, Le Comté, pont, détail de la rambarde, vue depuis le sud.



Fig. 10 - Saint-Paul-de-Baïse, site du Moulin de Bonas, bâtiments annexes et chemin de halage, vue depuis le sud.

Références des illustrations

- Fig. 1 : I3200540_20193201674NUCA - Comet, Anaïs - (c) Communauté d'agglomération Grand Auch Coeur de Gascogne ; (c) Inventaire général Région Occitanie
 Fig. 2 : I3200540_20193201675NUCA - Comet, Anaïs - (c) Communauté d'agglomération Grand Auch Coeur de Gascogne ; (c) Inventaire général Région Occitanie
 Fig. 3 : I3200540_20193201676NUCA - Comet, Anaïs - (c) Communauté d'agglomération Grand Auch Coeur de Gascogne ; (c) Inventaire général Région Occitanie
 Fig. 4 : I3200540_20193201677NUCA - Comet, Anaïs - (c) Communauté d'agglomération Grand Auch Coeur de Gascogne ; (c) Inventaire général Région Occitanie
 Fig. 5 : I3200540_20193201678NUCA - Comet, Anaïs - (c) Communauté d'agglomération Grand Auch Coeur de Gascogne ; (c) Inventaire général Région Occitanie
 Fig. 6 : I3200540_20193201679NUCA - Comet, Anaïs - (c) Communauté d'agglomération Grand Auch Coeur de Gascogne ; (c) Inventaire général Région Occitanie
 Fig. 7 : I3200540_20193201680NUCA - Comet, Anaïs - (c) Communauté d'agglomération Grand Auch Coeur de Gascogne ; (c) Inventaire général Région Occitanie
 Fig. 8 : I3200540_20193201681NUCA - Comet, Anaïs - (c) Communauté d'agglomération Grand Auch Coeur de Gascogne ; (c) Inventaire général Région Occitanie
 Fig. 9 : I3200540_20193201682NUCA - Comet, Anaïs - (c) Communauté d'agglomération Grand Auch Coeur de Gascogne ; (c) Inventaire général Région Occitanie
 Fig. 10 : I3200540_20193201641NUCA - Comet, Anaïs - (c) Communauté d'agglomération Grand Auch Coeur de Gascogne ; (c) Inventaire général Région Occitanie

32. Castéra-Verduzan

Armagnac (rue de l') 2

ancien garage ou atelier, actuellement ateliers communaux



Notice succincte

Rare édifice bâti dans les années 1920 ou 1930 en béton conservé à Castéra-Verduzan.

Références documentaires

Référence de l'œuvre

IA32110466

Date de l'enquête

2020

Date(s) de la rédaction de la notice

2020

Date de la dernière mise à jour

2020/05/25

Auteur(s) de la notice

Comet Anaïs

Copyright

(c) Communauté d'agglomération Grand Auch Coeur de Gascogne ; (c) Inventaire général Région Occitanie

Type d'étude

inventaire préliminaire (diagnostic patrimonial)

Type de notice

oeuvre repérée

Localisation

Canton

Baïse-Armagnac

Références cadastrales

2020 AX 247

Coordonnées géographiques (Lambert 93)

0492972 ; 6304203

Milieu d'implantation

en ville

Historique

Datation(s) principale(s)

2e quart 20e siècle

Notice historique

Cet édifice a été bâti au début du 2e quart du 20e siècle. Il s'agissait probablement d'un garage de réparation automobile ou d'un atelier. Il sert aujourd'hui d'atelier municipal.

Description

Matériau(x) du gros-oeuvre
béton ; enduit

Matériau(x) de couverture
tuile plate mécanique

Plan

plan rectangulaire régulier

Nombre d'étages ou de vaisseaux
en rez-de-chaussée

Notice descriptive

L'édifice est situé dans la partie nord du bourg, légèrement à l'écart de l'axe de communication principal. Il ne comporte qu'un rez-de-chaussée.

La façade donne au sud sur la rue de l'Armagnac. Elle est surmontée d'un fronton cintré bordé d'un décor en terre cuite (fausse génoise et corniche). La façade est composée de cinq travées alternées. Les travées latérales et centrale accueillent des baies vitrées et les deux autres des portes de garage. On retrouve le même type de baies vitrées sur les élévations latérales.

L'édifice est construit en béton. Les murs sont couverts d'un enduit blanc, très abimé sur la façade. Le toit à longs pans est couvert de tuiles plates mécaniques.

Statut juridique

Statut de la propriété
propriété publique

Illustrations



Fig. 1 - Vue d'ensemble depuis le sud-est.



Fig. 2 - Façade sud, détail du fronton.



Fig. 3 - Extrait du plan cadastral de 2020.

Références des illustrations

Fig. 1 : I3200540_20203200945NUCA - Comet, Anaïs - (c) Communauté d'agglomération Grand Auch Coeur de Gascogne ; (c) Inventaire général Région Occitanie

Fig. 2 : I3200540_20203200946NUCA - Comet, Anaïs - (c) Communauté d'agglomération Grand Auch Coeur de Gascogne ; (c) Inventaire général Région Occitanie

Fig. 3 : I3200540_20203201205NUCA - Comet, Anaïs - (c) Communauté d'agglomération Grand Auch Coeur de Gascogne ; (c) Inventaire général Région Occitanie

32. Castéra-Verduzan

Ancien foirail (place de l') 6,7

ancienne auberge et demeure



Notice succincte

Chartreuse, rare édifice du 18e siècle conservé dans le bourg de Castéra-Verduzan.

Références documentaires

Référence de l'œuvre

IA32110465

Date de l'enquête

2020

Date(s) de la rédaction de la notice

2020

Date de la dernière mise à jour

2020/06/09

Auteur(s) de la notice

Comet Anaïs

Copyright

(c) Communauté d'agglomération Grand Auch Coeur de Gascogne ; (c) Inventaire général Région Occitanie

Type d'étude

inventaire préliminaire (diagnostic patrimonial)

Type de notice

oeuvre sélectionnée

Localisation

Canton

Baise-Armagnac

Références cadastrales

1811 E 485 à 487 ; 2020 AX 323-324

Coordonnées géographiques (Lambert 93)

0492980 ; 6304087

Milieu d'implantation

en ville

Historique

Datation(s) principale(s)

18e siècle

Notice historique

Cet édifice figure déjà sur le plan cadastral de 1811-1812, selon les mêmes dispositions qu'aujourd'hui. Il s'agit d'une chartreuse bâtie au 18e siècle, à l'écart de la route royale menant d'Auch à Condom. Elle accueillait, dès cette période, une auberge appartenant au marquis de Miran. Vers 1796, François Cridel, rachète l'auberge et les terres attenantes. Il est alors aussi propriétaire de l'établissement thermal avec Jérôme Descat. La chartreuse paraît avoir connu peu de transformations extérieures, hormis l'installation d'une véranda contre l'élévation sud et le changement des tuiles de la toiture pour des tuiles mécaniques.

Description

Matériau(x) du gros-oeuvre
calcaire ; moellon ; enduit

Matériau(x) de couverture
tuile creuse mécanique ; tuile plate

Nombre d'étages ou de vaisseaux
en rez-de-chaussée surélevé

Type d'élévation
élévation ordonnancée

Notice descriptive

L'édifice est situé au cœur du bourg de Castéra-Verduzan, à l'ouest de la place de l'Ancien foirail. Il est constitué de deux bâtiments : la chartreuse au nord et les communs à l'ouest. Ils sont implantés en équerre et forment une cour fermée, à l'est, par un portail porté par deux piliers maçonnés.

La chartreuse est bâtie en rez-de-chaussée surélevé. Elle mesure une trentaine de mètres de long, selon un axe est-ouest, sur une quinzaine de mètres de large. Elle est légèrement surélevée par rapport au niveau de circulation de la place. Elle est donc bordée, à l'est, par une petite terrasse à laquelle on accède par un escalier droit maçonné parallèle à la façade. Un pigeonnier-tour occupe l'angle nord-est.

Les élévations sont ordonnancées, à trois travées à l'est et six au nord. Les élévations sud et ouest n'ont pas été observées. Les baies sont majoritairement couvertes d'arcs segmentaires, seules les deux fenêtres de la façade orientale sont couvertes de linteaux droits.

Les murs sont bâtis en moellon de calcaire, seuls les chaînes d'angle et les encadrements des baies sont en pierre de taille. Les élévations sont majoritairement couvertes d'un enduit beige. Le toit à longs pans et croupes est couvert de tuiles creuses mécaniques. Le toit à l'impériale du pigeonnier est couvert de tuiles plates. Il est surmonté d'un épi de faîtage en terre cuite vernissée.

Les communs ne sont pas visibles depuis la voie publique. Ils n'ont pas pu être étudiés dans le cadre de l'inventaire préliminaire réalisé en 2020.

Statut juridique

Statut de la propriété
propriété privée

Documentation

Sources

AD Gers, 3 P CASTERA-VERDUZAN/1 à 17, Plan cadastral dit napoléonien, 1811-1812.

Bibliographie

AGRAS, Francis, Castéra-Verduzan, Gers, Artip, Auch, 2013.

BOUGUEREAU, Caroline, Les chartreuses en Gascogne gersoise, Environnement, architecture et décor intérieur, XVIIe-XIXe siècles, maîtrise sous la direction de Daniel Rabreau, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, 1997.

COURTÈS, Georges, « Le XIXe siècle âge d'or du thermalisme gersois ? », BSAG, 1992, p. 509-544 et 1993, p. 83-95.

Illustrations



Fig. 1 - Vue depuis le sud-est.



Fig. 2 - Façade orientale.



Fig. 3 - Vue depuis le nord-est.



Fig. 4 - Elévation nord.



Fig. 5 - Tourelle, vue depuis l'est.

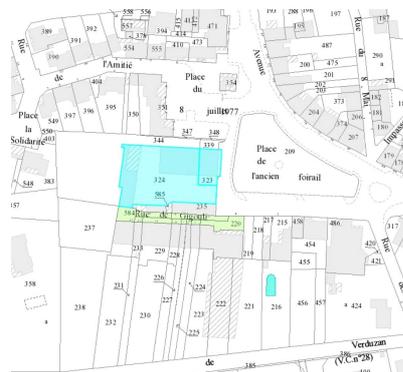


Fig. 6 - Extrait du plan cadastral de 2020.

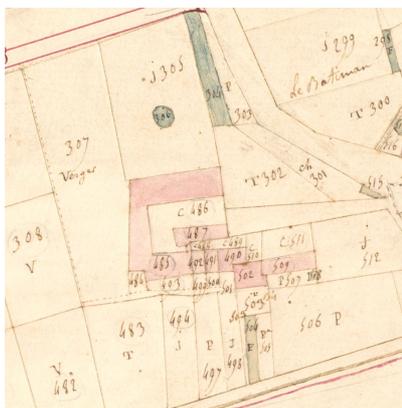


Fig. 7 - Extrait du plan cadastral de 1811-1812 (chartreuse).
Archives départementales du Gers - 3 P Castéra-Verduzan/14

Références des illustrations

- Fig. 1 : I3200540_20203200940NUCA - Comet, Anaïs - (c) Communauté d'agglomération Grand Auch Coeur de Gascogne ; (c) Inventaire général Région Occitanie
Fig. 2 : I3200540_20203200941NUCA - Comet, Anaïs - (c) Communauté d'agglomération Grand Auch Coeur de Gascogne ; (c) Inventaire général Région Occitanie
Fig. 3 : I3200540_20203200942NUCA - Comet, Anaïs - (c) Communauté d'agglomération Grand Auch Coeur de Gascogne ; (c) Inventaire général Région Occitanie
Fig. 4 : I3200540_20203200943NUCA - Comet, Anaïs - (c) Communauté d'agglomération Grand Auch Coeur de Gascogne ; (c) Inventaire général Région Occitanie
Fig. 5 : I3200540_20203200944NUCA - Comet, Anaïs - (c) Communauté d'agglomération Grand Auch Coeur de Gascogne ; (c) Inventaire général Région Occitanie
Fig. 6 : I3200540_20203201211NUCA - Comet, Anaïs - (c) Communauté d'agglomération Grand Auch Coeur de Gascogne ; (c) Inventaire général Région Occitanie
Fig. 7 : I3200540_20203201224NUCA - (c) Archives départementales du Gers

32. Castéra-Verduzan

Odilon-Lannelongue (place)

ancienne halle, actuellement mairie



Notice succincte

Mairie-halle du milieu du 19e siècle, bien conservée malgré des remaniements.

Références documentaires

Référence de l'œuvre

IA32110455

Date de l'enquête

2020

Date(s) de la rédaction de la notice

2020

Date de la dernière mise à jour

2020/06/30

Auteur(s) de la notice

Comet Anaïs

Copyright

(c) Communauté d'agglomération Grand Auch Coeur de Gascogne ; (c) Inventaire général Région Occitanie

Type d'étude

inventaire préliminaire (diagnostic patrimonial)

Type de notice

oeuvre sélectionnée

Localisation

Canton

Baise-Armagnac

Références cadastrales

2020 AX 135

Coordonnées géographiques (Lambert 93)

0493246 ; 6303980

Milieu d'implantation

en ville

Historique

Datation(s) principale(s)

2e quart 19e siècle ; 3e quart 20e siècle

Notice historique

Une maison commune est bâtie vers 1823 selon les plans de l'ingénieur Jean Poirée, qui a mené quelques années avant la reconstruction de l'établissement thermal. Cette maison commune est implantée contre le presbytère, au sud de la route nationale, à l'est de l'Auloue.

En 1832, la commune envisage la construction d'une halle au sud de la route, à l'ouest de l'établissement thermal. Le terrain est donné par le Marquis de Pin, propriétaire des thermes. La halle doit être bâtie en pierre, sur pilotis de bois, et mesurer 20,80 m de côté. Il n'est alors pas prévu d'y aménager un étage. Il semble que cette première halle se soit effondrée, en raison de la nature du terrain, trop meuble, sur lequel elle est bâtie.

Le projet est sans doute légèrement modifié en 1834. Le préfet autorise alors l'achat d'un terrain qui permettra l'alignement de la future halle sur la façade de l'établissement thermal. L'aménagement de l'étage n'est probablement pas prévu lors de la

construction de la halle au milieu des années 1830. En 1838, de nouveaux devis sont dressés afin de construire un escalier en pierre et en bois, ainsi qu'un plancher à l'étage de la halle. Cette campagne de travaux concerne aussi le remblai des abords de la halle. Il semble donc que la mairie et la salle de classe soient aménagées au-dessus de la halle vers 1840.

L'étage n'occupe peut-être pas alors toute la surface de la halle, mais seulement la partie centrale, comme c'est le cas aujourd'hui. De nouveaux aménagements interviennent en 1880 avec l'installation d'une classe pour les plus jeunes. Un plan dressé en 1899 par l'instituteur permet de connaître les dispositions à cette date. L'étage est entièrement bâti. La partie centrale, correspondant à l'actuelle salle du conseil, est occupée par l'école des garçons, l'école enfantine, deux couloirs et une salle de la mairie. Sur les côtés latéraux se trouvent le logement de l'instituteur à l'ouest et des salles de la mairie, dont le cabinet du maire, à l'est. Il n'y a alors qu'un seul escalier dans l'angle sud-ouest.

Sur les cartes postales du début du 20e siècle, on peut lire deux inscriptions sur la façade nord : « REPUBLIQUE FRANCAISE » sur le bandeau (toujours visible) et « MAISON PEUPLE » sur l'enduit de l'étage, de part et d'autre de la baie centrale (aujourd'hui disparue).

En 1920, les héritiers d'Odilon Lannelongue font ériger un monument à sa mémoire sur la place devant la mairie. Il était constitué d'un socle surmonté d'une colonne. Une sculpture représentant une allégorie de la science était placée à l'avant du socle et au sommet de la colonne prenait place un buste représentant Odilon Lannelongue. Les sculptures étaient l'œuvre d'Antonin Carlès (1851-1919). Le buste a été fondu au cours de la Seconde guerre mondiale et le monument démantelé. Le nouveau monument installé dans le parc Lannelongue présente un autre buste d'Odilon Lannelongue, sculpté par Paul Dubois (1829-1905).

La mairie-halle a été très remaniée au cours du 3e quart du 20e siècle. Les arcades du rez-de-chaussée ont été fermées afin d'aménager des salles pour la mairie sur les côtés et une vaste salle polyvalente au centre. La destruction des salles annexes aménagées sur les côtés de l'étage date aussi de cette période. Elles ont été remplacées par des toits-terrasse.

Description

Matériau(x) du gros-oeuvre

calcaire ; moellon ; enduit

Matériau(x) de couverture

tuile creuse mécanique

Plan

plan carré régulier

Nombre d'étages ou de vaisseaux

1 étage carré

Notice descriptive

La mairie est située au sud de la route nationale, entre le canal de l'Auloue et le casino. Elle est en retrait par rapport à la route, un parking étant aménagé entre les deux.

L'édifice est de plan carré d'environ 20 m de côté. Il comprend un étage qui n'occupe pas toute la surface de l'édifice, mais seulement les trois travées centrales sur toute la longueur nord-sud, ainsi que les angles sud-ouest et sud-est qui accueillent le palier des escaliers. Les côtés sont occupés par des terrasses protégées par des claustras en tuile.

Au rez-de-chaussée, les quatre élévations sont relativement semblables. Elles comptent chacune cinq grandes arcades couvertes en plein cintre et portées par des piliers en pierre de taille. Les arcs des travées latérales sont doublés d'un second arc en pierre de taille, à l'intérieur, et l'ouverture est donc moins large. Les trois travées centrales des élévations nord et sud sont fermées par des baies vitrées. Toutes les autres arcades sont plus ou moins fermées par des maçonneries percées de fenêtres ou de portes.

Les élévations nord et sud de l'étage sont identiques et comptent trois porte-fenêtres couvertes en plein-cintre et protégées par des garde-corps. Les élévations latérales sont elles-aussi identiques et comptent quatre porte-fenêtres, aussi en plein-cintre, donnant sur les terrasses.

À l'intérieur, le rez-de-chaussée est principalement occupé par une vaste salle polyvalente couvrant les trois travées centrales de part en part. Les travées latérales ont été divisées en diverses salles pour la mairie. Ces travées ont aussi été divisées dans la hauteur, permettant l'aménagement d'un demi-niveau et le doublement du nombre de salles disponibles. Les escaliers sont implantés dans les angles sud-est et sud-ouest de l'édifice. Ils permettent d'accéder aux demis-niveaux et à l'étage. La quasi-totalité de l'étage est occupée par la salle du conseil ou salle des mariages. Elle est traversante, du nord au sud, et ouvre aussi sur les côtés sur les terrasses.

Les parties anciennes de l'édifice sont bâties en moellon de calcaire. Les maçonneries sont enduites, hormis les piliers, les chaînes d'angle et les encadrements des baies qui sont en pierre apparente, tout comme la corniche qui orne le haut des élévations. Le toit à longs pans et croupes est couvert de tuiles creuses mécaniques. Les parties récentes, comprenant notamment la fermeture de la plupart des arcades, sont probablement bâties en parpaing de béton.

Etat de l'oeuvre

remanié

Statut juridique

Statut de la propriété

propriété publique

Documentation

Sources

AD Gers, 2 O 83/8, Avis favorable du préfet pour l'agrandissement et la régularisation de la halle pour la mettre au même niveau que l'établissement thermal, 1834.

AD Gers, 2 O 83/9, Devis pour la construction de la halle, 1832 ; Devis et détail estimatif des travaux à exécuter à la halle, 1838 ; Projet urbain, s.d. (après 1832) ; Traverse de la ville, s.d. (avant 1832).

AD Gers, 11 S 8, Traverse de la ville, s.d. (vers 1825-1830).

AD Gers, 14 S 542, Traverse du chemin menant à Castelnau-Magnoac, 1909.

AD Gers, T 156/17, Monographie scolaire, 1899.

AD Haute-Garonne, 26 FI 32 66, Fonds Labouche, « Le Gers. 263. Castéra-Verduzan : la halle, le pont et le canal », 1905-1916.

AD Haute-Garonne, 26 FI 32 69, Fonds Labouche, « Le Gers. 266. Castéra-Verduzan : la mairie et le canal », 1905-1916.

Bibliographie

AGRAS, Francis, Castéra-Verduzan, Gers, Artip, Auch, 2013.

LAFFARGUE, Claude, DUTAUT-BOUÉ, Jean-Jacques et KNEPPER, Françoise, « Castéra-Verduzan », in COURTÈS, Georges (dir.), Communes du département du Gers, Tome 2 : l'arrondissement de Condom, SAHG, Auch, 2004, p. 440-441.

Illustrations



Fig. 1 - Vue d'ensemble depuis le nord-est.



Fig. 2 - Façade nord.



Fig. 3 - Façade nord.



Fig. 4 - Vue depuis le nord-ouest.



Fig. 5 - Elévation sud.



Fig. 6 - Elévation sud.



Fig. 7 - Vue d'ensemble depuis le sud-est.

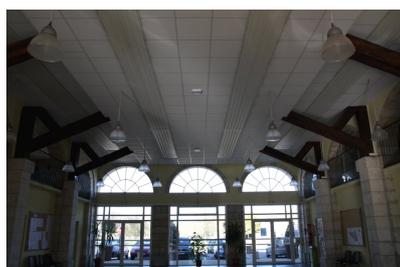


Fig. 8 - Salle polyvalente, vue intérieure.



Fig. 9 - Salle du conseil, vue intérieure.



Fig. 10 - Salle du conseil, détail du buste de Marianne.

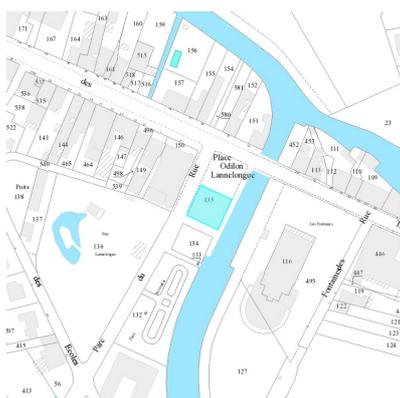


Fig. 11 - Extrait du plan cadastral de 2020.

Références des illustrations

- Fig. 1 : I3200540_20203200772NUCA - Comet, Anaïs - (c) Communauté d'agglomération Grand Auch Coeur de Gascogne ; (c) Inventaire général Région Occitanie
Fig. 2 : I3200540_20203200773NUCA - Comet, Anaïs - (c) Communauté d'agglomération Grand Auch Coeur de Gascogne ; (c) Inventaire général Région Occitanie
Fig. 3 : I3200540_20203200774NUCA - Comet, Anaïs - (c) Communauté d'agglomération Grand Auch Coeur de Gascogne ; (c) Inventaire général Région Occitanie
Fig. 4 : I3200540_20203200775NUCA - Comet, Anaïs - (c) Communauté d'agglomération Grand Auch Coeur de Gascogne ; (c) Inventaire général Région Occitanie
Fig. 5 : I3200540_20203200776NUCA - Comet, Anaïs - (c) Communauté d'agglomération Grand Auch Coeur de Gascogne ; (c) Inventaire général Région Occitanie
Fig. 6 : I3200540_20203200777NUCA - Comet, Anaïs - (c) Communauté d'agglomération Grand Auch Coeur de Gascogne ; (c) Inventaire général Région Occitanie
Fig. 7 : I3200540_20203200778NUCA - Comet, Anaïs - (c) Communauté d'agglomération Grand Auch Coeur de Gascogne ; (c) Inventaire général Région Occitanie
Fig. 8 : I3200540_20203200779NUCA - Comet, Anaïs - (c) Communauté d'agglomération Grand Auch Coeur de Gascogne ; (c) Inventaire général Région Occitanie
Fig. 9 : I3200540_20203200780NUCA - Comet, Anaïs - (c) Communauté d'agglomération Grand Auch Coeur de Gascogne ; (c) Inventaire général Région Occitanie
Fig. 10 : I3200540_20203200781NUCA - Comet, Anaïs - (c) Communauté d'agglomération Grand Auch Coeur de Gascogne ; (c) Inventaire général Région Occitanie
Fig. 11 : I3200540_20203201216NUCA - Comet, Anaïs - (c) Communauté d'agglomération Grand Auch Coeur de Gascogne ; (c) Inventaire général Région Occitanie

32. Castéra-Verduzan

Odilon-Lannelongue (place)

ancienne halle, actuellement mairie

estampe : L'Aïeule

Références documentaires

Référence de l'œuvre

IM32000052

Date de l'enquête

2001

Date(s) de rédaction de la notice

2002

Date de la dernière mise à jour

2020/06/30

Auteur(s) de la notice

Uffler Anne-Marie ; Balsente Sylvie ; Guiochon Xavier-Philippe

Copyright

(c) Inventaire général Région Occitanie

Type d'enquête

recensement des oeuvres appartenant à l'Etat

Type de notice

oeuvre sélectionnée

Localisation

Canton

Valence-sur-Baïse

Coordonnées Lambert 93

0493197 ; 6303981

Déplacement

oeuvre disparue

Historique

Datation

20e siècle

Auteur(s) de l'œuvre

Boileau A. (peintre)

Auteur(s) ou nature de la source figurée

Mignon Lucien (d'après, peintre)

Atelier(s)

Française (école)

Origine de l'œuvre

dépôt de l'Etat

Stade de la création

copie (de peinture)

Notice historique

Cette gravure sur bois, par A. Boileau, d'une oeuvre de Lucien (?) Mignon, est achetée en 1911 par le Fonds national d'Art contemporain, et mise en dépôt depuis le 27 avril 1937 (décision de 17 avril 1937). Cette oeuvre a disparu à une date inconnue.

Description

Catégorie technique

estampe

Structure

rectangulaire vertical

Matériaux et techniques

papier (support) : taille d'épargne sur bois

Dimensions

Dimensions données sans autres précisions : 56 x 45. Il s'agit très vraisemblablement de la hauteur puis de la largeur.

Commentaire descriptif

L'oeuvre est décrite comme une gravure sur bois. Elle était sans doute de format rectangulaire vertical.

Représentation

figure (vieille)

Statut, intérêt et protection(s)

Statut de la propriété

propriété de l'Etat

32. Castéra-Verduzan

Odilon-Lannelongue (place)

ancienne halle, actuellement mairie

tableau : Jeune Archer

Références documentaires

Référence de l'œuvre

IM32000050

Date de l'enquête

2001

Date(s) de rédaction de la notice

2002

Date de la dernière mise à jour

2020/06/30

Auteur(s) de la notice

Uffler Anne-Marie ; Balsente Sylvie ; Guiochon Xavier-Philippe

Copyright

(c) Inventaire général Région Occitanie

Type d'enquête

recensement des oeuvres appartenant à l'Etat

Type de notice

oeuvre sélectionnée

Localisation

Canton

Valence-sur-Baïse

Coordonnées Lambert 93

0493197 ; 6303981

Déplacement

oeuvre disparue

Historique

Datation

2e quart 20e siècle

Date(s) d'exécution

1928

Auteur(s) de l'œuvre

Rosset-Granger Edouard (peintre)

Atelier(s)

Française (école)

Origine de l'œuvre

dépôt de l'Etat

Notice historique

Cette oeuvre originale d'Edouard Rosset-Granger a été achetée par le Fonds national d'Art contemporain en 1928, et mise en dépôt depuis le 27 avril 1937 (décision d'attribution du 17 avril 1937). Ce tableau a depuis disparu.

Description

Catégorie technique

peinture

Structure

rectangulaire vertical

Matériaux et techniques

toile (support) : peinture à l'huile

Dimensions

Dimensions de la fiche de renseignement du FNAC données sans autres précisions : 59 x 35. Il s'agit très vraisemblablement de la hauteur puis de la largeur.

Commentaire descriptif

Ce tableau, une peinture à l'huile sur toile, était très vraisemblablement de format rectangulaire vertical.

Représentation

figure (jeune homme : arme de jet, arc)

Statut, intérêt et protection(s)

Statut de la propriété

propriété de l'Etat

32. Castéra-Verduzan

Odilon-Lannelongue (place)

ancienne halle, actuellement mairie

tableau : Place de Bretagne

Références documentaires

Référence de l'œuvre

IM32000051

Date de l'enquête

2001

Date(s) de rédaction de la notice

2002

Date de la dernière mise à jour

2020/06/30

Auteur(s) de la notice

Uffler Anne-Marie ; Balsente Sylvie ; Guiochon Xavier-Philippe

Copyright

(c) Inventaire général Région Occitanie

Type d'enquête

recensement des oeuvres appartenant à l'Etat

Type de notice

oeuvre sélectionnée

Localisation

Canton

Valence-sur-Baïse

Coordonnées Lambert 93

0493197 ; 6303981

Déplacement

oeuvre disparue

Historique

Datation

2e quart 20e siècle

Date(s) d'exécution

1928

Auteur(s) de l'œuvre

Cavaillon Elisée (peintre)

Atelier(s)

Française (école)

Origine de l'œuvre

dépôt de l'Etat

Notice historique

Cette oeuvre originale d'Elisée Cavaillon a été achetée par le Fonds national d'Art contemporain en 1928, et mise en dépôt depuis le 27 avril 1937 (décision d'attribution du 17 avril 1937). Décrite comme une aquarelle représentant une place d'un village ou d'une ville en Bretagne, l'oeuvre a disparu.

Description

Catégorie technique

peinture

Structure

rectangulaire horizontal

Matériaux et techniques

papier (support) : aquarelle

Dimensions

Dimensions données sans autres précisions : 45 x 59. Il s'agit sans doute de la hauteur puis de la largeur.

Commentaire descriptif

L'oeuvre est décrite comme une aquarelle. Son format était très vraisemblablement rectangulaire horizontal.

Représentation

vue d'architecture (place, Bretagne)

Statut, intérêt et protection(s)

Statut de la propriété

propriété de l'Etat

32. Castéra-Verduzan

Odilon-Lannelongue (place)

ancienne halle, actuellement mairie

tableau : Pommes

Références documentaires

Référence de l'œuvre

IM32000048

Date de l'enquête

2001

Date(s) de rédaction de la notice

2002

Date de la dernière mise à jour

2020/06/30

Auteur(s) de la notice

Uffler Anne-Marie ; Balsente Sylvie ; Guiochon Xavier-Philippe

Copyright

(c) Inventaire général Région Occitanie

Type d'enquête

recensement des oeuvres appartenant à l'Etat

Type de notice

oeuvre sélectionnée

Localisation

Canton

Valence-sur-Baïse

Coordonnées Lambert 93

0493197 ; 6303981

Déplacement

oeuvre disparue

Historique

Datation

2e quart 20e siècle

Date(s) d'exécution

1932

Auteur(s) de l'œuvre

Beasley Olga (peintre)

Atelier(s)

Française (école)

Origine de l'œuvre

dépôt de l'Etat

Notice historique

Ce tableau était une oeuvre originale d'Olga Beasley. Ce tableau offert en 1932 provient de la tombola des sinistrés du Midi. Il a été mis en dépôt le 27 avril 1937 (décision d'attribution du 17 avril 1937). Cette oeuvre a disparu à une date inconnue.

Description

Catégorie technique

peinture

Matériaux et techniques

toile (support) : peinture à l'huile

Dimensions

Dimensions inconnues.

Représentation

nature morte (pomme)

Statut, intérêt et protection(s)

Statut de la propriété

propriété de l'Etat

32. Castéra-Verduzan

Odilon-Lannelongue (place)

ancienne halle, actuellement mairie

tableau : Roses blanches

Références documentaires

Référence de l'œuvre

IM32000049

Date de l'enquête

2001

Date(s) de rédaction de la notice

2002

Date de la dernière mise à jour

2020/06/30

Auteur(s) de la notice

Uffler Anne-Marie ; Balsente Sylvie ; Guiochon Xavier-Philippe

Copyright

(c) Inventaire général Région Occitanie

Type d'enquête

recensement des oeuvres appartenant à l'Etat

Type de notice

oeuvre sélectionnée

Localisation

Canton

Valence-sur-Baïse

Coordonnées Lambert 93

0493197 ; 6303981

Déplacement

oeuvre disparue

Historique

Datation

2e quart 20e siècle

Date(s) d'exécution

1936

Auteur(s) de l'œuvre

Wirtz-Daviau Bernadette (peintre)

Atelier(s)

Française (école)

Origine de l'œuvre

dépôt de l'Etat

Notice historique

Ce tableau était une oeuvre originale de Bernadette Wirtz-Daviau. Acheté à l'artiste par le Fonds national d'Art contemporain en 1936, et mis en dépôt depuis le 27 avril 1937 (décision d'attribution du 17 avril 1937), ce tableau a disparu à une date inconnue et n'a pu être localisé lors du récolement.

Description

Catégorie technique

peinture

Structure

rectangulaire vertical

Matériaux et techniques

toile (support) : peinture à l'huile

Dimensions

Dimensions de la fiche de renseignements du FNAC données sans autres précisions : 65 x 50. Il s'agit très vraisemblablement de la hauteur puis de la largeur.

Commentaire descriptif

Le format de l'oeuvre, une huile sur toile, était vraisemblablement rectangulaire vertical.

Représentation

représentation végétale (bouquet : rose)

Statut, intérêt et protection(s)

Statut de la propriété

propriété de l'Etat

32. Castéra-Verduzan

Odilon-Lannelongue (place)

ancienne halle, actuellement mairie

tableau et son cadre (aquarelle) : Nature morte



Références documentaires

Référence de l'œuvre

IM32000053

Date de l'enquête

2001

Date(s) de rédaction de la notice

2002

Date de la dernière mise à jour

2020/06/30

Auteur(s) de la notice

Uffler Anne-Marie ; Balsente Sylvie ; Guiochon Xavier-Philippe

Copyright

(c) Inventaire général Région Occitanie

Type d'enquête

recensement des oeuvres appartenant à l'Etat

Type de notice

oeuvre sélectionnée

Localisation

Canton

Valence-sur-Baïse

Coordonnées Lambert 93

0493196 ; 6303980

Historique

Datation

2e quart 20e siècle

Date(s) d'exécution

1936

Auteur(s) de l'œuvre

Borély Jules (dessinateur)

Atelier(s)

Française (école)

Origine de l'œuvre

dépôt de l'Etat

Notice historique

Cette oeuvre originale de Jules Borély, achetée par le Fonds national d'Art contemporain en 1936 a été mise en dépôt à la mairie depuis le 27 avril 1937 (décision d'attribution du 17 avril 1937). L'oeuvre est en mauvais état, la mairie a été inondée en 1977, la crue ayant atteint une hauteur de 2,50 m (renseignement fourni par la mairie).

Description

Catégorie technique

peinture

Structure

rectangulaire horizontal

Matériaux et techniques

papier filigrané (support) : aquarelle, crayon ; chêne : taillé, ciré ; verre

Dimensions

la = 64 ; h = 50

Dimensions de l'aquarelle.

Commentaire descriptif

Il s'agit d'une aquarelle polychrome rehaussée de crayon, sur un papier blanc collé sur carton. L'oeuvre est encadrée sous verre. Le cadre est assemblé en onglet, il est en chêne ciré ; fermé par un fond en contreplaqué.

Représentation

nature morte (bouquet : raisin, géranium)

Inscriptions et marques

signature (manuscrit, sur l'oeuvre) ; marque ; inscription (manuscrit, sur l'oeuvre)

Précisions sur les inscriptions et marques

Signature au crayon, en lettres cursives noir, en bas du tableau, à gauche : "J. Borély". Marque en filigrane pour le papier : "Canson & Montgolfier / Vidalon-les-Annonay / An [...]mant Fres". Inscription au crayon au revers du carton : "54 x 65". Inscriptions au crayon au revers de la plaque de contreplaqué : "600F / cadre Ht 0m60x0m69 / 0m50x0m69".

Etat de l'oeuvre

mauvais état ; oeuvre déposée

Précisions sur l'état

Oeuvre conservée hors de son cadre ; papier déchiré en bas à gauche, taché.

Statut, intérêt et protection(s)

Statut de la propriété

propriété de l'Etat

Intérêt de l'oeuvre

à signaler



Fig. 1 - Nature morte, par Jules Borély : ensemble.



Fig. 2 - Nature morte, par Jules Borély (détail) : signature.

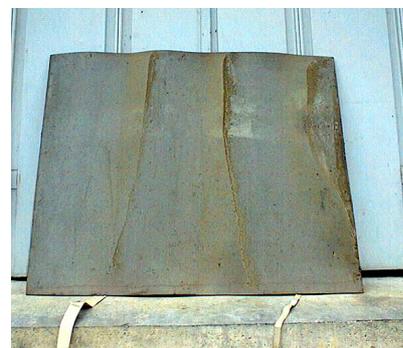


Fig. 3 - Nature morte, par Jules Borély : revers (carton).



Fig. 4 - Nature morte, par Jules Borély : ensemble cadre (face).

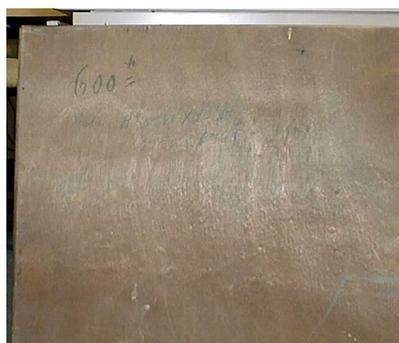


Fig. 5 - Nature morte, par Jules Borély ; détail revers du cadre : inscription.



Fig. 6 - Nature morte, par Jules Borély : ensemble revers de l'encadrement.

Références des illustrations

- Fig. 1 : IVR73_20013202177NUCA - Balsente, Sylvie - (c) Inventaire général Région Occitanie
Fig. 2 : IVR73_20013202178NUCA - Balsente, Sylvie - (c) Inventaire général Région Occitanie
Fig. 3 : IVR73_20013202179NUCA - Balsente, Sylvie - (c) Inventaire général Région Occitanie
Fig. 4 : IVR73_20013202180NUCA - Balsente, Sylvie - (c) Inventaire général Région Occitanie
Fig. 5 : IVR73_20013202181NUCA - Balsente, Sylvie - (c) Inventaire général Région Occitanie
Fig. 6 : IVR73_20013202182NUCA - Balsente, Sylvie - (c) Inventaire général Région Occitanie

32. Castéra-Verduzan

Odilon-Lannelongue (place)

ancienne halle, actuellement mairie

tableau et son cadre : Portrait d'homme



Références documentaires

Référence de l'œuvre

IM32000054

Date de l'enquête

2001

Date(s) de rédaction de la notice

2002

Date de la dernière mise à jour

2020/06/30

Auteur(s) de la notice

Uffler Anne-Marie ; Balsente Sylvie ; Guiochon Xavier-Philippe

Copyright

(c) Inventaire général Région Occitanie

Type d'enquête

dossier ponctuel

Type de notice

oeuvre sélectionnée

Localisation

Canton

Valence-sur-Baïse

Coordonnées Lambert 93

0493197 ; 6303981

Historique

Datation

1ère moitié 20e siècle

Atelier(s)

Française (école)

Notice historique

Ce tableau est une oeuvre originale, non signée, datant sans doute de la 1ère moitié du 20e siècle. L'oeuvre est en mauvais état, la mairie ayant été inondée en 1977, avec une crue de 2,50m (renseignement fourni par la mairie).

Description

Catégorie technique

peinture

Structure

rectangulaire vertical

Matériaux et techniques

isorel (support) : peinture à l'huile

Dimensions

la = 55,5 ; h = 57,5

Dimensions de l'oeuvre avec le cadre. Dimensions du support : la = 49 ; h = 54.

Commentaire descriptif

Le tableau est une peinture à l'huile sur un panneau d'isorel. Le cadre est également en isorel, assemblé en onglet, fixé sur l'oeuvre par de gros fils de fer.

Représentation

portrait (homme, en buste, moustache, barbe)

Précisions sur la représentation

Ce portrait est celui d'un homme d'âge mûr, barbu et moustachu, portant un noeud papillon.

Etat de l'oeuvre

manque

Précisions sur l'état

La baguette inférieure du cadre manque. Panneau d'isorel dédoublé à sa partie inférieure.

Statut, intérêt et protection(s)

Statut de la propriété

propriété de la commune

Illustrations



Fig. 1 - Portrait d'homme : ensemble (face).



Fig. 2 - Portrait d'homme : ensemble (revers).

Références des illustrations

Fig. 1 : IVR73_20013202183NUCA - Balsente, Sylvie - (c) Inventaire général Région Occitanie

Fig. 2 : IVR73_20013202184NUCA - Balsente, Sylvie - (c) Inventaire général Région Occitanie

32. Castéra-Verduzan

Odilon-Lannelongue (place)

ancienne halle, actuellement mairie

tableau (panneau peint) : Portrait d'Odilon Lannelongue



Références documentaires

Référence de l'œuvre

IM32006450

Date de l'enquête

2002

Date(s) de rédaction de la notice

2016 ; 2020

Date de la dernière mise à jour

2020/06/30

Auteur(s) de la notice

Comet Anaïs

Copyright

(c) Communauté d'agglomération Grand Auch Coeur de Gascogne ; (c) Inventaire général Région Occitanie

Type d'enquête

liste objets inscrits MH ; inventaire préliminaire

Type de notice

oeuvre sélectionnée

Localisation

Canton

Baise-Armagnac

Coordonnées Lambert 93

0493245 ; 6303979

Emplacement de l'œuvre

salle du conseil

Historique

Datation

1er quart 20e siècle

Auteur(s) ou nature de la source figurée

signature ; date

Atelier(s)

Signature (en haut à gauche) : F. Roybet ; date : 1911.

Personne(s) liée(s) à l'histoire de l'œuvre
Roybet Ferdinand (peintre)

Notice historique

Ce tableau a été peint par Ferdinand Roybet (Uzès, 1840-Paris, 1920) en 1911. Il représente Odilon Lannelongue (Castéra-Verduzan, 1840-Paris, 1911), professeur de médecine, député et sénateur du Gers.

Description

Catégorie technique

peinture

Matériaux et techniques

bois (support) : peinture à l'huile

Dimensions

h = 100 ; la = 78

Commentaire descriptif

Odilon Lannelongue est représenté assis sur une chaire en bois sculpté. Il porte la robe universitaire des professeurs en médecine. Il est représenté âgé, légèrement de trois-quarts mais le visage fixe face au peintre.

Représentation

portrait

Statut, intérêt et protection(s)

Statut de la propriété

propriété de la commune

Protection(s) au titre des Monuments historiques

2008/12/22 : inscrit au titre objet

Référence de la notice des Monuments historiques

PM32001262

Documentation

Sources

AD Gers, 1522 W 41, Dossier de la conservation des antiquités et objets d'arts (CAOA), fin 19e-20e siècle.

Illustrations



Fig. 1 - Vue de face.

Références des illustrations

Fig. 1 : I3200540_20203201139NUCA - Comet, Anais - (c) Communauté d'agglomération Grand Auch Coeur de Gascogne ; (c) Inventaire général Région Occitanie

32. Castéra-Verduzan

Odilon-Lannelongue (place)

ancienne halle, actuellement mairie

tableau : Portrait de Madame Lannelongue



Références documentaires

Référence de l'œuvre

IM32006451

Date de l'enquête

2002

Date(s) de rédaction de la notice

2016 ; 2020

Date de la dernière mise à jour

2020/06/30

Auteur(s) de la notice

Comet Anaïs

Copyright

(c) Communauté d'agglomération Grand Auch Coeur de Gascogne ; (c) Inventaire général Région Occitanie

Type d'enquête

liste objets inscrits MH ; inventaire préliminaire

Type de notice

oeuvre sélectionnée

Localisation

Canton

Baïse-Armagnac

Coordonnées Lambert 93

0493245 ; 6303979

Emplacement de l'œuvre

salle du conseil

Historique

Datation

4e quart 19e siècle

Auteur(s) ou nature de la source figurée

signature ; date

Atelier(s)

Signature (en haut à droite) : P. Parrot ; date : 1879.

Personne(s) liée(s) à l'histoire de l'œuvre
Parrot Philippe (peintre)

Notice historique

Ce tableau a été peint par Philippe Parrot (Saint-Martin-d'Excideuil, 1831-Paris, 1894) en 1879. Il représente Mme Lannelongue, épouse d'Odilon Lannelongue, professeur de médecine, député et sénateur du Gers.

Description

Catégorie technique

peinture

Matériaux et techniques

toile (support) : peint

Commentaire descriptif

Mme Lannelongue est représentée assise sur un fauteuil de velours bordeaux. Elle est assise légèrement de trois-quarts et son visage est de profil. Elle porte une robe sombre.

Représentation

portrait

Statut, intérêt et protection(s)

Statut de la propriété

propriété de la commune

Protection(s) au titre des Monuments historiques

2008/12/22 : inscrit au titre objet

Référence de la notice des Monuments historiques

PM32001263

Documentation

Sources

AD Gers, 1522 W 41, Dossier de la conservation des antiquités et objets d'arts (CAOA), fin 19e-20e siècle.

Illustrations



Fig. 1 - Vue de face.

Références des illustrations

Fig. 1 : I3200540_20203201140NUCA - Comet, Anais - (c) Communauté d'agglomération Grand Auch Coeur de Gascogne ; (c) Inventaire général Région Occitanie

32. Castéra-Verduzan

Thermes (avenue des) 5

ancienne villa transformée en musée puis en casino



Notice succincte

Ancienne villa d'Odilon Lannelongue qu'il a fait transformer en musée peu avant sa mort.

Références documentaires

Référence de l'œuvre

IA32110456

Date de l'enquête

2020

Date(s) de la rédaction de la notice

2020

Date de la dernière mise à jour

2020/06/09

Auteur(s) de la notice

Comet Anaïs

Copyright

(c) Communauté d'agglomération Grand Auch Coeur de Gascogne ; (c) Inventaire général Région Occitanie

Type d'étude

inventaire préliminaire (diagnostic patrimonial)

Type de notice

oeuvre sélectionnée

Localisation

Canton

Baise-Armagnac

Références cadastrales

2020 AX 150

Coordonnées géographiques (Lambert 93)

0493221 ; 6304000

Milieu d'implantation

en ville

Historique

Datation(s) principale(s)

1er quart 19e siècle ; 4e quart 19e siècle ; 1er quart 20e siècle

Datation(s) secondaire(s)

limite 20e siècle 21e siècle

Auteur(s) de l'œuvre

Remaury Pierre (architecte)

Justification de l'attribution
attribué par travaux historiques

Personne(s) liée(s) à l'oeuvre
Lannelongue (commanditaire) ; Lannelongue Odilon (commanditaire)

Notice historique

La partie nord de l'édifice a été bâtie dans les années 1820 pour le père d'Odilon Lannelongue, qui fut adjoint au maire de la commune de Castéra-Verduzan. Cette première maison de plan rectangulaire comprend deux étages. Elle est alors bordée par une bande de jardin au nord, à l'ouest et à l'est, et probablement par un parc au sud.

Au cours du dernier quart du 19e siècle, Odilon Lannelongue remanie la maison familiale et l'agrandit vers le sud, en direction du parc. Cet agrandissement correspond aux deux longues ailes accolées bâties dans le prolongement de la maison préexistante mais qui ne comprennent qu'un étage. Le jardin de la villa est alors séparé de l'espace public par une grille doublée d'une haie. La villa est mitoyenne à l'ouest, ce qui n'était pas le cas précédemment.

Peu de temps avant sa mort, en 1911, Odilon Lannelongue décide d'aménager un musée dans sa maison et lègue l'essentiel de ses biens à l'État. Il projette l'agrandissement de sa villa le long de la route de Bonas, vers l'est, à l'emplacement de la bande de jardin. Les plans sont dressés par Pierre Rémaury, jeune architecte exerçant à Paris. L'extension est achevée en 1913, mais le musée n'ouvre qu'en 1920. Il présente les collections particulières d'Odilon Lannelongue et de son épouse, ainsi que plusieurs centaines de reproductions d'œuvres majeures de l'histoire de l'art, dans un souci d'éducation à l'art.

Le musée ferme seulement une trentaine d'années plus tard, en 1952. L'essentiel des œuvres originales est disséminée dans les années qui suivent dans différents musées et collections publiques (préfecture du Gers notamment). La commune rachète les bâtiments et le parc au cours du 3e quart du 20e siècle. Les dernières œuvres sont vendues aux enchères en 1986. En 2000, une société privée rachète l'ancien musée et y aménage un casino avec restaurant. Certaines salles restent cependant dévolues à des espaces d'exposition et des animations culturelles y sont proposées toute l'année.

Description

Parties constituantes

maison ; communs ; parc

Références des parties constituantes

IA32110464 ; IA32110457

Matériau(x) du gros-oeuvre

calcaire ; moellon ; pierre de taille ; enduit

Matériau(x) de couverture

tuile creuse

Nombre d'étages ou de vaisseaux

rez-de-chaussée ; 2 étages carrés

Type d'élévation

élévation ordonnancée

Notice descriptive

L'édifice est situé au cœur du bourg de Castéra-Verduzan, près de la mairie et à faible distance de l'établissement thermal. Il est implanté à l'angle de la route nationale et de la route menant à Bonas. Il est mitoyen à l'ouest et bordé par le parc Lannelongue au sud.

L'édifice est composé de trois corps de bâtiment accolés : la première villa au nord, l'extension au sud et la galerie du musée à l'est. La première villa est de plan rectangulaire d'environ 15 m de long sur 10 m de profondeur. Elle comporte deux étages. La façade est orientée au nord, le long de la route nationale. Elle est ordonnancée à cinq travées. La porte d'entrée occupe la travée centrale du rez-de-chaussée. Les autres baies sont des fenêtres, celles du deuxième étage étant légèrement moins hautes que celles du rez-de-chaussée et du premier étage. L'élévation latérale orientale compte deux travées, visibles seulement au deuxième étage et constituée de deux fenêtres identiques à celles de la façade. Une gouttière est fixée au centre de cette élévation, afin de récolter les eaux du toit à longs pans inversés. Le toit est couvert de tuiles creuses. Les murs sont bâtis en moellon. Seuls les chaînes d'angles, les encadrements des baies et une fine corniche surmontant les élévations sont en pierre de taille apparente. Le reste des maçonneries est couvert d'enduit. Une corniche à modillons, en brique, orne la partie sommitale des élévations. Elle est couronnée d'un claustra en tuile porté par de petits éléments maçonnés formant une sorte de garde-corps cachant le toit.

La première extension forme deux ailes parallèles et accolées, dans le prolongement de l'élévation sud de la villa. Elles mesurent environ 25 m de long et sont reliées par un couloir central implanté dans l'axe de la porte d'entrée principale. Cette extension comprend un seul étage. Elle est bâtie de la même manière que la première villa. Les deux toits à longs pans sont couverts de tuiles creuses. L'avant-toit est orné de lambrequins en bois découpé. Du côté oriental, le rez-de-chaussée est caché par la seconde extension correspondant au musée, on ne voit donc que les fenêtres du premier étage. La façade sud présente deux pignons et comprend trois travées. Les travées latérales sont identiques et percées de porte-fenêtres à l'étage, donnant sur des balcons ouvragés. La travée centrale est en pierre de taille apparente. L'avant-toit est de ce côté largement débordant et décoré de lambrequins. Un avant-corps de bâtiment double cette façade au rez-de-chaussée et donne sur une petite terrasse qui permet d'accéder au parc Lannelongue par un escalier droit maçonné en pierre de taille. La terrasse est fermée par une grille en fer forgé, probable vestige de la grille qui entourait l'ensemble de la villa à la fin du 19e siècle. Les rampes de l'escalier sont aussi en fer forgé. La galerie court sur toute l'élévation orientale de la villa et de sa première extension. Elle ne comprend qu'un rez-de-chaussée et est couverte d'un toit terrasse. À chacune des extrémités se trouve un petit pavillon légèrement plus haut que la galerie elle-même. Un petit avant-corps est accolé contre la façade nord du pavillon nord. La porte qui y est percée est surmontée d'un fronton. Contre l'élévation sud du pavillon sud est accolée une petite abside semi-circulaire éclairée par trois hautes fenêtres. L'élévation orientale des pavillons est percée de larges baies vitrées, alors que la galerie est presque aveugle, percée d'une petite fenêtre à chaque extrémité. La galerie est bâtie en pierre de taille, laissée apparente. Les élévations sont richement décorées d'éléments architecturaux et de motifs rapportés en terre cuite vernissée. L'élévation latérale de la galerie est soulignée, en partie supérieure, par une mince corniche moulurée. Les pavillons sont quant à eux couronnés d'une corniche plus complexe, à modillons, elle-aussi

en pierre de taille. L'élévation latérale de la galerie est scandée par cinq panneaux bordés de pilastres.

Technique(s) du décor
céramique

Réprésentation(s)
tore ; cannelure ; pilastre ; fronton ; colonne ; frise ; ornement végétal ; noeud ; ruban

Précisions sur la représentation

Le décor porté est en terre cuite vernissée. L'avant-corps nord de la galerie est particulièrement ouvragé. L'arc en plein-cintre de la porte est souligné par un tore cannelé que l'on retrouve notamment comme base des pilastres sur l'ensemble du corps de bâtiment. La porte est bordée de deux colonnes légèrement renflées. Le fronton est décoré de motifs végétaux que l'on retrouve aussi sur les frises positionnées au-dessus des baies vitrées latérales. Sous ces baies vitrées, le panneau est décoré d'une frise d'oves, agrémentée de motifs végétaux en partie supérieure et d'un nœud rubané au centre, en bas.

Statut juridique

Statut de la propriété
propriété privée

Documentation

Sources

AD Gers, 11 S 8, Traverse de la ville, s.d. (vers 1825-1830).

Site internet de la commune, cartes postales anciennes (www.castera-verduzan.com).

Bibliographie

AGRAS, Francis, Castéra-Verduzan, Gers, Artip, Auch, 2013.

GRENIER, Lise (dir.), Villes d'eaux en France, exposition, Paris, ENSBA, 1985, Institut Français d'Architecture, 1984, p. 300-301.

LAFFARGUE, Claude, DUTAUT-BOUÉ, Jean-Jacques et KNEPPER, Françoise, « Castéra-Verduzan », in COURTÈS, Georges (dir.), Communes du département du Gers, Tome 2 : l'arrondissement de Condom, SAHG, Auch, 2004, p. 440-441.

LAURENT-PONCET, Dr, « Le musée du docteur Lanelongue à Castéra-Verduzan », Aesculape, 1911, p. 400-401.

Illustrations



Fig. 1 - Vue d'ensemble depuis le sud-est.



Fig. 2 - Vue d'ensemble depuis le nord-est.



Fig. 3 - Façade nord.



Fig. 4 - Façade nord, galerie du musée, ancienne porte.



Fig. 5 - Façade nord, galerie du musée, détail du décor en terre cuite vernissée.



Fig. 6 - Façade nord, galerie du musée, détail du décor en terre cuite vernissée.



Fig. 7 - Façade nord, galerie du musée, détail du décor en terre cuite vernissée.



Fig. 8 - Façade nord, galerie du musée, détail du décor en terre cuite vernissée.



Fig. 9 - Façade nord, galerie du musée, ancienne porte, vue depuis l'est.



Fig. 10 - Partie nord, vue depuis l'est.



Fig. 11 - Elévation orientale, galerie du musée, détail de la partie nord.



Fig. 12 - Elévation orientale, galerie du musée, partie nord, détail du décor en terre cuite vernissée.



Fig. 13 - Elévation orientale, galerie du musée, partie nord, détail du décor en terre cuite vernissée.



Fig. 14 - Elévation orientale, galerie du musée, partie nord, détail du décor en terre cuite vernissée.



Fig. 15 - Elévation orientale, galerie du musée, vue depuis le sud-est.



Fig. 16 - Elévation orientale, galerie du musée, vue depuis le nord-est.



Fig. 17 - Elévation orientale, galerie du musée, partie sud.



Fig. 18 - Elévation orientale, galerie du musée, partie sud, détail du décor en terre cuite vernissée.



Fig. 19 - Elévation orientale, galerie du musée, partie sud, vue depuis le sud-est.



Fig. 20 - Elévation orientale, galerie du musée, partie sud, détail, vue depuis le sud-est.



Fig. 21 - Elévation sud donnant sur le parc.



Fig. 22 - Elévation sud donnant sur le parc, détail des lambrequins.



Fig. 23 - Elévation sud donnant sur le parc, détail de l'escalier.

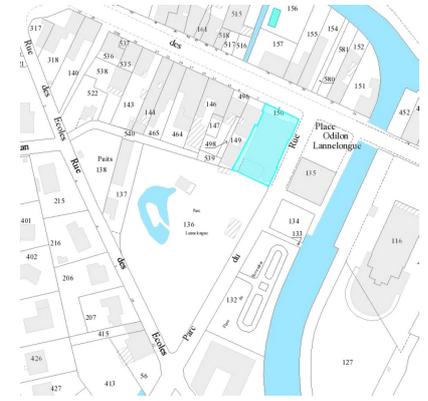


Fig. 24 - Extrait du plan cadastral de 2020.

Références des illustrations

- Fig. 1 : I3200540_20203200782NUCA - Comet, Anaïs - (c) Communauté d'agglomération Grand Auch Coeur de Gascogne ; (c) Inventaire général Région Occitanie
 Fig. 2 : I3200540_20203200783NUCA - Comet, Anaïs - (c) Communauté d'agglomération Grand Auch Coeur de Gascogne ; (c) Inventaire général Région Occitanie
 Fig. 3 : I3200540_20203200784NUCA - Comet, Anaïs - (c) Communauté d'agglomération Grand Auch Coeur de Gascogne ; (c) Inventaire général Région Occitanie
 Fig. 4 : I3200540_20203200785NUCA - Comet, Anaïs - (c) Communauté d'agglomération Grand Auch Coeur de Gascogne ; (c) Inventaire général Région Occitanie
 Fig. 5 : I3200540_20203200786NUCA - Comet, Anaïs - (c) Communauté d'agglomération Grand Auch Coeur de Gascogne ; (c) Inventaire général Région Occitanie
 Fig. 6 : I3200540_20203200787NUCA - Comet, Anaïs - (c) Communauté d'agglomération Grand Auch Coeur de Gascogne ; (c) Inventaire général Région Occitanie
 Fig. 7 : I3200540_20203200788NUCA - Comet, Anaïs - (c) Communauté d'agglomération Grand Auch Coeur de Gascogne ; (c) Inventaire général Région Occitanie
 Fig. 8 : I3200540_20203200789NUCA - Comet, Anaïs - (c) Communauté d'agglomération Grand Auch Coeur de Gascogne ; (c) Inventaire général Région Occitanie
 Fig. 9 : I3200540_20203200790NUCA - Comet, Anaïs - (c) Communauté d'agglomération Grand Auch Coeur de Gascogne ; (c) Inventaire général Région Occitanie
 Fig. 10 : I3200540_20203200791NUCA - Comet, Anaïs - (c) Communauté d'agglomération Grand Auch Coeur de Gascogne ; (c) Inventaire général Région Occitanie
 Fig. 11 : I3200540_20203200792NUCA - Comet, Anaïs - (c) Communauté d'agglomération Grand Auch Coeur de Gascogne ; (c) Inventaire général Région Occitanie
 Fig. 12 : I3200540_20203200793NUCA - Comet, Anaïs - (c) Communauté d'agglomération Grand Auch Coeur de Gascogne ; (c) Inventaire général Région Occitanie
 Fig. 13 : I3200540_20203200794NUCA - Comet, Anaïs - (c) Communauté d'agglomération Grand Auch Coeur de Gascogne ; (c) Inventaire général Région Occitanie
 Fig. 14 : I3200540_20203200795NUCA - Comet, Anaïs - (c) Communauté d'agglomération Grand Auch Coeur de Gascogne ; (c) Inventaire général Région Occitanie
 Fig. 15 : I3200540_20203200796NUCA - Comet, Anaïs - (c) Communauté d'agglomération Grand Auch Coeur de Gascogne ; (c) Inventaire général Région Occitanie
 Fig. 16 : I3200540_20203200797NUCA - Comet, Anaïs - (c) Communauté d'agglomération Grand Auch Coeur de Gascogne ; (c) Inventaire général Région Occitanie
 Fig. 17 : I3200540_20203200798NUCA - Comet, Anaïs - (c) Communauté d'agglomération Grand Auch Coeur de Gascogne ; (c) Inventaire général Région Occitanie
 Fig. 18 : I3200540_20203200799NUCA - Comet, Anaïs - (c) Communauté d'agglomération Grand Auch Coeur de Gascogne ; (c) Inventaire général Région Occitanie
 Fig. 19 : I3200540_20203200800NUCA - Comet, Anaïs - (c) Communauté d'agglomération Grand Auch Coeur de Gascogne ; (c) Inventaire général Région Occitanie
 Fig. 20 : I3200540_20203200801NUCA - Comet, Anaïs - (c) Communauté d'agglomération Grand Auch Coeur de Gascogne ; (c) Inventaire général Région Occitanie
 Fig. 21 : I3200540_20203200802NUCA - Comet, Anaïs - (c) Communauté d'agglomération Grand Auch Coeur de Gascogne ; (c) Inventaire général Région Occitanie
 Fig. 22 : I3200540_20203200803NUCA - Comet, Anaïs - (c) Communauté d'agglomération Grand Auch Coeur de Gascogne ; (c) Inventaire général Région Occitanie
 Fig. 23 : I3200540_20203200804NUCA - Comet, Anaïs - (c) Communauté d'agglomération Grand Auch Coeur de Gascogne ; (c) Inventaire général Région Occitanie
 Fig. 24 : I3200540_20203201210NUCA - Comet, Anaïs - (c) Communauté d'agglomération Grand Auch Coeur de Gascogne ; (c) Inventaire général Région Occitanie

32. Castéra-Verduzan

Ecoles (rue des)

ancienne villa transformée en musée puis en casino

ancienne maison de gardien et communs



Notice succincte

Anciennes annexes de la villa d'Odilon Lannelongue.

Références documentaires

Référence de l'œuvre

IA32110464

Date de l'enquête

2020

Date(s) de la rédaction de la notice

2020

Date de la dernière mise à jour

2020/06/09

Auteur(s) de la notice

Comet Anaïs

Copyright

(c) Communauté d'agglomération Grand Auch Coeur de Gascogne ; (c) Inventaire général Région Occitanie

Type d'étude

inventaire préliminaire (diagnostic patrimonial)

Type de notice

oeuvre sélectionnée

Localisation

Canton

Baïse-Armagnac

Edifice de conservation

ancienne villa transformée en musée puis en casino

Référence de l'édifice de conservation

IA32110456

Références cadastrales

2020 AX 137

Coordonnées géographiques (Lambert 93)

0493143 ; 6303981

Historique

Datation(s) principale(s)

4e quart 19e siècle

Personne(s) liée(s) à l'oeuvre

Lannelongue Odilon (commanditaire)

Notice historique

Cet édifice est une ancienne annexe de la villa d'Odilon Lannelongue qu'il a probablement fait construire au cours du dernier quart du 19e siècle, au moment où il transforme la maison familiale et aménage le parc. Il s'agissait probablement d'une maison de gardien pour la partie sud et de remises et écuries pour la partie nord. L'ensemble a certainement été légué à l'Etat par Odilon Lannelongue à sa mort en 1911 et racheté par la commune au cours du 3e quart du 20e siècle. Un logement a été aménagé dans l'ancienne maison de gardien, ainsi que des toilettes publics. L'autre bâtiment abrite des locaux communaux.

Description

Matériau(x) du gros-oeuvre

calcaire ; moellon ; enduit ; brique

Matériau(x) de couverture

tuile creuse

Nombre d'étages ou de vaisseaux

rez-de-chaussée ; comble à surcroît

Notice descriptive

L'ensemble est constitué par deux bâtiments distincts. Ils sont alignés contre la limite ouest du parc Lannelongue et donnent sur le parc, à l'est. Le mur ouest donnant sur la rue est totalement aveugle. Ils sont bâtis de la même manière et selon un même style aux accents néo-régionalistes, avec notamment des toits très débordants portés par des aisseliers en bois travaillé. Les maçonneries sont en moellon, probablement de calcaire local. Les murs sont enduits. Seuls les chaînes d'angle et les encadrements des baies sont apparents et constitués de pierres de taille et de briques alternées. Les toits sont couverts de tuiles creuses. Les limites entre les niveaux sont marquées par des réglots à denticules en brique.

Le bâtiment sud est une ancienne maison de gardien. Elle comprend un rez-de-chaussée et un comble à surcroît. Une tourelle de plan carré est adossée contre l'angle sud-est de la maison. Elle comprend un étage supplémentaire.

Seule la porte d'entrée principale se trouve sur l'élévation sud, l'essentiel des ouvertures donnant à l'est et au nord, sur le parc. De ce côté les pignons sont percés de croisés au niveau du comble à surcroît. Au rez-de-chaussée se trouve une simple fenêtre à meneau sur l'élévation orientale et une porte-fenêtre sur l'élévation nord. Cette dernière est protégée par un petit auvent en bois couvert de tuiles creuses. Le toit de la maison est en double bâtière.

La tourelle est percée de petits jours au rez-de-chaussée (sud et est) et au premier étage (ouest et est). Elle est agrémentée de treillis en bois au rez-de-chaussée sur l'élévation ouest et au premier étage sur l'élévation est. Le deuxième étage de la tourelle est percé, sur les quatre faces, de petits oculi semi-circulaires, dont certains sont dotés de planches d'envol pour les pigeons. La tourelle est couverte d'un toit en pavillon.

Un mur ferme le côté ouest du parc et assure la continuité entre les deux bâtiments.

Le bâtiment nord accueillait les communs de la villa. De plan allongé, il mesure environ 25 m de long pour 7 m de profondeur. Il comprend un rez-de-chaussée et un comble à surcroît. Les extrémités sont traitées en pavillon et présentent un pignon en façade, alors que sur le reste du bâtiment c'est le mur gouttereau qui occupe la façade orientale. Le toit des pavillons est à longs pans et celui de la partie centrale à un pan interrompu par deux lucarnes en façade.

Les pavillons sont percés de deux larges portes de remise au rez-de-chaussée, surmontée de deux simples porte-fenêtres au niveau du comble à surcroît. Un faux oculus en brique est implanté au-dessus et la partie supérieure du mur est décorée d'une frise en brique.

La partie centrale est occupée par deux portes, probablement d'écurie, en rez-de-chaussée. Elles sont surmontées de lucarnes très ouvertes servant peut-être initialement pour rentrer le foin dans les combles.

Etat de l'oeuvre

remanié

Statut juridique

Statut de la propriété

propriété publique

Illustrations



Fig. 1 - Vue d'ensemble depuis le sud-est.



Fig. 2 - Maison de gardien, tourelle d'angle, vue depuis le sud-est.



Fig. 3 - Maison de gardien, élévation sud.



Fig. 4 - Maison de gardien, élévation sud.



Fig. 5 - Maison de gardien, tourelle d'angle, vue depuis le sud-ouest.



Fig. 6 - Maison de gardien, élévation orientale, vue depuis le sud-est.



Fig. 7 - Maison de gardien, élévation orientale, détail des baies.



Fig. 8 - Maison de gardien, élévation orientale, vue depuis le sud-est.



Fig. 9 - Maison de gardien, vue depuis le nord-est.



Fig. 10 - Communs, vue depuis le sud-est.



Fig. 11 - Communs, vue depuis le nord-est.



Fig. 12 - Communs, vue depuis le nord-est.



Fig. 13 - Communs, partie nord, vue depuis l'est.



Fig. 14 - Communs, partie sud, vue depuis le nord-est.



Fig. 15 - Vue d'ensemble depuis le nord-ouest.



Fig. 16 - Extrait du plan cadastral de 2020.

Références des illustrations

- Fig. 1 : I3200540_20203200925NUCA - Comet, Anaïs - (c) Communauté d'agglomération Grand Auch Coeur de Gascogne ; (c) Inventaire général Région Occitanie
Fig. 2 : I3200540_20203200926NUCA - Comet, Anaïs - (c) Communauté d'agglomération Grand Auch Coeur de Gascogne ; (c) Inventaire général Région Occitanie
Fig. 3 : I3200540_20203200927NUCA - Comet, Anaïs - (c) Communauté d'agglomération Grand Auch Coeur de Gascogne ; (c) Inventaire général Région Occitanie
Fig. 4 : I3200540_20203200928NUCA - Comet, Anaïs - (c) Communauté d'agglomération Grand Auch Coeur de Gascogne ; (c) Inventaire général Région Occitanie
Fig. 5 : I3200540_20203200929NUCA - Comet, Anaïs - (c) Communauté d'agglomération Grand Auch Coeur de Gascogne ; (c) Inventaire général Région Occitanie
Fig. 6 : I3200540_20203200930NUCA - Comet, Anaïs - (c) Communauté d'agglomération Grand Auch Coeur de Gascogne ; (c) Inventaire général Région Occitanie
Fig. 7 : I3200540_20203200931NUCA - Comet, Anaïs - (c) Communauté d'agglomération Grand Auch Coeur de Gascogne ; (c) Inventaire général Région Occitanie
Fig. 8 : I3200540_20203200932NUCA - Comet, Anaïs - (c) Communauté d'agglomération Grand Auch Coeur de Gascogne ; (c) Inventaire général Région Occitanie
Fig. 9 : I3200540_20203200933NUCA - Comet, Anaïs - (c) Communauté d'agglomération Grand Auch Coeur de Gascogne ; (c) Inventaire général Région Occitanie
Fig. 10 : I3200540_20203200934NUCA - Comet, Anaïs - (c) Communauté d'agglomération Grand Auch Coeur de Gascogne ; (c) Inventaire général Région Occitanie
Fig. 11 : I3200540_20203200935NUCA - Comet, Anaïs - (c) Communauté d'agglomération Grand Auch Coeur de Gascogne ; (c) Inventaire général Région Occitanie
Fig. 12 : I3200540_20203200936NUCA - Comet, Anaïs - (c) Communauté d'agglomération Grand Auch Coeur de Gascogne ; (c) Inventaire général Région Occitanie
Fig. 13 : I3200540_20203200937NUCA - Comet, Anaïs - (c) Communauté d'agglomération Grand Auch Coeur de Gascogne ; (c) Inventaire général Région Occitanie
Fig. 14 : I3200540_20203200938NUCA - Comet, Anaïs - (c) Communauté d'agglomération Grand Auch Coeur de Gascogne ; (c) Inventaire général Région Occitanie
Fig. 15 : I3200540_20203200939NUCA - Comet, Anaïs - (c) Communauté d'agglomération Grand Auch Coeur de Gascogne ; (c) Inventaire général Région Occitanie
Fig. 16 : I3200540_20203201204NUCA - Comet, Anaïs - (c) Communauté d'agglomération Grand Auch Coeur de Gascogne ; (c) Inventaire général Région Occitanie

32. Castéra-Verduzan

Parc (rue du) ; Ecoles (rue des)

ancienne villa transformée en musée puis en casino

parc Lannelongue



Notice succincte

Ancien parc de la villa Lannelongue, transformé en jardin public.

Références documentaires

Référence de l'œuvre

IA32110457

Date de l'enquête

2020

Date(s) de la rédaction de la notice

2020

Date de la dernière mise à jour

2020/06/09

Auteur(s) de la notice

Comet Anaïs

Copyright

(c) Communauté d'agglomération Grand Auch Coeur de Gascogne ; (c) Inventaire général Région Occitanie

Type d'étude

inventaire préliminaire (diagnostic patrimonial)

Type de notice

oeuvre repérée

Localisation

Canton

Baïse-Armagnac

Edifice de conservation

ancienne villa transformée en musée puis en casino

Référence de l'édifice de conservation

IA32110456

Références cadastrales

2020 AX 136

Coordonnées géographiques (Lambert 93)

0493176 ; 6303952

Milieu d'implantation

en ville

Historique

Datation(s) principale(s)

4e quart 19e siècle ; 2e moitié 20e siècle

Personne(s) liée(s) à l'oeuvre

Lannelongue Odilon (commanditaire)

Notice historique

Le parc Lannelongue est l'ancien parc de la villa du professeur Odilon Lannelongue, probablement aménagé lorsqu'il fait agrandir sa maison familiale au cours du dernier quart du 19e siècle.

Le parc a été légué par Odilon Lannelongue à l'État, en 1911, en même temps que sa villa et le musée qui s'y trouvait. Il était alors peut-être déjà ouvert au public, ou du moins aux curistes qui fréquentaient l'établissement situé à quelques dizaines de mètres.

Le parc est racheté par la commune au cours du 3e quart du 20e siècle, en même temps que les édifices de la succession Lannelongue. C'est à cette période qu'un monument à Lannelongue y est installé. Le buste est l'oeuvre de Paul Dubois (1829-1905), célèbre sculpteur parisien, directeur de l'École des Beaux-Arts et professeur de Camille Claudel.

Dans les années 1970-1980, la commune aménage un golf miniature et, dans les années qui suivent, une scène pour la tenue de spectacles, ainsi que des jeux pour enfants.

Description

Couvert et découvert de jardin

groupe d'arbres ; pelouse

Notice descriptive

Le parc Lannelongue est situé au cœur du bourg de Castéra-Verduzan. Il est bordé par deux rues, à l'est et au sud-ouest, et par des bâtiments à l'ouest et au nord. Il présente un plan trapézoïdal d'environ 60m de large pour 50 et 100 m de long. Il couvre une surface de plus de 4500 m².

Le parc est entièrement fermé par une grille sur les côtés qui ne sont pas occupés par des bâtiments. La grille est fixée sur un mur bahut. Deux entrées permettent d'accéder dans le parc : un portail suffisamment large pour permettre le passage des véhicules de service, à l'ouest, et un portillon pour les piétons donnant sur un escalier, au nord-est.

La partie nord-est du parc est constituée d'un vaste espace vacant et d'une scène de spectacles en béton. La partie ouest du parc est occupée par un petit lac agrémenté d'une île artificielle. Le lac est entouré d'arbres. Il est protégé par un grillage. D'autres arbres majestueux, aux essences parfois rares occupent la partie sud du parc. Le golf miniature est disséminé autour du lac et sur la bordure sud du parc. Il est construit en béton, peint en rouge bordeaux et blanc. Les jeux pour enfants se trouvent au centre du parc, entre la partie sud du lac, à l'ouest, et le monument à Lannelongue, à l'est. Ce monument est orienté vers l'intérieur du parc. Il est constitué d'un socle quadrangulaire sur lequel est installée une colonne renflée surmontée d'un buste en bronze.

Statut juridique

Statut de la propriété

propriété publique

Illustrations



Fig. 1 - Vue d'ensemble depuis le sud-ouest.



Fig. 2 - Vue d'ensemble depuis le sud-est.



Fig. 3 - Entrée ouest, vue depuis le sud.



Fig. 4 - Partie est, vue depuis le sud.



Fig. 5 - Partie nord-est, vue depuis le nord-est.



Fig. 6 - Golf miniature, vue depuis le nord-est.



Fig. 7 - Golf miniature, vue depuis le nord.



Fig. 8 - Partie sud, vue depuis l'ouest.



Fig. 9 - Partie est, vue depuis l'ouest.



Fig. 10 - Partie ouest, vue depuis le sud-est.



Fig. 11 - Lac, vue depuis le sud-est.



Fig. 12 - Lac, vue depuis le nord-ouest.



Fig. 13 - Golf miniature et lac, vue depuis le sud-ouest.



Fig. 14 - Golf miniature, vue depuis l'est.



Fig. 15 - Cèdre, vue depuis le nord-est.



Fig. 16 - Arbres remarquables, vue depuis l'est.



Fig. 17 - Monument à Lannelongue, vue depuis le nord-ouest.



Fig. 18 - Monument à Lannelongue, vue depuis l'est.



Fig. 19 - Monument à Lannelongue, vue depuis le nord-ouest.



Fig. 20 - Monument à Lannelongue, vue depuis l'ouest.



Fig. 21 - Monument à Lannelongue, détail, vue depuis l'ouest.



Fig. 22 - Monument à Lannelongue, détail, vue depuis le sud.



Fig. 23 - Plaque commémorative gravée.



Fig. 24 - Ancienne borne gravée de la croix de Malte.



Fig. 25 - Extrait du plan cadastral de 2020.

Références des illustrations

- Fig. 1 : I3200540_20203200805NUCA - Comet, Anaïs - (c) Communauté d'agglomération Grand Auch Coeur de Gascogne ; (c) Inventaire général Région Occitanie
Fig. 2 : I3200540_20203200806NUCA - Comet, Anaïs - (c) Communauté d'agglomération Grand Auch Coeur de Gascogne ; (c) Inventaire général Région Occitanie
Fig. 3 : I3200540_20203200807NUCA - Comet, Anaïs - (c) Communauté d'agglomération Grand Auch Coeur de Gascogne ; (c) Inventaire général Région Occitanie
Fig. 4 : I3200540_20203200808NUCA - Comet, Anaïs - (c) Communauté d'agglomération Grand Auch Coeur de Gascogne ; (c) Inventaire général Région Occitanie
Fig. 5 : I3200540_20203200809NUCA - Comet, Anaïs - (c) Communauté d'agglomération Grand Auch Coeur de Gascogne ; (c) Inventaire général Région Occitanie
Fig. 6 : I3200540_20203200810NUCA - Comet, Anaïs - (c) Communauté d'agglomération Grand Auch Coeur de Gascogne ; (c) Inventaire général Région Occitanie
Fig. 7 : I3200540_20203200811NUCA - Comet, Anaïs - (c) Communauté d'agglomération Grand Auch Coeur de Gascogne ; (c) Inventaire général Région Occitanie
Fig. 8 : I3200540_20203200812NUCA - Comet, Anaïs - (c) Communauté d'agglomération Grand Auch Coeur de Gascogne ; (c) Inventaire général Région Occitanie
Fig. 9 : I3200540_20203200813NUCA - Comet, Anaïs - (c) Communauté d'agglomération Grand Auch Coeur de Gascogne ; (c) Inventaire général Région Occitanie
Fig. 10 : I3200540_20203200814NUCA - Comet, Anaïs - (c) Communauté d'agglomération Grand Auch Coeur de Gascogne ; (c) Inventaire général Région Occitanie
Fig. 11 : I3200540_20203200815NUCA - Comet, Anaïs - (c) Communauté d'agglomération Grand Auch Coeur de Gascogne ; (c) Inventaire général Région Occitanie
Fig. 12 : I3200540_20203200816NUCA - Comet, Anaïs - (c) Communauté d'agglomération Grand Auch Coeur de Gascogne ; (c) Inventaire général Région Occitanie
Fig. 13 : I3200540_20203200817NUCA - Comet, Anaïs - (c) Communauté d'agglomération Grand Auch Coeur de Gascogne ; (c) Inventaire général Région Occitanie
Fig. 14 : I3200540_20203200818NUCA - Comet, Anaïs - (c) Communauté d'agglomération Grand Auch Coeur de Gascogne ; (c) Inventaire général Région Occitanie
Fig. 15 : I3200540_20203200819NUCA - Comet, Anaïs - (c) Communauté d'agglomération Grand Auch Coeur de Gascogne ; (c) Inventaire général Région Occitanie
Fig. 16 : I3200540_20203200820NUCA - Comet, Anaïs - (c) Communauté d'agglomération Grand Auch Coeur de Gascogne ; (c) Inventaire général Région Occitanie
Fig. 17 : I3200540_20203200821NUCA - Comet, Anaïs - (c) Communauté d'agglomération Grand Auch Coeur de Gascogne ; (c) Inventaire général Région Occitanie
Fig. 18 : I3200540_20203200822NUCA - Comet, Anaïs - (c) Communauté d'agglomération Grand Auch Coeur de Gascogne ; (c) Inventaire général Région Occitanie
Fig. 19 : I3200540_20203200823NUCA - Comet, Anaïs - (c) Communauté d'agglomération Grand Auch Coeur de Gascogne ; (c) Inventaire général Région Occitanie
Fig. 20 : I3200540_20203200824NUCA - Comet, Anaïs - (c) Communauté d'agglomération Grand Auch Coeur de Gascogne ; (c) Inventaire général Région Occitanie
Fig. 21 : I3200540_20203200825NUCA - Comet, Anaïs - (c) Communauté d'agglomération Grand Auch Coeur de Gascogne ; (c) Inventaire général Région Occitanie
Fig. 22 : I3200540_20203200826NUCA - Comet, Anaïs - (c) Communauté d'agglomération Grand Auch Coeur de Gascogne ; (c) Inventaire général Région Occitanie
Fig. 23 : I3200540_20203200827NUCA - Comet, Anaïs - (c) Communauté d'agglomération Grand Auch Coeur de Gascogne ; (c) Inventaire général Région Occitanie
Fig. 24 : I3200540_20203200828NUCA - Comet, Anaïs - (c) Communauté d'agglomération Grand Auch Coeur de Gascogne ; (c) Inventaire général Région Occitanie
Fig. 25 : I3200540_20203201218NUCA - Comet, Anaïs - (c) Communauté d'agglomération Grand Auch Coeur de Gascogne ; (c) Inventaire général Région Occitanie

32. Jegun ; Castéra-Verduzan

ancienne voie ferrée d'Auch à Castéra-Verduzan (Jegun, Castéra-Verduzan)



Notice succincte

Ancienne ligne de chemin de fer dont subsistent plusieurs édifices remarquables le long du tracé.

Références documentaires

Référence de l'œuvre

IA32110383

Date de l'enquête

2019

Date(s) de la rédaction de la notice

2019

Date de la dernière mise à jour

2020/05/25

Auteur(s) de la notice

Comet Anaïs

Copyright

(c) Communauté d'agglomération Grand Auch Coeur de Gascogne ; (c) Inventaire général Région Occitanie

Type d'étude

inventaire préliminaire (diagnostic patrimonial)

Type de notice

oeuvre sélectionnée

Localisation

Canton

Gascogne auscitaine ; Baïse-Armagnac

Références cadastrales

2019 AI, AK, AR, AW, AZ, BA, BC (non cadastré)

Coordonnées géographiques (Lambert 93)

0494405 ; 6301807/0495083 ; 6301175/0497847 ; 6295917

Milieu d'implantation

en écart ; isolé

Historique

Datation(s) principale(s)

limite 19e siècle 20e siècle

Année(s)

1909

Justification de la date

daté par travaux historiques

Personne(s) liée(s) à l'oeuvre

Compagnie des chemins de fer du Midi

Notice historique

La construction de la voie ferrée d'Auch à Castéra-Verduzan s'inscrit dans une double volonté de relier, d'une part Auch et Condom et d'autre part Auch et Eauze. La partie comprise entre Auch et Castéra-Verduzan est commune aux deux lignes. La construction et l'exploitation de la voie ferrée d'Auch à Castéra-Verduzan est confiée, en 1886, à la Compagnie du Midi. Il s'agissait alors d'envisager une ligne de plus grande ampleur reliant Auch à Bazas, via Eauze. Plusieurs tracés sont envisagés et c'est finalement celui par la vallée de la Loustère qui est choisi en 1896. Les travaux débutent rapidement pour le tronçon compris entre Auch et Castéra-Verduzan qui est inauguré en 1905. Il comprend deux stations, à Castéra-Verduzan et à Jegun, et une halte, à Saint-Lary. Ce tronçon est inauguré en mai 1909.

La station de Jegun est bâtie, comme les maisons de garde-barrières d'Embernadie, Lassus et Labâtisse, dans les premières années du 20e siècle.

La station de Castéra-Verduzan est bâtie, comme celle de Jegun, dans les premières années du 20e siècle. Malgré des demandes répétées d'implanter la gare plus près de la station thermale, c'est finalement cet emplacement, situé à plus de 2 km des thermes, qui est choisi. Il permet de ne construire qu'une seule gare pour desservir Castéra-Verduzan en amont de la bifurcation entre les voies partant vers Vic-Fezensac et vers Condom. La gare a été transformée au cours de la seconde moitié du 20e siècle et sert aujourd'hui de bureaux à la coopérative qui a installé plusieurs silos sur le site.

Le transport de voyageurs cesse sur cette ligne en 1938. Le fret perdure entre Auch et Eauze jusqu'en 1952. La ligne est officiellement fermée en 1954 et les voies démontées en 1957. Si le tracé de la ligne est encore lisible sur les plans cadastraux ou la carte IGN, il est en voie d'effacement.

L'inventaire du patrimoine n'a porté, pour le moment, que sur les communes de Jegun et de Castéra-Verduzan.

Description

Parties constituantes

tunnel ; gare ; silo

Références des parties constituantes

IA32110306 ; IA32110469

Matériau(x) du gros-oeuvre

calcaire ; moellon ; enduit

Matériau(x) de couverture

tuile creuse ; tuile creuse mécanique

Plan

plan rectangulaire régulier

Nombre d'étages ou de vaisseaux

1 étage carré

Notice descriptive

Le tracé de la voie ferrée d'Auch à Castéra-Verduzan traverse la commune de Jegun du sud-est au nord-ouest. La ligne traverse la commune de Jegun dans la vallée de la Loustère, comme la route départementale 930, ce qui n'a pas donné lieu à la réalisation d'ouvrages d'art monumentaux comme des ponts ou des tunnels. Elle ne comptait qu'une seule voie. La gare de Jegun se trouve près du hameau de Labâtisse (AW 323), en contrebas du bourg de Jegun. La station est en grande partie conservée mais n'a pas pu être observée dans le cadre de l'inventaire préliminaire (propriété privée, non visible depuis la voie publique). Trois maisons de garde-barrières sont conservées à Embernadie (BA 195), à Lassus (AR 25) et Labâtisse (AW 259). Elles sont relativement semblables aux autres maisons de garde-barrières de cette époque : plan rectangulaire, faibles dimensions, un étage, construction en moellon, murs enduits, toits à longs pans couverts de tuiles creuses ou de tuiles creuses mécaniques.

Le tracé de la voie ferrée d'Auch à Castéra-Verduzan ne traverse la commune de Castéra-Verduzan que sur environ 700 m, du sud-est à la bifurcation entre les voies menant d'une part à Vic-Fezensac et d'autre part à Condom. La gare de Castéra-Verduzan est le seul édifice lié à cette voie de chemin de fer situé sur le territoire communal (AS 247).

Parmi les éléments notables de la ligne en dehors des communes de Castéra-Verduzan et de Jegun, il faut signaler le tunnel ferroviaire de Marcaud et le viaduc qui se trouvent sur la commune de Castin.

Statut juridique

Statut de la propriété
propriété privée ; propriété publique

Documentation

Sources

AD Gers, 23 S 5, Dossier concernant l'emplacement des stations sur la ligne d'Auch à Eauze, par Castéra-Verduzan, 1897 ; Bureau extérieur de Castéra-Verduzan, 1903.

Bibliographie

CASTERA, Nicole, "Les chemins de fer dans le Gers de leur origine à aujourd'hui", Bulletin d'histoire sociale du Gers, 2012.
MERCIER, Jocelyne, L'établissement des chemins de fer dans le Gers, maîtrise d'histoire, 1971.



Fig. 1 - Jegun, Embernadie, ancienne maison de garde-barrière (parcelle BA 195), vue depuis le sud-ouest.



Fig. 2 - Jegun, Embernadie, ancienne maison de garde-barrière (parcelle BA 195), vue depuis le sud.



Fig. 3 - Jegun, Lassus, ancienne maison de garde-barrière (parcelle AR 25), vue depuis le sud.



Fig. 4 - Jegun, Bordes-de-ça, tracé de l'ancienne voie ferrée (parcelle AK 60), vue depuis le nord.



Fig. 5 - Jegun, Labâtisse, ancienne maison de garde-barrière (parcelle AW 259), vue depuis le sud.



Fig. 6 - Castéra-Verduzan (section AS, non cadastré), pont menant à la gare, vue depuis le nord.



Fig. 7 - Castéra-Verduzan (section AS, non cadastré), pont menant à la gare, vue depuis le nord-est.



Fig. 8 - Castéra-Verduzan (section AS, non cadastré), allée menant à la gare, vue depuis le sud.

Références des illustrations

- Fig. 1 : I3200540_20193201300NUCA - Comet, Anaïs - (c) Communauté d'agglomération Grand Auch Coeur de Gascogne ; (c) Inventaire général Région Occitanie
 Fig. 2 : I3200540_20193201301NUCA - Comet, Anaïs - (c) Communauté d'agglomération Grand Auch Coeur de Gascogne ; (c) Inventaire général Région Occitanie
 Fig. 3 : I3200540_20193201302NUCA - Comet, Anaïs - (c) Communauté d'agglomération Grand Auch Coeur de Gascogne ; (c) Inventaire général Région Occitanie
 Fig. 4 : I3200540_20193201303NUCA - Comet, Anaïs - (c) Communauté d'agglomération Grand Auch Coeur de Gascogne ; (c) Inventaire général Région Occitanie
 Fig. 5 : I3200540_20193201292NUCA - Comet, Anaïs - (c) Communauté d'agglomération Grand Auch Coeur de Gascogne ; (c) Inventaire général Région Occitanie
 Fig. 6 : I3200540_20203200755NUCA - Comet, Anaïs - (c) Communauté d'agglomération Grand Auch Coeur de Gascogne ; (c) Inventaire général Région Occitanie
 Fig. 7 : I3200540_20203200757NUCA - Comet, Anaïs - (c) Communauté d'agglomération Grand Auch Coeur de Gascogne ; (c) Inventaire général Région Occitanie
 Fig. 8 : I3200540_20203200756NUCA - Comet, Anaïs - (c) Communauté d'agglomération Grand Auch Coeur de Gascogne ; (c) Inventaire général Région Occitanie

32. Castéra-Verduzan

Gare (à la) Gare (avenue de la)

ancienne voie ferrée d'Auch à Castéra-Verduzan (Jegun, Castéra-Verduzan)

ancienne gare, actuellement silos et bureaux



Notice succincte

Ancienne gare du début du 20e siècle réutilisée en bureaux pour les silos installés quelques décennies après.

Références documentaires

Référence de l'œuvre

IA32110469

Date de l'enquête

2020

Date(s) de la rédaction de la notice

2020

Date de la dernière mise à jour

2020/06/09

Auteur(s) de la notice

Comet Anaïs

Copyright

(c) Communauté d'agglomération Grand Auch Coeur de Gascogne ; (c) Inventaire général Région Occitanie

Type d'étude

inventaire préliminaire (diagnostic patrimonial)

Type de notice

oeuvre sélectionnée

Localisation

Canton

Baïse-Armagnac

Edifice de conservation

ancienne voie ferrée d'Auch à Castéra-Verduzan (Jegun, Castéra-Verduzan)

Référence de l'édifice de conservation

IA32110383

Références cadastrales

2020 AS 247

Coordonnées géographiques (Lambert 93)

0494070 ; 6302031

Milieu d'implantation

isolé

Historique

Datation(s) principale(s)

1er quart 20e siècle ; 2e moitié 20e siècle

Notice historique

La gare de Castéra-Verduzan est bâtie dans les premières années du 20^e siècle. La voie reliant Auch à Castéra-Verduzan, dont elle assure le terminus, est inaugurée en mai 1909.

Malgré des demandes répétées d'implanter la gare plus près de la station thermale, c'est finalement cet emplacement, situé à plus de 2 km des thermes, qui est choisi. Il permet de ne construire qu'une seule gare pour desservir Castéra-Verduzan en amont de la bifurcation entre les voies partant vers Vic-Fezensac et vers Condom. Une seconde halte existait tout de même à la barrière du Pouchon.

Les cartes postales des années 1910 montrent qu'il y avait alors au moins trois édifices : la gare à proprement parler (divisée en deux corps de bâtiments, un pour les voyageurs et un pour les marchandises) et deux autres édifices annexes, vers l'est. Un de ces deux derniers édifices a été démoli. Les autres subsistent, bien que remaniés.

La gare a été agrandie à une date inconnue. Sur les cartes postales anciennes, le bâtiment pour les voyageurs ne compte en effet que deux travées de longueur contre trois aujourd'hui. Le fait que la troisième travée soit semblable aux deux autres permet de suggérer que cette extension est intervenue assez rapidement après la construction initiale. Elle est peut-être à mettre en relation avec la mise en service des lignes menant à Vic-Fezensac et à Condom, respectivement en 1924 et en 1925.

Le transport de voyageurs cesse sur cette ligne en 1938, mais le fret perdure entre Auch et Eauze jusqu'en 1952. La ligne est officiellement fermée en 1954 et les voies démontées en 1957. Les anciens bâtiments de la gare sont alors exploités par M. Pandelé, commerçant en grain, fourage, etc. En 1963, ils sont rachetés par la coopérative Mathieu, qui fusionne ensuite avec la CMA pour devenir la coopérative Terres de Gascogne. Les édifices sont transformés et servent aujourd'hui de bureaux à la coopérative pour la gestion des nombreux silos et espaces de stockage installés sur le site depuis le milieu du 20^e siècle.

Description

Matériau(x) du gros-oeuvre

calcaire ; moellon ; enduit

Matériau(x) de couverture

tuile plate mécanique

Plan

plan rectangulaire régulier

Nombre d'étages ou de vaisseaux

rez-de-chaussée ; 1 étage carré

Type d'élévation

élévation ordonnancée

Notice descriptive

L'ancienne gare se trouve sur la ligne reliant Auch à Castéra-Verduzan, mais elle sert aussi pour les voies menant de Castéra-Verduzan à Vic-Fezensac et à Condom. La bifurcation de ces deux voies se fait en aval de la gare de Castéra-Verduzan, entre cette dernière et le bourg qu'elle dessert.

L'ancienne gare se trouve au bout d'une allée d'arbres arrivant de la route départementale 930, au nord.

L'ensemble comprend de nombreux bâtiments dont seuls les plus anciens sont traités ici.

Il subsiste deux édifices de l'ancienne gare de Castéra-Verduzan : la gare elle-même et une petite annexe située à l'écart, au sud-est.

La gare est constituée de deux corps de bâtiments accolés dans le prolongement l'un de l'autre. Ils forment un rectangle d'environ 30 m de long pour une dizaine de large. Le corps de bâtiment oriental était la gare de voyageurs. Les façades nord et sud sont ordonnancées à trois travées. Chacune comprend une porte-fenêtre au rez-de-chaussée et une fenêtre à l'étage. Toutes les baies sont en pierre de taille apparente et couvertes d'arcs segmentaires. Le corps de bâtiment occidental était la gare de marchandises. Des portes de quai permettaient le chargement et le déchargement des marchandises.

L'annexe ne mesure qu'environ 6 m de côté. Elle est bâtie dans le même alignement que la façade principale de la gare. Contrairement à la gare dont les murs gouttereaux constituent les façades, ici la façade se trouve sur le mur-pignon nord-ouest.

Ces différents édifices sont bâtis en moellon de calcaire. Les murs sont couverts d'enduit ne laissant que les encadrements des baies et les chaînes d'angles apparents. Les toits à longs pans sont couverts de tuiles plates mécaniques.

Statut juridique

Statut de la propriété

propriété privée

Documentation

Sources

AD Gers, 23 S 5, Dossier concernant l'emplacement des stations sur la ligne d'Auch à Eauze, par Castéra-Verduzan, 1897 ; Bureau extérieur de Castéra-Verduzan, 1903.

Bibliographie

AGRAS, Francis, Castéra-Verduzan, Gers, Artip, Auch, 2013.

CASTERA, Nicole, "Les chemins de fer dans le Gers de leur origine à aujourd'hui", Bulletin d'histoire sociale du Gers, 2012.

MERCIER, Jocelyne, L'établissement des chemins de fer dans le Gers, maîtrise d'histoire, 1971.

Illustrations



Fig. 1 - Vue d'ensemble depuis le nord.



Fig. 2 - Gare de voyageurs, façade nord.



Fig. 3 - Annexe, vue depuis le nord-ouest.



Fig. 4 - Vue d'ensemble depuis le sud.



Fig. 5 - Vue générale depuis le sud.



Fig. 6 - Ancienne citerne.



Fig. 7 - Extrait du plan cadastral de 2020.

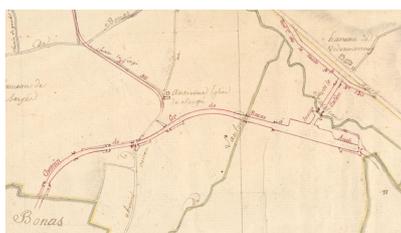


Fig. 8 - Extrait du plan cadastral de 1811-1812, avec ajouts du début du 20e siècle (gare).
Archives départementales du Gers - 3 P Castéra-Verduzan/1

Références des illustrations

- Fig. 1 : I3200540_20203201046NUCA - Comet, Anaïs - (c) Communauté d'agglomération Grand Auch Coeur de Gascogne ; (c) Inventaire général Région Occitanie
Fig. 2 : I3200540_20203201047NUCA - Comet, Anaïs - (c) Communauté d'agglomération Grand Auch Coeur de Gascogne ; (c) Inventaire général Région Occitanie
Fig. 3 : I3200540_20203201048NUCA - Comet, Anaïs - (c) Communauté d'agglomération Grand Auch Coeur de Gascogne ; (c) Inventaire général Région Occitanie
Fig. 4 : I3200540_20203201049NUCA - Comet, Anaïs - (c) Communauté d'agglomération Grand Auch Coeur de Gascogne ; (c) Inventaire général Région Occitanie
Fig. 5 : I3200540_20203201050NUCA - Comet, Anaïs - (c) Communauté d'agglomération Grand Auch Coeur de Gascogne ; (c) Inventaire général Région Occitanie
Fig. 6 : I3200540_20203201051NUCA - Comet, Anaïs - (c) Communauté d'agglomération Grand Auch Coeur de Gascogne ; (c) Inventaire général Région Occitanie
Fig. 7 : I3200540_20203201215NUCA - Comet, Anaïs - (c) Communauté d'agglomération Grand Auch Coeur de Gascogne ; (c) Inventaire général Région Occitanie
Fig. 8 : I3200540_20203201228NUCA - (c) Archives départementales du Gers

32. Castéra-Verduzan

ancienne voie ferrée de Castéra-Verduzan à Condom (Castéra-Verduzan)



Notice succincte

Ancienne voie de chemin de fer n'ayant fonctionné que quelques années mais conservant des ouvrages d'art intéressants.

Références documentaires

Référence de l'œuvre

IA32110470

Date de l'enquête

2020

Date(s) de la rédaction de la notice

2020

Date de la dernière mise à jour

2020/05/25

Auteur(s) de la notice

Comet Anaïs

Copyright

(c) Communauté d'agglomération Grand Auch Coeur de Gascogne ; (c) Inventaire général Région Occitanie

Type d'étude

inventaire préliminaire (diagnostic patrimonial)

Type de notice

oeuvre sélectionnée

Localisation

Canton

Baïse-Armagnac

Références cadastrales

2020 AS, AX, AE, WD, WE

Coordonnées géographiques (Lambert 93)

0493683 ; 6302203/0493053 ; 6303164/0492799 ; 6304390/0492925 ; 6304854/0493153 ; 6305122/0493196 ; 6305435

Milieu d'implantation

isolé ; en ville

Historique

Datation(s) principale(s)

1er quart 20e siècle ; 2e quart 20e siècle

Personne(s) liée(s) à l'oeuvre

Compagnie des chemins de fer du Midi

Notice historique

La construction de la voie ferrée de Castéra-Verduzan à Condom s'inscrit dans la volonté de relier Auch et Condom, et plus loin Port-Sainte-Marie. La construction et l'exploitation de la voie ferrée sont confiées, en 1907, à la Compagnie des chemins de fer du Midi. Les travaux débutent rapidement, mais il faut attendre 1925 pour qu'elle soit inaugurée. Le tronçon de Castéra-Verduzan à Condom prévoit deux stations, à Valence-sur-Baïse et à Ayguetinte, ainsi qu'une halte à Castéra-Verduzan. Pour la commune de Castéra-Verduzan, deux gares sont mentionnées dans la bibliographie, Castéra-Verduzan et Castéra-les-Bains, cependant, seule la première semble avoir été réellement bâtie et exploitée.

La gare de Castéra-Verduzan se trouve en réalité sur la portion de ligne entre Castéra-Verduzan et Auch. Elle est commune à ces deux lignes et à celle partant vers Vic-Fezensac. Elle est bâtie dès les premières années du 20e siècle et mise en service en 1909, en même temps que la voie ferrée menant à Auch.

Les maisons de garde-barrières et les autres ouvrages d'art repérés sur la commune de Castéra-Verduzan datent du premier quart du 20e siècle.

Le transport de voyageurs cesse sur cette ligne en 1939 et le fret l'année suivante. La ligne est déclassée et démantelée dès 1941. Sur le territoire de la commune de Castéra-Verduzan, le tracé de la ligne est encore bien lisible dans le paysage et sur les plans cadastraux ou la carte IGN. Il est en voie d'effacement, hormis dans la traversée du bourg où une voie verte a été aménagée.

L'inventaire du patrimoine n'a porté, pour le moment, que sur la commune de Castéra-Verduzan.

Description

Matériau(x) du gros-oeuvre

calcaire ; moellon ; enduit

Matériau(x) de couverture

tuile creuse

Nombre d'étages ou de vaisseaux

rez-de-chaussée ; 1 étage carré

Type d'élévation

élévation ordonnancée

Notice descriptive

Le tracé de la voie ferrée de Castéra-Verduzan à Condom traverse la commune de Castéra-Verduzan sur plus de 3,5 km, du sud au nord, dans la vallée de l'Auloue. Son aménagement a nécessité la construction de plusieurs ouvrages d'art. Trois de ces ponts ont pu être observés à la Boubée, à Belair et à la Roumette.

Le pont de la Boubée permettait à la route de passer au-dessus de la voie ferrée. Cela n'est plus vraiment perceptible aujourd'hui dans la mesure où le passage de la voie a été presque totalement remblayé. Il s'agit d'un pont à tablier plat protégé par des parapets en pierre sur les tiers extérieurs et un garde-corps métallique au centre.

Le petit pont de Belair permettait à la voie ferrée de franchir un petit ruisseau aujourd'hui disparu du fait des remembrements. Le pont est isolé au milieu d'un vaste champ et bordé de trois arbres. Il est constitué d'une arche en plein-cintre en maçonnerie. Les côtés sont protégés par des rambardes métalliques.

Le pont de la Roumette est le plus monumental. Il permettait à la voie ferrée de franchir la route départementale 930, alors route nationale. Il mesure une trentaine de mètres de long pour 5 m de large. Il est constitué d'une large arche en berceau de près de 20 m de long. Il est entièrement maçonné et les côtés sont protégés par une rambarde métallique. Il n'est plus possible d'accéder à la partie supérieure du pont.

Outre ces ouvrages d'art, trois maisons de garde-barrière ont été recensées : à Labarthète, à Pouchon et au Conté. La première est isolée dans la partie sud de la commune, entre les ponts de la Boubée et de Belair. Les deux autres se trouvent aujourd'hui dans l'agglomération, l'une à l'extrémité sud et l'autre au cœur de nouveaux quartiers de lotissements.

Les maisons de garde-barrières sont relativement semblables aux autres édifices de ce type de la même époque : plan rectangulaire, faibles dimensions, un étage, construction en moellon, murs enduits, toits à longs pans couverts de tuiles creuses ou de tuiles creuses mécaniques.

Statut juridique

Statut de la propriété

propriété privée ; propriété publique

Documentation

Bibliographie

CASTERA, Nicole, "Les chemins de fer dans le Gers de leur origine à aujourd'hui", Bulletin d'histoire sociale du Gers, 2012.

MERCIER, Jocelyne, L'établissement des chemins de fer dans le Gers, maîtrise d'histoire, 1971.

Illustrations



Fig. 1 - Castéra-Verduzan, Labarthète, maison de garde-barrière (parcelle AS 412), vue depuis le nord-est.



Fig. 2 - Castéra-Verduzan, La Boubée, pont (parcelle AS 302), vue depuis le sud.



Fig. 3 - Castéra-Verduzan, La Boubée, pont (parcelle AS 302), vue depuis le sud-est.



Fig. 4 - Castéra-Verduzan, La Boubée, pont (parcelle AS 302), parapet, vue depuis l'ouest.



Fig. 5 - Castéra-Verduzan, Labarthète, maison de garde-barrière (parcelle AS 412), vue depuis le sud-ouest.



Fig. 6 - Castéra-Verduzan, Belair, ancien pont (sections AW et WR, non cadastré), vue depuis l'ouest.



Fig. 7 - Castéra-Verduzan, Belair, ancien pont (sections AW et WR, non cadastré), vue depuis l'ouest.



Fig. 8 - Castéra-Verduzan, Pouchon, maison de garde-barrière (parcelle AW 61), vue depuis le sud-ouest.



Fig. 9 - Castéra-Verduzan, Pouchon, maison de garde-barrière (parcelle AW 61), vue depuis le sud-est.



Fig. 10 - Castéra-Verduzan, Pouchon, tracée de la voie ferrée, vue depuis le sud.



Fig. 11 - Castéra-Verduzan, Au Conté (section AW, non cadastré), tracé de l'ancienne voie ferrée, vue depuis le nord.



Fig. 12 - Castéra-Verduzan, Au Conté (section AW, non cadastré), tracé de l'ancienne voie ferrée, vue depuis le sud.



Fig. 13 - Castéra-Verduzan, Au Conté, maison de garde-barrière (AX 242), vue depuis le sud-ouest.



Fig. 14 - Castéra-Verduzan, Au Conté, maison de garde-barrière (AX 242), vue depuis le sud-ouest.



Fig. 15 - Castéra-Verduzan, Au Conté (section AX, non cadastré), tracé de l'ancienne voie ferrée, vue depuis le nord.



Fig. 16 - Castéra-Verduzan, La Rouquette, pont (parcelle WD 5), vue d'ensemble depuis le sud.



Fig. 17 - Castéra-Verduzan, La Rouquette, pont (parcelle WD 5), vue depuis le sud.



Fig. 18 - Castéra-Verduzan, Cridel, tracé de l'ancienne voie ferrée (parcelle WE 66), vue depuis le nord.



Fig. 19 - Ayguetinte, Au Moulin de la Claverie, tracé de l'ancienne voie ferrée (parcelle B 466), vue depuis le sud.

Références des illustrations

- Fig. 1 : I3200540_20203201052NUCA - Comet, Anaïs - (c) Communauté d'agglomération Grand Auch Coeur de Gascogne ; (c) Inventaire général Région Occitanie
 Fig. 2 : I3200540_20203201053NUCA - Comet, Anaïs - (c) Communauté d'agglomération Grand Auch Coeur de Gascogne ; (c) Inventaire général Région Occitanie
 Fig. 3 : I3200540_20203201054NUCA - Comet, Anaïs - (c) Communauté d'agglomération Grand Auch Coeur de Gascogne ; (c) Inventaire général Région Occitanie
 Fig. 4 : I3200540_20203201055NUCA - Comet, Anaïs - (c) Communauté d'agglomération Grand Auch Coeur de Gascogne ; (c) Inventaire général Région Occitanie
 Fig. 5 : I3200540_20203201056NUCA - Comet, Anaïs - (c) Communauté d'agglomération Grand Auch Coeur de Gascogne ; (c) Inventaire général Région Occitanie
 Fig. 6 : I3200540_20203201057NUCA - Comet, Anaïs - (c) Communauté d'agglomération Grand Auch Coeur de Gascogne ; (c) Inventaire général Région Occitanie
 Fig. 7 : I3200540_20203201058NUCA - Comet, Anaïs - (c) Communauté d'agglomération Grand Auch Coeur de Gascogne ; (c) Inventaire général Région Occitanie
 Fig. 8 : I3200540_20203201059NUCA - Comet, Anaïs - (c) Communauté d'agglomération Grand Auch Coeur de Gascogne ; (c) Inventaire général Région Occitanie
 Fig. 9 : I3200540_20203201060NUCA - Comet, Anaïs - (c) Communauté d'agglomération Grand Auch Coeur de Gascogne ; (c) Inventaire général Région Occitanie
 Fig. 10 : I3200540_20203201061NUCA - Comet, Anaïs - (c) Communauté d'agglomération Grand Auch Coeur de Gascogne ; (c) Inventaire général Région Occitanie
 Fig. 11 : I3200540_20203201062NUCA - Comet, Anaïs - (c) Communauté d'agglomération Grand Auch Coeur de Gascogne ; (c) Inventaire général Région Occitanie
 Fig. 12 : I3200540_20203201063NUCA - Comet, Anaïs - (c) Communauté d'agglomération Grand Auch Coeur de Gascogne ; (c) Inventaire général Région Occitanie
 Fig. 13 : I3200540_20203201064NUCA - Comet, Anaïs - (c) Communauté d'agglomération Grand Auch Coeur de Gascogne ; (c) Inventaire général Région Occitanie
 Fig. 14 : I3200540_20203201065NUCA - Comet, Anaïs - (c) Communauté d'agglomération Grand Auch Coeur de Gascogne ; (c) Inventaire général Région Occitanie
 Fig. 15 : I3200540_20203201066NUCA - Comet, Anaïs - (c) Communauté d'agglomération Grand Auch Coeur de Gascogne ; (c) Inventaire général Région Occitanie
 Fig. 16 : I3200540_20203201067NUCA - Comet, Anaïs - (c) Communauté d'agglomération Grand Auch Coeur de Gascogne ; (c) Inventaire général Région Occitanie
 Fig. 17 : I3200540_20203201068NUCA - Comet, Anaïs - (c) Communauté d'agglomération Grand Auch Coeur de Gascogne ; (c) Inventaire général Région Occitanie
 Fig. 18 : I3200540_20203201069NUCA - Comet, Anaïs - (c) Communauté d'agglomération Grand Auch Coeur de Gascogne ; (c) Inventaire général Région Occitanie
 Fig. 19 : I3200540_20203201070NUCA - Comet, Anaïs - (c) Communauté d'agglomération Grand Auch Coeur de Gascogne ; (c) Inventaire général Région Occitanie

32. Bonas ; Castéra-Verduzan

ancienne voie ferrée de Castéra-Verduzan à Vic-Fezensac (Bonas, Castéra-Verduzan)



Notice succincte

Ancienne voie de chemin de fer n'ayant fonctionné que quelques années mais conservant deux ouvrages d'art intéressants à Laressource (pont et maquette en pierre).

Références documentaires

Référence de l'œuvre

IA32110392

Date de l'enquête

2019

Date(s) de la rédaction de la notice

2019

Date de la dernière mise à jour

2020/06/09

Auteur(s) de la notice

Comet Anaïs

Copyright

(c) Communauté d'agglomération Grand Auch Coeur de Gascogne ; (c) Inventaire général Région Occitanie

Type d'étude

inventaire préliminaire (diagnostic patrimonial)

Type de notice

oeuvre sélectionnée

Localisation

Canton

Gascogne auscitaine ; Baïse-Armagnac

Références cadastrales

2019 AC, AD, AM, AN, AO (non cadastré)

Coordonnées géographiques (Lambert 93)

0492796 ; 6301831/0490804 ; 6301697/0489534 ; 6300802

Milieu d'implantation

isolé

Historique

Datation(s) principale(s)

1er quart 20e siècle

Personne(s) liée(s) à l'oeuvre

Compagnie des chemins de fer du Midi

Notice historique

La construction de la voie ferrée de Castéra-Verduzan à Condom s'inscrit dans la volonté de relier Auch et Condom, et plus loin Port-Sainte-Marie. La construction et l'exploitation de la voie ferrée sont confiées, en 1907, à la Compagnie des chemins de fer du Midi. Les travaux débutent rapidement, mais il faut attendre 1925 pour qu'elle soit inaugurée. Le tronçon de Castéra-Verduzan à Condom prévoit deux stations, à Valence-sur-Baïse et à Ayguetinte, ainsi qu'une halte à Castéra-Verduzan. Outre la gare de Castéra-Verduzan, une seconde halte existait plus près de la station thermale, à la barrière du Pouchon.

La gare de Castéra-Verduzan se trouve en réalité sur la portion de ligne entre Castéra-Verduzan et Auch. Elle est commune à ces deux lignes et à celle partant vers Vic-Fezensac. Elle est bâtie dès les premières années du 20^e siècle et mise en service en 1909, en même temps que la voie ferrée menant à Auch.

Les maisons de garde-barrières et les autres ouvrages d'art repérés sur la commune de Castéra-Verduzan datent du premier quart du 20^e siècle.

Le transport de voyageurs cesse sur cette ligne en 1939 et le fret l'année suivante. La ligne est déclassée et démantelée dès 1941. Sur le territoire de la commune de Castéra-Verduzan, le tracé de la ligne est encore bien lisible dans le paysage et sur les plans cadastraux ou la carte IGN. Il est en voie d'effacement, hormis dans la traversée du bourg où une voie verte a été aménagée. L'inventaire du patrimoine n'a porté, pour le moment, que sur la commune de Castéra-Verduzan.

Description

Matériau(x) du gros-oeuvre
moellon ; enduit

Matériau(x) de couverture
tuile

Nombre d'étages ou de vaisseaux
1 étage carré

Notice descriptive

Le tracé de la voie ferrée de Castéra-Verduzan à Vic-Fezensac traverse la commune de Bonas du nord-est au sud-ouest, passant de la vallée de l'Auloue à la vallée de la Baïse. Son aménagement a nécessité le creusement d'un passage aux alentours de Laressource et la construction d'un pont pour le passage de la route. Trois maisons de garde-barrières ont été repérées, à Laressource, Berrouy et Les Abranas.

Sur la commune de Castéra-Verduzan, la voie ferrée ne parcourt qu'un kilomètre. Une seule maison de garde-barrière y a été repérée, à la Plaine de Larruat (AT 34-35).

Les maisons de garde-barrières sont relativement semblables aux autres édifices de ce type de la même époque : plan rectangulaire, faibles dimensions, un étage, construction en moellon, murs enduits, toits à longs pans couverts de tuiles creuses ou de tuiles creuses mécaniques.

Parmi les éléments notables de la ligne, il faut signaler la maquette partielle des différentes options possibles de construction du pont, à Laressource (Bonas). Cet élément exceptionnel est sans équivalent dans le département. Cette maquette est contemporaine de la construction de la ligne et bâtie avec les mêmes matériaux.

Statut juridique

Statut de la propriété
propriété privée ; propriété publique

Documentation

Bibliographie

AGRAS, Francis, Castéra-Verduzan, Gers, Artip, Auch, 2013.

CASTERA, Nicole, "Les chemins de fer dans le Gers de leur origine à aujourd'hui", Bulletin d'histoire sociale du Gers, 2012.

MERCIER, Jocelyne, L'établissement des chemins de fer dans le Gers, maîtrise d'histoire, 1971.

Illustrations



Fig. 1 - Bonas, Laressource, maison de garde-barrière (AN 4) et transformateur (AC 108), vue depuis le nord.



Fig. 2 - Bonas, Berrouy (AN 1), maison de garde-barrière.



Fig. 3 - Bonas, Laressource, pont, vue depuis le sud.



Fig. 4 - Bonas, Laressource, pont, vue depuis le nord-ouest.



Fig. 5 - Bonas, Laressource, pont, vue depuis le nord-ouest.



Fig. 6 - Bonas, Laressource, pont et maquette, vue depuis l'est.



Fig. 7 - Bonas, Laressource, maquette, vue depuis le sud.



Fig. 8 - Bonas, Laressource, maquette, vue depuis le sud-est.



Fig. 9 - Bonas, Laressource, maquette, vue depuis l'est.



Fig. 10 - Castéra-Verduzan, A Larruat, maison de garde-barrière (parcelles AT 34-35), vue depuis le sud.



Fig. 11 - Castéra-Verduzan, A Larruat, maison de garde-barrière (parcelles AT 34-35), vue depuis le nord.

Références des illustrations

- Fig. 1 : I3200540_20193201654NUCA - Comet, Anaïs - (c) Communauté d'agglomération Grand Auch Coeur de Gascogne ; (c) Inventaire général Région Occitanie
 Fig. 2 : I3200540_20193201655NUCA - Comet, Anaïs - (c) Communauté d'agglomération Grand Auch Coeur de Gascogne ; (c) Inventaire général Région Occitanie
 Fig. 3 : I3200540_20193201656NUCA - Comet, Anaïs - (c) Communauté d'agglomération Grand Auch Coeur de Gascogne ; (c) Inventaire général Région Occitanie
 Fig. 4 : I3200540_20193201657NUCA - Comet, Anaïs - (c) Communauté d'agglomération Grand Auch Coeur de Gascogne ; (c) Inventaire général Région Occitanie
 Fig. 5 : I3200540_20193201658NUCA - Comet, Anaïs - (c) Communauté d'agglomération Grand Auch Coeur de Gascogne ; (c) Inventaire général Région Occitanie
 Fig. 6 : I3200540_20193201659NUCA - Comet, Anaïs - (c) Communauté d'agglomération Grand Auch Coeur de Gascogne ; (c) Inventaire général Région Occitanie
 Fig. 7 : I3200540_20193201660NUCA - Comet, Anaïs - (c) Communauté d'agglomération Grand Auch Coeur de Gascogne ; (c) Inventaire général Région Occitanie
 Fig. 8 : I3200540_20193201661NUCA - Comet, Anaïs - (c) Communauté d'agglomération Grand Auch Coeur de Gascogne ; (c) Inventaire général Région Occitanie
 Fig. 9 : I3200540_20193201662NUCA - Comet, Anaïs - (c) Communauté d'agglomération Grand Auch Coeur de Gascogne ; (c) Inventaire général Région Occitanie
 Fig. 10 : I3200540_20203200758NUCA - Comet, Anaïs - (c) Communauté d'agglomération Grand Auch Coeur de Gascogne ; (c) Inventaire général Région Occitanie
 Fig. 11 : I3200540_20203200759NUCA - Comet, Anaïs - (c) Communauté d'agglomération Grand Auch Coeur de Gascogne ; (c) Inventaire général Région Occitanie

32. Castéra-Verduzan

édicules religieux



Notice succincte

Ensemble d'édicules religieux dont les plus anciens sont particulièrement intéressants.

Références documentaires

Référence de l'œuvre

IA32110473

Date de l'enquête

2020

Date(s) de la rédaction de la notice

2020

Date de la dernière mise à jour

2020/06/09

Auteur(s) de la notice

Comet Anaïs

Copyright

(c) Communauté d'agglomération Grand Auch Coeur de Gascogne ; (c) Inventaire général Région Occitanie

Type d'étude

inventaire préliminaire (diagnostic patrimonial)

Type de notice

oeuvre repérée

Localisation

Canton

Baïse-Armagnac

Milieu d'implantation

en ville ; en écart, isolé

Historique

Datation(s) principale(s)

16e siècle ; 3e quart 18e siècle ; 19e siècle ; 1er quart 20e siècle

Année(s)

1775 ; 1837 ; 1870 ; 1918

Justification de la date

date portée

Notice historique

Les croix les plus anciennes recensées sont en pierre, elles datent des Temps modernes repérées. La première se trouve dans l'ancien cimetière de Verduzan. Elle date probablement du 16^e siècle et est protégée au titre des Monuments historiques. La seconde est à l'entrée du hameau du Vieux-Castéra. Elle est datée de 1775. Elle porte l'inscription : « VŒU POUR LA CESS/ATION DE LA MALA/DIE DES BESTIAUX/FAIT L'AN 1775 ».

Les autres édifices religieux de la commune de Castéra-Verduzan datent pour l'essentiel du 19^e siècle. La croix en fonte située dans le bourg, en contrebas de l'église paroissiale, date de 1837, moment de l'agrandissement de l'église. Le monument à la Vierge placé devant l'église paroissiale date de 1870. Un autre monument commémoratif avait été érigé peu de temps après 1918, à la Roumette. Il a été remanié récemment et les vestiges de l'ancienne croix sont encore visibles près de la nouvelle. Il porte l'inscription « A LA MEMOIRE DE / JEAN DUBARRY / MORT AU / CHAMP D'HONNEUR / LE 11 OCTOBRE 1918 ».

Description

Matériau(x) du gros-oeuvre

calcaire ; pierre de taille ; fonte

Notice descriptive

Les édifices religieux de la commune de Castéra-Verduzan se trouvent généralement en bord de route, près de croisements ou d'églises.

Quelques croix sont en pierre (Verduzan, Vieux-Castéra, Hitton), les autres semblent en fonte ou en fer forgé. Les croix en pierre sont portées par de hautes colonnes en pierre reposant sur des socles maçonnés. Les croix en métal sont fixées sur des socles de formes et dimensions variables. Celles de Bernin et du bourg se trouvent sur des socles classiques maçonnés en pierre, de plan carré, avec plusieurs niveaux de marches. La croix de Verdus est fixée sur une ancienne meule de moulin monolithe. Celle de Jouaitard est positionnée au sommet d'un petit monticule en rocaille formant un petit escalier hélicoïdal.

Statut juridique

Statut de la propriété

propriété publique ; propriété privée

Documentation

Bibliographie

AGRAS, Francis, Castéra-Verduzan, Gers, Artip, Auch, 2013.



Fig. 1 - Bernin, vue depuis le sud-est.



Fig. 2 - Bernin, détail de la croix, vue de face.



Fig. 3 - Jouaitard, vue depuis l'est.

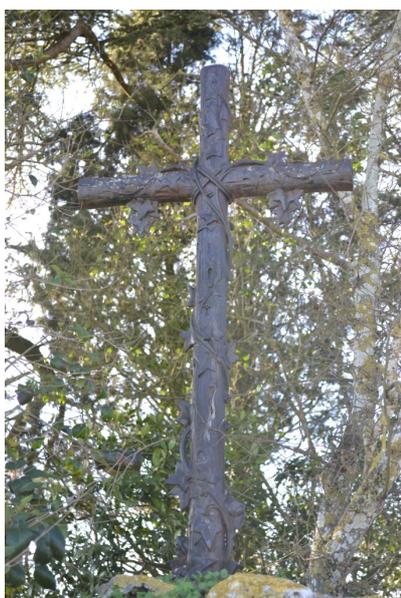


Fig. 4 - Jouaitard, détail de la croix, vue de face.



Fig. 5 - La Roumette, vue depuis le sud-est.



Fig. 6 - La Roumette, détail de la plaque portant l'inscription : "A LA MEMOIRE DE/JEAN DUBARRY/MORT AU/CHAMP D'HONNEUR/LE 11 OCTOBRE 1918".



Fig. 7 - La Roumette, détail des éléments cassés abandonnés sur place.



Fig. 8 - Verdus, vue d'ensemble depuis l'est.



Fig. 9 - Verdus, vue depuis le sud-est.



Fig. 10 - Verdus, vue de face.



Fig. 11 - Le Vieux-Castéra, vue de face.



Fig. 12 - Le Vieux-Castéra, détail de l'inscription : "VŒU POUR LA CESS".



Fig. 13 - Le Vieux-Castéra, détail de l'inscription : "ATION DE LA MALA".



Fig. 14 - Le Vieux-Castéra, détail de l'inscription : "DIE DES BESTIAUX".



Fig. 15 - Le Vieux-Castéra, détail de l'inscription : "FAIT L'AN 1775".



Fig. 16 - Castéra-Verduzan, vue de face.



Fig. 17 - Castéra-Verduzan, détail de la croix, vue de face.



Fig. 18 - Castéra-Verduzan, détail de la croix, vue de côté.



Fig. 19 - Castéra-Verduzan, détail de la partie supérieure de la croix, vue de trois-quarts.



Fig. 20 - Castéra-Verduzan, monument à la Vierge, vue de face.



Fig. 21 - Castéra-Verduzan, monument à la Vierge, détail de la statue, vue de face.



Fig. 22 - Castéra-Verduzan, monument à la Vierge, détail de la statue, vue de côté.

Références des illustrations

- Fig. 1 : I3200540_20203201117NUCA - Comet, Anaïs - (c) Communauté d'agglomération Grand Auch Coeur de Gascogne ; (c) Inventaire général Région Occitanie
Fig. 2 : I3200540_20203201118NUCA - Comet, Anaïs - (c) Communauté d'agglomération Grand Auch Coeur de Gascogne ; (c) Inventaire général Région Occitanie
Fig. 3 : I3200540_20203201119NUCA - Comet, Anaïs - (c) Communauté d'agglomération Grand Auch Coeur de Gascogne ; (c) Inventaire général Région Occitanie
Fig. 4 : I3200540_20203201120NUCA - Comet, Anaïs - (c) Communauté d'agglomération Grand Auch Coeur de Gascogne ; (c) Inventaire général Région Occitanie
Fig. 5 : I3200540_20203201121NUCA - Comet, Anaïs - (c) Communauté d'agglomération Grand Auch Coeur de Gascogne ; (c) Inventaire général Région Occitanie
Fig. 6 : I3200540_20203201122NUCA - Comet, Anaïs - (c) Communauté d'agglomération Grand Auch Coeur de Gascogne ; (c) Inventaire général Région Occitanie
Fig. 7 : I3200540_20203201123NUCA - Comet, Anaïs - (c) Communauté d'agglomération Grand Auch Coeur de Gascogne ; (c) Inventaire général Région Occitanie
Fig. 8 : I3200540_20203201124NUCA - Comet, Anaïs - (c) Communauté d'agglomération Grand Auch Coeur de Gascogne ; (c) Inventaire général Région Occitanie
Fig. 9 : I3200540_20203201125NUCA - Comet, Anaïs - (c) Communauté d'agglomération Grand Auch Coeur de Gascogne ; (c) Inventaire général Région Occitanie
Fig. 10 : I3200540_20203201126NUCA - Comet, Anaïs - (c) Communauté d'agglomération Grand Auch Coeur de Gascogne ; (c) Inventaire général Région Occitanie
Fig. 11 : I3200540_20203201127NUCA - Comet, Anaïs - (c) Communauté d'agglomération Grand Auch Coeur de Gascogne ; (c) Inventaire général Région Occitanie
Fig. 12 : I3200540_20203201128NUCA - Comet, Anaïs - (c) Communauté d'agglomération Grand Auch Coeur de Gascogne ; (c) Inventaire général Région Occitanie
Fig. 13 : I3200540_20203201129NUCA - Comet, Anaïs - (c) Communauté d'agglomération Grand Auch Coeur de Gascogne ; (c) Inventaire général Région Occitanie
Fig. 14 : I3200540_20203201130NUCA - Comet, Anaïs - (c) Communauté d'agglomération Grand Auch Coeur de Gascogne ; (c) Inventaire général Région Occitanie
Fig. 15 : I3200540_20203201131NUCA - Comet, Anaïs - (c) Communauté d'agglomération Grand Auch Coeur de Gascogne ; (c) Inventaire général Région Occitanie
Fig. 16 : I3200540_20203201132NUCA - Comet, Anaïs - (c) Communauté d'agglomération Grand Auch Coeur de Gascogne ; (c) Inventaire général Région Occitanie
Fig. 17 : I3200540_20203201133NUCA - Comet, Anaïs - (c) Communauté d'agglomération Grand Auch Coeur de Gascogne ; (c) Inventaire général Région Occitanie
Fig. 18 : I3200540_20203201134NUCA - Comet, Anaïs - (c) Communauté d'agglomération Grand Auch Coeur de Gascogne ; (c) Inventaire général Région Occitanie
Fig. 19 : I3200540_20203201135NUCA - Comet, Anaïs - (c) Communauté d'agglomération Grand Auch Coeur de Gascogne ; (c) Inventaire général Région Occitanie
Fig. 20 : I3200540_20203201136NUCA - Comet, Anaïs - (c) Communauté d'agglomération Grand Auch Coeur de Gascogne ; (c) Inventaire général Région Occitanie
Fig. 21 : I3200540_20203201137NUCA - Comet, Anaïs - (c) Communauté d'agglomération Grand Auch Coeur de Gascogne ; (c) Inventaire général Région Occitanie
Fig. 22 : I3200540_20203201138NUCA - Comet, Anaïs - (c) Communauté d'agglomération Grand Auch Coeur de Gascogne ; (c) Inventaire général Région Occitanie

32. Castéra-Verduzan

Eglise (place de l')

église et cimetière



Notice succincte

Eglise bâtie en deux étapes au début du 19e siècle lors du développement de la station thermale.

Références documentaires

Référence de l'œuvre

IA32110459

Date de l'enquête

2020

Date(s) de la rédaction de la notice

2020

Date de la dernière mise à jour

2020/05/25

Auteur(s) de la notice

Comet Anaïs

Copyright

(c) Communauté d'agglomération Grand Auch Coeur de Gascogne ; (c) Inventaire général Région Occitanie

Type d'étude

inventaire préliminaire (diagnostic patrimonial)

Type de notice

oeuvre repérée

Localisation

Canton

Baïse-Armagnac

Références cadastrales

2020 AX 55, 542

Coordonnées géographiques (Lambert 93)

0493455 ; 6304069

Milieu d'implantation

en ville

Historique

Datation(s) principale(s)

1ère moitié 19e siècle

Année(s)

1824 ; 1837

Justification de la date

daté par source

Auteur(s) de l'œuvre

Larrieu (architecte)

Notice historique

La nouvelle église paroissiale de Castéra-Verduzan a été bâtie en limite du bourg en 1824, au moment où la station thermale est en pleine expansion. Vers 1830, il s'agit de l'un des cœurs de la vie de la station, le champ de foire étant établi près de l'église, au nord.

Dès 1836-1837, l'église doit être agrandie pour répondre aux besoins des fidèles et curistes de plus en plus nombreux. Les plans sont dressés en juin 1837 par Larrieu, architecte. Ils sont validés en août de la même année par Lannelongue, adjoint au maire et père du célèbre professeur Odilon Lannelongue. La nef est prolongée vers l'est par un large transept et un nouveau chœur, bordé de chaque côté par deux petites pièces faisant office de sacristie. L'ancienne église devient la nef du nouvel édifice. Elle comprend deux étroits collatéraux. Le massif occidental est couvert d'un fronton et surmonté d'un clocher-tour à toit plat.

La nef et le massif occidental ont été repris probablement au cours de la seconde moitié du 19e siècle. Les piliers qui séparaient la nef des collatéraux disparaissent alors au profit d'une large fausse voûte en berceau reposant sur des arcs doubleaux. Le massif occidental est décoré d'éléments en pierre évoquant des bandes lombardes. Le clocher est doté d'une flèche.

Le cimetière a été aménagé au nord-est de l'église au moment de sa construction. Les tombes les plus anciennes remontent à la fin du 19e siècle et au début du 20e siècle. Il accueille notamment le tombeau monumental d'Odilon Lannelongue, décédé en 1911. Le cimetière a été agrandi récemment vers l'est.

Description

Matériau(x) du gros-oeuvre

calcaire ; moellon ; enduit

Matériau(x) de couverture

tuile plate mécanique ; ardoise

Couvert et découvert de jardin

arbre isolé ; groupe d'arbres

Notice descriptive

L'église et le cimetière se trouvent au nord-est du bourg de Castéra-Verduzan. L'ancien parc aménagé au bord de l'Auloue offre un point de vue intéressant sur la façade occidentale de l'église qui domine l'ensemble du bourg. Le cimetière est situé au nord-est de l'église, dans la légère pente descendant vers un petit vallon.

L'église est un vaste édifice à nef unique, deux chapelles latérales faisant office de transept. Le chevet est semi-circulaire et bordée, de chaque côté, par des sacristies. L'édifice est bâti en moellon de calcaire. Les murs sont couverts d'enduit, ne laissant visibles que les encadrements de baies, les chaînes d'angle et les contreforts en pierre de taille. Le toit à longs pans et croupe ronde est couvert de tuiles plates mécaniques. Le clocher est surmonté d'une flèche à égout retroussé couverte d'ardoises.

L'accès au cimetière s'effectue principalement par un portail situé au nord-est de l'église. Il est planté de cyprès majestueux. Plusieurs tombaux sont particulièrement monumentaux et de styles très variés (dont un en rocaille).

Statut juridique

Statut de la propriété

propriété publique

Documentation

Sources

AD Gers, DAR Valence/5, Castéra-Verduzan, Dossier archéologique Polge, notes et documents divers, milieu 20e siècle ; Projet d'agrandissement de l'église, 1837.

AD Gers, 2 O 83/7, Devis de construction de l'église paroissiale, 1824 ; Délibération du conseil municipal pour l'agrandissement de l'église paroissiale, 1836.

AD Gers, 2 O 83/8, Achat d'un terrain pour l'établissement du champ de foire près de l'église, s.d. (vers 1830).

AD Haute-Garonne, 26 FI 32 67, Fonds Labouche, « Le Gers. 264. Castéra-Verduzan : l'église », 1905-1916.

Bibliographie

LAFFARGUE, Claude, DUTAUT-BOUÉ, Jean-Jacques et KNEPPER, Françoise, « Castéra-Verduzan », in COURTÈS, Georges (dir.), Communes du département du Gers, Tome 2 : l'arrondissement de Condom, SAHG, Auch, 2004, p. 440-441.



Fig. 1 - Façade occidentale.



Fig. 2 - Façade occidentale, détail.



Fig. 3 - Façade occidentale, portail.



Fig. 4 - Vue d'ensemble depuis le sud-ouest.



Fig. 5 - Clocher, vue depuis le sud.



Fig. 6 - Elévation nord, vue depuis le nord-ouest.



Fig. 7 - Chevet, vue depuis le nord-est.



Fig. 8 - Vue intérieure.



Fig. 9 - Cimetière, entrée ouest.



Fig. 10 - Cimetière, allée centrale.



Fig. 11 - Cimetière, tombes près du chevet.



Fig. 12 - Cimetière, tombes dans la partie ancienne.



Fig. 13 - Cimetière, tombes dans la partie ancienne.



Fig. 14 - Cimetière, croix.



Fig. 15 - Cimetière, partie récente, vue depuis le sud-ouest.



Fig. 16 - Cimetière, tombeau d'Odilon Lannelongue, vue depuis le nord-est.



Fig. 17 - Cimetière, tombeau d'Odilon Lannelongue, vue depuis le nord.



Fig. 18 - Cimetière, tombeau d'Odilon Lannelongue, vue depuis le nord.



Fig. 19 - Cimetière, tombeau d'Odilon Lannelongue, détail, vue depuis le nord.



Fig. 20 - Cimetière, tombeau d'Odilon Lannelongue, vue depuis le nord-ouest.



Fig. 21 - Cimetière, tombeau d'Odilon Lannelongue, détail, vue depuis le nord-ouest.



Fig. 22 - Cimetière, tombeau d'Odilon Lannelongue, vue depuis le sud-ouest.



Fig. 23 - Cimetière, tombeau d'Odilon Lannelongue, vue depuis le sud-est.



Fig. 24 - Cimetière, tombeau d'Odilon Lannelongue, détail, vue depuis le sud-est.



Fig. 25 - Cimetière, tombeau en rocaille, vue depuis le sud-est.



Fig. 26 - Cimetière, tombeau en rocaille, vue depuis le sud-est.



Fig. 27 - Cimetière, tombeau en rocaille, vue depuis le nord-est.



Fig. 28 - Cimetière, caveau près du chevet, vue depuis le nord-est.



Fig. 29 - Cimetière, tombe d'un soldat mort pour la France.

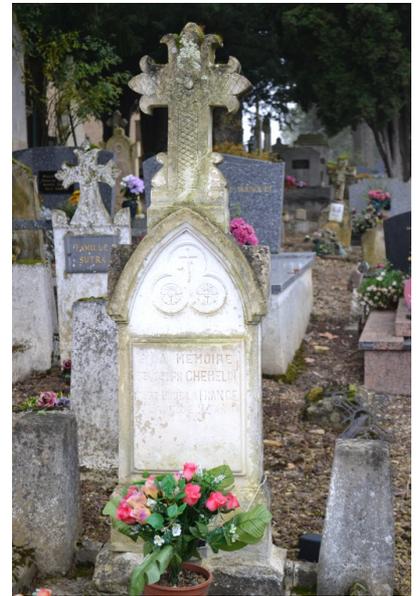


Fig. 30 - Cimetière, tombe d'un soldat mort pour la France.

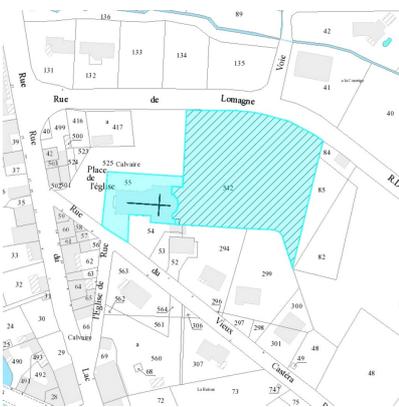


Fig. 31 - Extrait du plan cadastral de 2020.

32. Castéra-Verduzan

fermes



Notice succincte

Intéressant corpus de fermes, dont certaines des Temps modernes.

Références documentaires

Référence de l'œuvre

IA32110471

Date de l'enquête

2020

Date(s) de la rédaction de la notice

2020

Date de la dernière mise à jour

2020/06/09

Auteur(s) de la notice

Comet Anaïs

Copyright

(c) Communauté d'agglomération Grand Auch Coeur de Gascogne ; (c) Inventaire général Région Occitanie

Type d'étude

inventaire préliminaire (diagnostic patrimonial)

Type de notice

oeuvre repérée

Localisation

Canton

Baise-Armagnac

Milieu d'implantation

en écart, isolé

Historique

Datation(s) principale(s)

18e siècle ; 19e siècle

Notice historique

Au 18e siècle, une trentaine de maisons isolées sont représentées sur la carte de Cassini et une vingtaine de hameaux sans église. Il faut y ajouter quatre paroisses : Castéra de Vivent, La Cavalerie, Verduzan et Saint-Pierre. Deux moulins à eau sont par ailleurs représentés, sur l'Auloue, et un moulin à vent sur les coteaux près de Verduzan.

On observe une grande permanence des toponymes entre la carte de Cassini et le plan cadastral dressé en 1811-1812. Il y a moins d'une dizaine de disparition de toponymes et moins d'une dizaine de nouveaux toponymes qui apparaissent.

L'évolution est beaucoup plus importante entre ce plan cadastral du début du 19e siècle et aujourd'hui. De nombreux toponymes sont apparus ou se sont dédoublés sur deux sites proches. Quelques-uns de ces toponymes subsistent mais il n'y a plus d'habitat sur les sites.

Dans le cadre de l'inventaire préliminaire, les fermes et autres édifices ruraux de la commune de Castéra-Verduzan n'ont été observés que depuis la voie publique. Les dates portées, si elles existent, n'ont donc pas pu être relevées. Il existe probablement des édifices ou éléments antérieurs au 18e siècle à recenser, mais ils n'ont pu être identifiés (ex : La Bourdette ?). La plupart des édifices recensés paraissent avoir été très remaniés au cours des siècles, notamment au 19e siècle.

Description

Matériau(x) du gros-oeuvre
calcaire ; moellon ; enduit

Matériau(x) de couverture
tuile creuse ; tuile plate

Nombre d'étages ou de vaisseaux
rez-de-chaussée ; 1 étage carré

Type d'élévation
élévation ordonnancée

Notice descriptive

Les fermes de la commune de Castéra-Verduzan sont implantées indifféremment dans les vallées ou sur les coteaux. Tous les types d'implantation coexistent. Elles peuvent être isolées (ex : la Coume) ou regroupées en hameaux relativement nombreux (ex : Mounouat).

Il s'agit le plus souvent d'ensembles assez vastes comportant plusieurs bâtiments (ex : Guillauma). Dans la plupart des cas, le corps de logis est indépendant et entouré de bâtiments spécifiquement dédiés aux activités agricoles. Les dépendances agricoles peuvent être de vastes granges, des étables, ou encore des bâtiments abritant plusieurs types de dépendances (pigeonnier, clapiers, poulailler, remise, etc.). Plusieurs pigeonniers-tours sont à signaler (La Bourdette, Jouaitard, La Roumette, Le Hitton, Lacoste, etc.). La typologie des logis est semblable aux autres communes des environs. Il s'agit le plus souvent de logis à deux niveaux, à façade ordonnancée à trois travées. Les logis et les autres bâtiments agricoles ne comprennent jamais plus d'un étage au-dessus du rez-de-chaussée, quelques fois des combles à surcroît.

Les matériaux de construction, lorsqu'ils sont visibles, semblent être surtout des moellons de calcaire. Les murs sont presque toujours enduits. La partie supérieure peut être soulignée par un bandeau d'enduit plus clair. Les toits à longs pans et croupes, sont couverts de tuiles creuses. Les toits des pigeonniers-tours sont couverts de tuiles plates.

Les éléments de décor sont quasiment inexistantes et les parcs et allées d'arbres sont rares (ex : Verdus).

Statut juridique

Statut de la propriété
propriété privée

Documentation

Sources

AD Gers, 3 P CASTERA-VERDUZAN/1 à 17, Plan cadastral dit napoléonien, 1811-1812.

Bibliographie

AGRAS, Francis, Castéra-Verduzan, Gers, Artip, Auch, 2013.

Illustrations



Fig. 1 - Hameau de Bergès, vue d'ensemble depuis l'est.



Fig. 2 - Hameau de Bergès, vue d'ensemble depuis le nord-est.



Fig. 3 - Hameau de Bergès, maison (parcelle AV 92), façade sud-est.



Fig. 4 - Hameau de Bergès, maison (parcelle AV 92), vue depuis le nord-est.



Fig. 5 - Bethléem, vue depuis l'est.



Fig. 6 - La Bourdette, façade ouest.



Fig. 7 - La Bourdette, façade ouest, détail.



Fig. 8 - La Bourdette, élévation sud, vue depuis le sud-ouest.



Fig. 9 - Hameau du Caramic, vue depuis le sud.



Fig. 10 - Capblat, vue d'ensemble depuis l'est.



Fig. 11 - Capblat, vue des granges depuis l'est.



Fig. 12 - La Coume, vue depuis l'ouest.



Fig. 13 - Le Donné, vue depuis le sud.



Fig. 14 - Guillauma, vue d'ensemble depuis le sud.



Fig. 15 - Guillauma, dépendances agricoles, vue depuis le sud.



Fig. 16 - Guillauma, vue d'ensemble depuis l'est.



Fig. 17 - Jouaitard, vue d'ensemble depuis l'ouest.



Fig. 18 - Jouaitard, vue d'ensemble depuis l'est.



Fig. 19 - Jouaitard, pigeonnier, vue depuis le sud.



Fig. 20 - Lartet-Bas et Lartet-Haut, vue d'ensemble depuis l'est.



Fig. 21 - Lartet, vue depuis le sud.



Fig. 22 - Hameau de Mesplès, vue d'ensemble depuis l'ouest.



Fig. 23 - Hameau de Monouat, vue d'ensemble depuis le sud.



Fig. 24 - Le Petit Roumette, vue depuis le sud-est.



Fig. 25 - Peyrolo, vue d'ensemble depuis le nord-est.



Fig. 26 - Peyrolo, vue depuis le nord-ouest.



Fig. 27 - Hameau de Peyrouau, vue d'ensemble depuis le sud-ouest.



Fig. 28 - Le Plan, vue générale depuis le sud.



Fig. 29 - La Roumette, vue d'ensemble depuis l'est.



Fig. 30 - La Roumette, vue d'ensemble depuis le nord.



Fig. 31 - Senbezin, vue depuis le nord-est.



Fig. 32 - Sonnard, vue d'ensemble depuis le sud-ouest.



Fig. 33 - Sonnard, maison, vue depuis le sud-est.



Fig. 34 - Sonnard, vue d'ensemble depuis l'est.

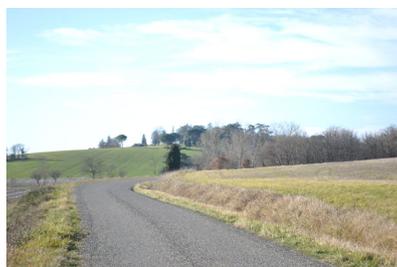


Fig. 35 - Verdus, vue générale depuis l'est.



Fig. 36 - Verdus, allée, vue depuis l'est.

32. Castéra-Verduzan

Parc (rue du) ; Ecoles (rue des) ; 11 Novembre (place du)

groupe scolaire Lannelongue



Notice succincte

Groupe scolaire bâti dans les premières années du 20e siècle

Références documentaires

Référence de l'œuvre

IA32110460

Date de l'enquête

2020

Date(s) de la rédaction de la notice

2020

Date de la dernière mise à jour

2020/06/09

Auteur(s) de la notice

Comet Anaïs

Copyright

(c) Communauté d'agglomération Grand Auch Coeur de Gascogne ; (c) Inventaire général Région Occitanie

Type d'étude

inventaire préliminaire (diagnostic patrimonial)

Type de notice

oeuvre sélectionnée

Localisation

Canton

Baise-Armagnac

Références cadastrales

2020 AX 131

Coordonnées géographiques (Lambert 93)

0493196 ; 6303872

Milieu d'implantation

en ville

Historique

Datation(s) principale(s)

1er quart 20e siècle ; milieu 20e siècle

Année(s)

1906

Justification de la date

daté par source

Auteur(s) de l'œuvre

Pendelé J.-M. (entrepreneur) ; Taravant (architecte)

Notice historique

Dans les années 1840, une salle de classe pour les garçons était aménagée au-dessus de la halle, où prenaient aussi place la mairie et le logement de l'instituteur. En 1856, la salle de classe est agrandie d'environ un tiers de sa surface. Les filles allaient alors à l'école au couvent, près de l'église.

Afin de réunir les écoles des filles et des garçons, et d'accueillir une classe pour les moins de six ans, un nouveau groupe scolaire est édifié entre 1906 et 1908 par l'entrepreneur J.-M. Pendelé, selon les plans de Taravant, architecte. La date « 1908 » est gravée au-dessus de la porte d'entrée principale de l'école. Il porte le nom de « Groupe scolaire Lannelongue ».

Dans les années 1960, le groupe scolaire est agrandi à l'arrière, vers le sud, à l'emplacement d'un ancien préau. Une nouvelle école a été construite au début des années 2000 en complément au groupe scolaire.

Description

Matériau(x) du gros-œuvre

calcaire ; moellon ; brique ; enduit

Matériau(x) de couverture

tuile creuse mécanique

Plan

plan régulier en U

Nombre d'étages ou de vaisseaux

en rez-de-chaussée ; rez-de-chaussée ; 1 étage carré

Type d'élévation

élévation ordonnancée

Notice descriptive

Le groupe scolaire est situé au cœur du bourg de Castéra-Verduzan, légèrement à l'écart de la route principale. Il est implanté au sud du square du 11 novembre, à une centaine de mètres au sud de la mairie. Il est bordé par l'Auloue, à l'est, et par deux rues à l'ouest et au sud.

L'édifice présente un plan en U, avec un corps de bâtiment central donnant sur le square, au nord, comportant deux niveaux, et deux ailes en rez-de-chaussée partant vers le sud, formant ainsi une petite cour.

Les élévations nord et sud du corps de bâtiment central sont quasiment identiques. Elles comportent trois travées. La façade nord ne contient qu'une seule porte, sur la travée centrale, précédée d'un degré de quelques marches maçonnées. L'élévation sud contient deux portes, sur la travée de gauche et la travée centrale. Toutes les autres baies sont de grandes fenêtres. Les baies de ces deux élévations ont des encadrements entièrement en pierre de taille et sont couvertes de plates-bandes. La limite supérieure de chaque niveau est marquée par un réglot à denticules en brique. Le réglot supérieur est en outre souligné par une bande d'enduit blanc. Au centre de la façade nord, au niveau du réglot intermédiaire, se trouve un large cartouche maçonné sur lequel est peinte l'inscription : « GROUPE SCOLAIRE LANNELONGUE ». La date portée est peinte dans un petit cartouche au-dessus de la porte d'entrée principale. Ces inscriptions sont peintes en rouge brique sur fond blanc.

Les ailes latérales sont symétriques, pour la partie ancienne. Du côté nord, elles comprennent deux travées de part et d'autre de la façade nord du corps de bâtiment central. Les élévations latérales extérieures contiennent sept travées, la porte principale se trouvant sur la travée centrale et une petite porte secondaire sur la première travée, vers le nord. Les élévations latérales internes, donnant sur la cour, comprennent trois travées. Hormis les portes déjà signalées, toutes ces travées sont identiques et contiennent une fenêtre assez large mais peu élancée. Les encadrements des baies des ailes latérales sont majoritairement en brique, seuls les appuis, les clés et les pierres gafonières étant en pierre de taille. Ces baies, portes et fenêtres, sont couvertes d'arcs segmentaires. Les petites portes secondaires ont des encadrements entièrement en pierre, comme sur le corps de bâtiment central.

L'ensemble paraît bâti en moellons de calcaire. Les murs sont couverts d'un enduit beige. Les chaînes d'angle sont en brique et en pierre de taille alternées. Le soubassement des murs est en pierre apparente (appareil polygonal). Le toit en pavillon du corps de bâtiment central et les toits à longs pans et croupes des ailes latérales sont couverts de tuiles creuses mécaniques.

Statut juridique

Statut de la propriété

propriété publique

Documentation

Sources

AD Gers, 2 O 83/8, Plan et devis pour l'agrandissement de l'école communale, 1856 ; Décompte des travaux exécutés pour la construction du groupe scolaire, J.-M. Pendelé (entrepreneur), 1907.

Bibliographie

AGRAS, Francis, Castéra-Verduzan, Gers, Artip, Auch, 2013.

LAFFARGUE, Claude, DUTAUT-BOUÉ, Jean-Jacques et KNEPPER, Françoise, « Castéra-Verduzan », in COURTÈS, Georges (dir.), Communes du département du Gers, Tome 2 : l'arrondissement de Condom, SAHG, Auch, 2004, p. 440-441.



Fig. 1 - Façade nord.



Fig. 2 - Façade nord, partie centrale.



Fig. 3 - Façade nord, détail de la porte et de l'inscription.



Fig. 4 - Façade nord, détail de l'inscription : "GROUPE SCOLAIRE LANNELONGUE".



Fig. 5 - Vue d'ensemble depuis le nord-ouest.



Fig. 6 - Elévation ouest.



Fig. 7 - Vue d'ensemble depuis le sud-ouest.



Fig. 8 - Cour, vue depuis le sud.



Fig. 9 - Extension, vue depuis l'ouest.

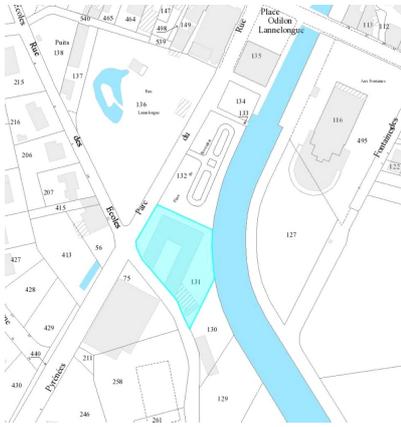


Fig. 10 - Extrait du plan cadastral de 2020.

Références des illustrations

- Fig. 1 : I3200540_20203200885NUCA - Comet, Anaïs - (c) Communauté d'agglomération Grand Auch Coeur de Gascogne ; (c) Inventaire général Région Occitanie
 Fig. 2 : I3200540_20203200886NUCA - Comet, Anaïs - (c) Communauté d'agglomération Grand Auch Coeur de Gascogne ; (c) Inventaire général Région Occitanie
 Fig. 3 : I3200540_20203200887NUCA - Comet, Anaïs - (c) Communauté d'agglomération Grand Auch Coeur de Gascogne ; (c) Inventaire général Région Occitanie
 Fig. 4 : I3200540_20203200888NUCA - Comet, Anaïs - (c) Communauté d'agglomération Grand Auch Coeur de Gascogne ; (c) Inventaire général Région Occitanie
 Fig. 5 : I3200540_20203200889NUCA - Comet, Anaïs - (c) Communauté d'agglomération Grand Auch Coeur de Gascogne ; (c) Inventaire général Région Occitanie
 Fig. 6 : I3200540_20203200890NUCA - Comet, Anaïs - (c) Communauté d'agglomération Grand Auch Coeur de Gascogne ; (c) Inventaire général Région Occitanie
 Fig. 7 : I3200540_20203200891NUCA - Comet, Anaïs - (c) Communauté d'agglomération Grand Auch Coeur de Gascogne ; (c) Inventaire général Région Occitanie
 Fig. 8 : I3200540_20203200892NUCA - Comet, Anaïs - (c) Communauté d'agglomération Grand Auch Coeur de Gascogne ; (c) Inventaire général Région Occitanie
 Fig. 9 : I3200540_20203200893NUCA - Comet, Anaïs - (c) Communauté d'agglomération Grand Auch Coeur de Gascogne ; (c) Inventaire général Région Occitanie
 Fig. 10 : I3200540_20203201212NUCA - Comet, Anaïs - (c) Communauté d'agglomération Grand Auch Coeur de Gascogne ; (c) Inventaire général Région Occitanie

32. Castéra-Verduzan

maisons du bourg



Notice succincte

Maisons de bourg essentiellement du 19e siècle, quelques rares exemples de villas liées à l'activité thermale.

Références documentaires

Référence de l'œuvre

IA32110454

Date de l'enquête

2020

Date(s) de la rédaction de la notice

2020

Date de la dernière mise à jour

2020/06/09

Auteur(s) de la notice

Comet Anaïs

Copyright

(c) Communauté d'agglomération Grand Auch Coeur de Gascogne ; (c) Inventaire général Région Occitanie

Type d'étude

inventaire préliminaire (diagnostic patrimonial)

Type de notice

oeuvre sélectionnée

Localisation

Canton

Baise-Armagnac

Milieu d'implantation

en ville

Historique

Datation(s) principale(s)

18e siècle ; 19e siècle ; 20e siècle

Notice historique

De rares édifices antérieurs au 19e siècle sont à signaler, comme une chartreuse du 18e siècle (Cridel) et les maisons qui se trouvent à côté, de part et d'autre de la rue de Gigouli. C'est sans doute aussi le cas, au moins partiellement, de la maison appelée Le Château.

Les maisons du cœur ancien du bourg de Castéra-Verduzan datent pour l'essentiel du 19e siècle, moment du développement de la station thermale. Elles sont principalement implantées de part et d'autre de la route R.D. 930, ou avenue des Thermes, qui traverse la station du sud-est vers le nord ouest. On les trouve aussi dans une moindre mesure en contrebas de l'église paroissiale, le long de la route menant vers Larroque-Saint-Sernin, au nord.

Malgré une extension liée au développement du thermalisme, les maisons de villégiature paraissent peu nombreuses. Rares sont celles qui présentent des formes spécifiques à ce type d'habitat : une villa à l'est de l'établissement thermal, l'ancienne villa d'Odilon Lannelongue (transformée en musée puis en casino) avec ses annexes, et peut-être quelques maisons de bourg plus « classiques » qui reprennent quelques éléments du vocabulaire de la villégiature. Les hôtels paraissent aussi avoir été peu nombreux.

Le bourg de Castéra-Verduzan a connu une expansion très importante au cours de la seconde moitié du 20e siècle, qui se poursuit au début du 21e siècle. Elle se traduit par l'aménagement de très nombreux lotissements qui ont plus que doublé la surface du

bourg vers l'ouest.

Description

Matériau(x) du gros-oeuvre
calcaire ; moellon ; enduit

Matériau(x) de couverture
tuile creuse ; tuile plate mécanique

Nombre d'étages ou de vaisseaux
1 étage carré

Type d'élévation
élévation ordonnancée

Notice descriptive

Les maisons du bourg de Castéra-Verduzan sont pour la plupart mitoyennes et alignées sur la rue. Les jardins sont le plus souvent rejetés vers l'arrière. De rares exceptions sont à signaler de maisons avec jardin sur l'avant, le long de l'avenue des Thermes (parcelle AX 168), ou entourées d'un parc, aux marges de l'agglomération (parcelles AX 259 ou 279).

Les maisons comportent généralement un étage, quelques fois deux. Deux maisons en rez-de-chaussée surélevé ont été repérées (parcelles AX 104 et 323-324). Elles sont le plus souvent à mur gouttereau sur rue. Quelques petits pignons en façade sont à signaler (parcelles AX 81 ou 119-122).

Les matériaux de construction des maisons sont mal connus car les murs sont enduits. Les encadrements des baies sont le plus souvent en pierre de taille, quelques fois en brique. Les toits sont majoritairement à longs pans et croupes et couverts de tuiles creuses ou de tuiles plates mécaniques. Les avant-toits sont fermés par des génoises à deux rangs ou soulignés par des corniches en brique ou en pierre de taille.

Quelques éléments de décor sont à noter : porte à entablement (parcelles AX 140-318), corniches moulurés (parcelles 104, 112, 168), claustra en brique et tuile (parcelles AX 112, 150), crêtes de toit en terre cuite (parcelles AX 104, 192).

Statut juridique

Statut de la propriété
propriété privée

Documentation

Sources

AD Gers, 3 P CASTERA-VERDUZAN/1 à 17, Plan cadastral dit napoléonien, 1811-1812.

Bibliographie

AGRAS, Francis, Castéra-Verduzan, Gers, Artip, Auch, 2013.

Illustrations



Fig. 1 - Avenue Claude Bordenave, maisons (parcelles AX 91, 488, 93), vue depuis le nord-ouest.



Fig. 2 - Avenue Claude Bordenave, maisons (parcelles AX 86, 87), vue depuis le sud.



Fig. 3 - Avenue Claude Bordenave, maisons (parcelles AX 81, 82), vue depuis le sud.



Fig. 4 - Avenue Claude Bordenave, maison (parcelle AX 104), vue depuis l'est.



Fig. 5 - Avenue Claude Bordenave, maison (parcelle 104), détail de la crête de toit, vue depuis l'est.



Fig. 6 - Avenue Claude Bordenave, maison (parcelle 105), vue depuis le nord-est.



Fig. 7 - Avenue des Thermes, maison (parcelles AX 593-594), vue depuis le nord-est.



Fig. 8 - Avenue des Thermes, maison (parcelles AX 491-492), vue depuis le sud-ouest.



Fig. 9 - Avenue des Thermes, maisons (parcelles AX 109 à 113), vue depuis le sud-est.



Fig. 10 - Avenue des Thermes, maison (parcelle 111), vue depuis le sud.



Fig. 11 - Avenue des Thermes, maisons (parcelles AX 167, 168, 171), vue depuis le sud-est.



Fig. 12 - Avenue des Thermes, maison (parcelles AX 168), vue depuis le sud.



Fig. 13 - Avenue des Thermes, maison (parcelles AX 168), détail, vue depuis le sud.



Fig. 14 - Avenue des Thermes, maisons (parcelles AX 140, 318), vue depuis le nord-ouest.



Fig. 15 - Avenue des Thermes, maison (parcelle AX 140), détail de la porte d'entrée, vue depuis le nord.



Fig. 16 - Avenue des Thermes, maisons (parcelles AX 179, 178, 545, 361, 362), vue depuis le sud-ouest.



Fig. 17 - Place de l'Ancien Foirail, maisons (parcelles AX 201 à 204), vue depuis l'ouest.



Fig. 18 - Angle de l'impasse de l'Auloue et de la rue du 8 mai, maison (parcelle AX 180), vue depuis le sud.



Fig. 19 - Promenade de l'Auloue, maison (parcelle AX 189), vue depuis le sud-ouest.



Fig. 20 - Promenade de l'Auloue, maison (parcelle AX 189), vue depuis le nord-est.



Fig. 21 - Promenade de l'Auloue, maison (parcelle AX 189), détail de la toiture, vue depuis le sud-ouest.



Fig. 22 - Rue de l'Armagnac, parc de l'ancien château (parcelles AX 259 à 261), vue depuis le sud.



Fig. 23 - Avenue de la Ténarèze, maison et parc (parcelles AX 279 et 534), vue d'ensemble depuis l'est.



Fig. 24 - Avenue de la Ténarèze, maison et parc (parcelles AX 279 et 534), vue depuis l'est.



Fig. 25 - Rue de la Guinguette, maisons (parcelle AX 78), vue depuis le nord-est.



Fig. 26 - Rue de Gigouli, vue depuis l'est.



Fig. 27 - Ancienne villa Lannelongue, façade nord.



Fig. 28 - Annexes de l'ancienne villa Lannelongue, vue depuis le sud-est.



Fig. 29 - Villa, façade ouest.



Fig. 30 - Chartreuse, vue depuis le sud-est.

32. Castéra-Verduzan

11 Novembre (place du)

monument aux morts de la guerre de 1914-1918 et de la guerre de 1939-1945



Notice succincte

Monument installé au centre d'un square aménagé pour l'occasion au coeur du bourg.

Références documentaires

Référence de l'œuvre

IA32110461

Date de l'enquête

2020

Date(s) de la rédaction de la notice

2020

Date de la dernière mise à jour

2020/06/09

Auteur(s) de la notice

Comet Anaïs

Copyright

(c) Communauté d'agglomération Grand Auch Coeur de Gascogne ; (c) Inventaire général Région Occitanie

Type d'étude

inventaire préliminaire (diagnostic patrimonial)

Type de notice

oeuvre repérée

Localisation

Canton

Baïse-Armagnac

Références cadastrales

2020 AX 132 (non cadastré)

Coordonnées géographiques (Lambert 93)

0493214 ; 6303918

Milieu d'implantation

en ville

Historique

Datation(s) principale(s)

1er quart 20e siècle

Notice historique

Le monument aux morts a été érigé entre 1921 et 1922, par M. Borie, maçon, et M. Nicolau-Paro, tailleur de pierre. Les noms des morts de la Seconde guerre mondiale ont été ajoutés au lendemain de la guerre.

Description

Matériau(x) du gros-oeuvre

marbre ; pierre de taille ; bronze

Notice descriptive

Le monument est implanté au centre du square du 11 novembre, situé au cœur du bourg. Il est bordé par la mairie, au nord, et l'école, au sud. Il se trouve entre l'Auloue, à l'est, au-delà de laquelle s'élève l'établissement thermal, et une rue, au-delà de laquelle est aménagé le parc Lannelongue.

Le monument fait face à la mairie, au nord. Il est constitué d'un haut socle surmonté d'un obélisque. L'ensemble est en marbre, sauf quelques éléments de décor rapportés en bronze.

Le socle porte les noms des 49 morts de la Première guerre mondiale, douze sur les faces avant et latérales et treize sur la face arrière. Une petite plaque a été fixée à la base de la face latérale ouest, face à l'entrée du square. Elle porte les noms des deux morts de la Seconde guerre mondiale et les dates « 1939-1945 ». Les noms sont gravés et rehaussés d'une teinte bronze qui s'est oxydée.

La face avant de l'obélisque porte l'inscription : « AUX/ENFANTS/DE/CASTERA/VERDUZAN/MORTS POUR/LA FRANCE/1914-1918 ». Elle est gravée en léger relief et aussi rehaussée d'une teinte bronze oxydée.

Technique(s) du décor

ferronnerie

Représentation(s)

croix de guerre ; ruban ; rameau ; chêne ; laurier ; palme

Précisions sur la représentation

Les éléments de décor sont des éléments rapportés en bronze. Ils se trouvent tous sur l'obélisque.

Sur la face avant de l'obélisque sont plaqués une large croix de guerre avec son ruban (motif de fines rayures rouges sur fond blanc) et deux rameaux noués (chêne et laurier).

Sur les faces latérales sont plaquées de hautes palmes.

Statut juridique

Statut de la propriété

propriété publique

Documentation

Bibliographie

AGRAS, Francis, Castéra-Verduzan, Gers, Artip, Auch, 2013.



Fig. 1 - Vue d'ensemble depuis l'ouest.



Fig. 2 - Vue d'ensemble depuis le nord-est avec le groupe scolaire au fond.



Fig. 3 - Vue d'ensemble depuis le sud, avec la mairie au fond.



Fig. 4 - Vue de face, vue depuis le nord.



Fig. 5 - Obélisque, vue de face.



Fig. 6 - Socle, vue de face.



Fig. 7 - Vue latérale, vue depuis l'ouest.



Fig. 8 - Socle, vue depuis l'ouest.



Fig. 9 - Vue postérieure, vue depuis le sud.



Fig. 10 - Socle, vue depuis le sud.



Fig. 11 - Vue latérale, vue depuis l'ouest.



Fig. 12 - Obélisque, vue depuis l'ouest.



Fig. 13 - Socle, vue depuis l'ouest.

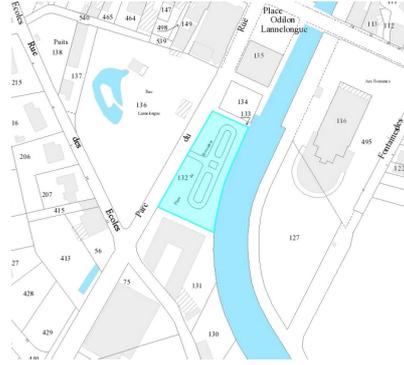


Fig. 14 - Extrait du plan cadastral de 2020.

Références des illustrations

- Fig. 1 : I3200540_20203200894NUCA - Comet, Anaïs - (c) Communauté d'agglomération Grand Auch Coeur de Gascogne ; (c) Inventaire général Région Occitanie
 Fig. 2 : I3200540_20203200895NUCA - Comet, Anaïs - (c) Communauté d'agglomération Grand Auch Coeur de Gascogne ; (c) Inventaire général Région Occitanie
 Fig. 3 : I3200540_20203200896NUCA - Comet, Anaïs - (c) Communauté d'agglomération Grand Auch Coeur de Gascogne ; (c) Inventaire général Région Occitanie
 Fig. 4 : I3200540_20203200897NUCA - Comet, Anaïs - (c) Communauté d'agglomération Grand Auch Coeur de Gascogne ; (c) Inventaire général Région Occitanie
 Fig. 5 : I3200540_20203200898NUCA - Comet, Anaïs - (c) Communauté d'agglomération Grand Auch Coeur de Gascogne ; (c) Inventaire général Région Occitanie
 Fig. 6 : I3200540_20203200899NUCA - Comet, Anaïs - (c) Communauté d'agglomération Grand Auch Coeur de Gascogne ; (c) Inventaire général Région Occitanie
 Fig. 7 : I3200540_20203200900NUCA - Comet, Anaïs - (c) Communauté d'agglomération Grand Auch Coeur de Gascogne ; (c) Inventaire général Région Occitanie
 Fig. 8 : I3200540_20203200901NUCA - Comet, Anaïs - (c) Communauté d'agglomération Grand Auch Coeur de Gascogne ; (c) Inventaire général Région Occitanie
 Fig. 9 : I3200540_20203200902NUCA - Comet, Anaïs - (c) Communauté d'agglomération Grand Auch Coeur de Gascogne ; (c) Inventaire général Région Occitanie
 Fig. 10 : I3200540_20203200903NUCA - Comet, Anaïs - (c) Communauté d'agglomération Grand Auch Coeur de Gascogne ; (c) Inventaire général Région Occitanie
 Fig. 11 : I3200540_20203200904NUCA - Comet, Anaïs - (c) Communauté d'agglomération Grand Auch Coeur de Gascogne ; (c) Inventaire général Région Occitanie
 Fig. 12 : I3200540_20203200905NUCA - Comet, Anaïs - (c) Communauté d'agglomération Grand Auch Coeur de Gascogne ; (c) Inventaire général Région Occitanie
 Fig. 13 : I3200540_20203200906NUCA - Comet, Anaïs - (c) Communauté d'agglomération Grand Auch Coeur de Gascogne ; (c) Inventaire général Région Occitanie
 Fig. 14 : I3200540_20203201217NUCA - Comet, Anaïs - (c) Communauté d'agglomération Grand Auch Coeur de Gascogne ; (c) Inventaire général Région Occitanie

32. Castéra-Verduzan

moulins



Notice succincte

Corpus relativement important de moulins à vent et à eau, dont certains du 18e siècle.

Références documentaires

Référence de l'œuvre

IA32110472

Date de l'enquête

2020

Date(s) de la rédaction de la notice

2020

Date de la dernière mise à jour

2020/06/09

Auteur(s) de la notice

Comet Anaïs

Copyright

(c) Communauté d'agglomération Grand Auch Coeur de Gascogne ; (c) Inventaire général Région Occitanie

Type d'étude

inventaire préliminaire (diagnostic patrimonial)

Type de notice

oeuvre repérée

Localisation

Canton

Baise-Armagnac

Milieu d'implantation

isolé

Historique

Datation(s) principale(s)

18e siècle ; 19e siècle

Année(s)

1788

Justification de la date

porte la date

Notice historique

Au 18e siècle, trois moulins sont représentés sur la carte de Cassini : deux à eau (près de Laucoulo et de Vivent) et un à vent (entre le Comté et Bourdieu).

Deux de ces moulins figurent encore sur le plan cadastral de 1811-1812 : le moulin à eau près de Vivent et le moulin à vent. Il y a alors deux autres moulins à eau, au Tabor et près des thermes, et deux autres moulins à vent, à Jouaitard et à Vernon. Les moulins à eau près de Vivent et du Tabor, et celui du bourg, semblent avoir aujourd'hui disparu.

Le moulin à vent de Jouaitard porte la date « 1788 » et l'inscription : « LA/R.P.B.Q/F.A.C.Z.E » (la République Française), bien que la première République française n'ait été proclamée qu'en 1792.

Au cours du 19e siècle, deux autres moulins sont construits : un à eau à Guillauma (vers 1868) et un à vent à la République. Celui de Guillauma est transformé en usine hydro-électrique en 1919 et permet l'éclairage de la station thermale.

Dans le cadre de l'inventaire préliminaire réalisé en 2020, les moulins ont été seulement recensés. Leur étude reste à faire.

Description

Matériau(x) du gros-oeuvre
calcaire ; moellon ; enduit

Matériau(x) de couverture
tuile creuse ; tuile plate mécanique

Notice descriptive

Les moulins à vent sont implantés sur des hauteurs, deux sur les coteaux de la rive droite de l'Auloue (Jouaitard et Vernon) et deux sur les coteaux de la rive gauche (les Coumettes et la République).

Il subsiste un moulin à eau sur chacune des deux rivières principales : celui de Guillauma sur la Baïse et celui de Doat sur l'Auloue. Tous ces moulins paraissent bâtis en pierre calcaire locale, en moellon.

Statut juridique

Statut de la propriété
propriété privée

Documentation

Sources

AD Gers, 3 P CASTERA-VERDUZAN/1 à 17, Plan cadastral dit napoléonien, 1811-1812.

AD Gers, 14 S 433, Écluse, barrage et usine de Guillauma, 1909.

AD Gers, 51 S 51, Plan géométrique du moulin de Caillavet et de ses environs, 1831 ; Plan et profil du moulin Douat, 1854 ; Projet d'usine hydraulique près du barrage de Guillauma, 1868.

Bibliographie

AGRAS, Francis, Castéra-Verduzan, Gers, Artip, Auch, 2013.



Fig. 1 - Jouaitard, moulin à vent, vue depuis le sud-ouest.



Fig. 2 - Jouaitard, moulin à vent, vue depuis le sud-ouest.



Fig. 3 - Moulin de Vernon, moulin à vent, vue depuis le sud.



Fig. 4 - Moulin de Vernon, moulin à vent, vue depuis l'est.



Fig. 5 - Moulin de Vernon, moulin à vent, détail de la porte, vue depuis le sud.



Fig. 6 - Moulin de Vernon, moulin à vent, détail des anciennes meules déposées devant le moulin.



Fig. 7 - La République, moulin à vent, vue depuis le nord-ouest.



Fig. 8 - Les Coumettes, moulin à vent, vue depuis le sud.



Fig. 9 - Moulin de Guillauma, moulin à eau, vue depuis le sud-est.



Fig. 10 - Le Moulin de Doat, moulin à eau, vue depuis l'ouest.



Fig. 11 - Extrait du plan cadastral de 1811-1812 (moulin, Les Coumettes).
Archives départementales du Gers - 3 P Castera-Verduzan/12

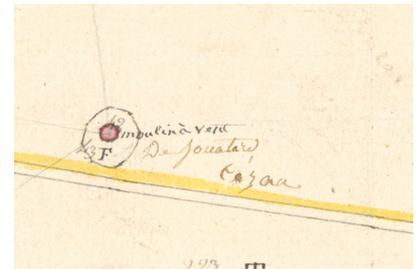


Fig. 12 - Extrait du plan cadastral de 1811-1812 (moulin de Jouaitard).
Archives départementales du Gers - 3 P Castera-Verduzan/5



Fig. 13 - Extrait du plan cadastral de 1811-1812 (moulin de Vernon).
Archives départementales du Gers - 3 P Castera-Verduzan/7



Fig. 14 - Extrait du plan cadastral de 1811-1812 (moulin de Verduzan).
Archives départementales du Gers - 3 P Castera-Verduzan/8



Fig. 15 - Extrait du plan cadastral de 1811-1812 (moulin Doat).
Archives départementales du Gers - 3 P Castera-Verduzan/9

Références des illustrations

- Fig. 1 : I3200540_20203201107NUCA - Comet, Anaïs - (c) Communauté d'agglomération Grand Auch Coeur de Gascogne ; (c) Inventaire général Région Occitanie
 Fig. 2 : I3200540_20203201108NUCA - Comet, Anaïs - (c) Communauté d'agglomération Grand Auch Coeur de Gascogne ; (c) Inventaire général Région Occitanie
 Fig. 3 : I3200540_20203201109NUCA - Comet, Anaïs - (c) Communauté d'agglomération Grand Auch Coeur de Gascogne ; (c) Inventaire général Région Occitanie
 Fig. 4 : I3200540_20203201110NUCA - Comet, Anaïs - (c) Communauté d'agglomération Grand Auch Coeur de Gascogne ; (c) Inventaire général Région Occitanie
 Fig. 5 : I3200540_20203201111NUCA - Comet, Anaïs - (c) Communauté d'agglomération Grand Auch Coeur de Gascogne ; (c) Inventaire général Région Occitanie
 Fig. 6 : I3200540_20203201112NUCA - Comet, Anaïs - (c) Communauté d'agglomération Grand Auch Coeur de Gascogne ; (c) Inventaire général Région Occitanie
 Fig. 7 : I3200540_20203201113NUCA - Comet, Anaïs - (c) Communauté d'agglomération Grand Auch Coeur de Gascogne ; (c) Inventaire général Région Occitanie
 Fig. 8 : I3200540_20203201114NUCA - Comet, Anaïs - (c) Communauté d'agglomération Grand Auch Coeur de Gascogne ; (c) Inventaire général Région Occitanie
 Fig. 9 : I3200540_20203201115NUCA - Comet, Anaïs - (c) Communauté d'agglomération Grand Auch Coeur de Gascogne ; (c) Inventaire général Région Occitanie
 Fig. 10 : I3200540_20203201116NUCA - Comet, Anaïs - (c) Communauté d'agglomération Grand Auch Coeur de Gascogne ; (c) Inventaire général Région Occitanie
 Fig. 11 : I3200540_20203201222NUCA - (c) Archives départementales du Gers
 Fig. 12 : I3200540_20203201234NUCA - (c) Archives départementales du Gers

Fig. 13 : I3200540_20203201236NUCA - (c) Archives départementales du Gers
Fig. 14 : I3200540_20203201237NUCA - (c) Archives départementales du Gers
Fig. 15 : I3200540_20203201239NUCA - (c) Archives départementales du Gers

32. Castéra-Verduzan

présentation de la commune de Castéra-Verduzan



Notice succincte

Commune née de la fusion de trois anciennes communautés en 1821.

Références documentaires

Référence de l'œuvre

IA32100030

Date de l'enquête

2011

Date(s) de la rédaction de la notice

2012 ; 2020

Date de la dernière mise à jour

2020/06/09

Auteur(s) de la notice

Comet Anaïs

Copyright

(c) Communauté d'agglomération Grand Auch Coeur de Gascogne ; (c) Inventaire général Région Occitanie

Type d'étude

enquête thématique départementale (Les transformations des agglomérations en Gascogne gersoise à la fin du Moyen Age) ; inventaire préliminaire (diagnostic patrimonial)

Type de notice

oeuvre sélectionnée

Localisation

Canton

Baïse-Armagnac

Historique

Notice historique

L'histoire du territoire communal dans l'Antiquité est connu grâce à quelques découvertes anciennes mentionnées dans la Carte archéologique de la Gaule. Dans la vallée de la Loustère a notamment été découvert un autel votif témoignant d'un probable culte aux eaux, sans que cela ne permette de conclure à une véritable occupation du site pendant l'Antiquité. D'autres éléments antiques ont été mis au jour vers le Vieux-Castéra et à l'ouest du bourg.

Deux sites du haut Moyen Âge ont été identifiés, près de Mesplès et près de Sempé. Les premières mentions textuelles concernant le territoire remontent au 13^e siècle. La commanderie de La Claverie, la famille de Verduzan et le castelnau du Castéra sont attestés à cette période. La chapelle de la commanderie pourrait être plus ancienne et avoir été bâtie au 12^e siècle. Les vestiges médiévaux observés au Vieux-Castéra sont bien attribuables à la deuxième moitié du 13^e siècle ou au début du siècle suivant.

Au Moyen Âge, le territoire est partagé entre quatre paroisses (Saint-Laurent de Verduzan, Saint-Blaise de Castéran, Saint-Georges de La Claverie et Saint-Pierre de Vivent) et trois à quatre seigneuries (famille de Verduzan à Verduzan, Templiers puis Hospitaliers à La Claverie, indéterminé pour les deux autres paroisses). L'habitat est surtout dispersé dans de nombreux hameaux. Un seul village existe alors, appelé Castéra-Vivent, aujourd'hui Le Vieux-Castéra.

L'histoire du territoire communal aux 16^e et 17^e siècles est très mal connue. Les eaux thermales de Castéra et du Maska sont redécouvertes au milieu du 18^e siècle. Celles de Castéra sont exploitées dès cette période, alors que pour celles du Maska il faut attendre les années 1840. La partie rurale de la commune n'a pas été étudiée en détail dans le cadre de l'inventaire préliminaire. Il semble tout de même y avoir plusieurs fermes qui pourraient remonter aux Temps modernes, notamment au 18^e siècle, tout comme quelques rares maisons du bourg.

La commune de Castéra-Verduzan est née du regroupement, en 1821, des communes de Verduzan, la Cavalerie et Castéra-Vivent.

La station thermale de Castéra-Verduzan s'est surtout développée à partir de cette date. Cela se traduit dans l'architecture publique (construction de la mairie-halle et de l'église, d'une autre halle, du canal de l'Auloue, du groupe scolaire, etc.) et civile (nombreuses fermes et maisons). Le bourg s'étend d'abord de part et d'autre de la route R.D. 930, puis vers le sud et l'ouest avec l'aménagement de nombreux lotissements. Au cours du 20e siècle, le paysage bâti de la vallée de l'Auloue, autour de la station thermale, a beaucoup évolué et s'est densifié. Ailleurs dans la commune, il paraît avoir été préservé.

Description

Notice descriptive

La commune de Castéra-Verduzan est située au nord-ouest de la communauté d'agglomération Grand Auch Cœur de Gascogne. Elle est limitrophe au sud avec Bonas et Jegun et au nord avec Ayguetinte. À l'ouest, elle est bordée par les communes de Saint-Paul-de-Baïse et Rozès (communauté de communes d'Artagnan en Fezensac) et à l'est par celles de Larroque-Saint-Sernin (communauté de communes de la Ténarèze) et Cézan (communauté de communes de la Lomagne gersoise).

La commune couvre une superficie de 1980 ha, principalement de part et d'autre de la vallée de l'Auloue, mais elle s'étend vers l'ouest jusqu'à la Baïse. Le paysage est constitué de ces deux vallées, du vallon de Lahontan au sud-est, et de nombreux coteaux vallonnés. L'altitude est comprise entre 104 m au nord, près de l'hippodrome de Baron, et 225 m à l'est, près du château d'eau de Couhin.

Le territoire est relativement boisé sur les coteaux. Ailleurs il est principalement occupé par des champs destinés à la céréaliculture, surtout à l'ouest, et des pâturages notamment pour les porcs noirs de Gascogne, à l'est du bourg.

La commune est traversée par un axe routier très important menant d'Auch à Condom, la R.D. 930. Cet axe routier était doublé, au début du 20e siècle, d'une voie ferrée dont le tracé est encore bien visible dans le paysage.

L'habitat est essentiellement regroupé dans le bourg de Castéra-Verduzan, autour de la station thermale. Plusieurs hameaux sont aussi disséminés dans l'ensemble de la commune. L'habitat dispersé est moins présent que dans les communes alentours.

Documentation

Sources

AD Gers, 3 P CASTERA-VERDUZAN/1 à 17, Plan cadastral dit napoléonien, 1811-1812.

Bibliographie

AGRAS, Francis, Castéra-Verduzan, Gers, Artip, Auch, 2013.

LAFFARGUE, Claude, DUTAUT-BOUÉ, Jean-Jacques et KNEPPER, Françoise, « Castéra-Verduzan », in COURTÈS, Georges (dir.), Communes du département du Gers, Tome 2 : l'arrondissement de Condom, SAHG, Auch, 2004, p. 440-441.

Illustrations



Fig. 1 - Vallée de l'Auloue vers Belair et hameau du Vieux-Castéra au fond.



Fig. 2 - Vallée de l'Auloue vers la Boubée.



Fig. 3 - Vallée de l'Auloue et coteaux vers la Claverie.



Fig. 4 - Bois vers le Couhin.



Fig. 5 - Coteaux et château d'eau vers le Couhin.



Fig. 6 - Coteaux vers les Coumettes.



Fig. 7 - Coteaux vers le Donné.



Fig. 8 - Vallée de la Loustère, plantation de peupliers vers l'ancienne gare.



Fig. 9 - Coteaux depuis Jouaitard.



Fig. 10 - Vallée de l'Auloue vers Labarthète.



Fig. 11 - Coteaux et lac collinaire depuis Lartet-Haut, vue vers le sud.



Fig. 12 - Bourg et hameau vus depuis Lartet-Haut.



Fig. 13 - Vallée de l'Auloue et R.D. 930, vue depuis le nord.



Fig. 14 - Vallée de Lahontan vers le Masca, vue depuis l'est.



Fig. 15 - Pont sur le ruisseau de Lahontan à Mascara, vue depuis le nord-est.



Fig. 16 - Pont sur l'Auloue vers le Moulin de la Claverie, vue depuis l'est.



Fig. 17 - Vallée de l'Auloue vers le Moulin de la Claverie.



Fig. 18 - Vallée de l'Auloue et coteaux vers le Moulin de la Claverie, vue depuis l'ouest.



Fig. 19 - Vallée de l'Auloue et jeune plantation de peupliers vers le Moulin de Doat.



Fig. 20 - Vallée de la Baise vers le Moulin de Guillauma.



Fig. 21 - Coteaux et lac collinaire vers le Plan, vue depuis le nord.



Fig. 22 - Coteaux boisés vers le Plan.



Fig. 23 - Coteaux boisés vers le plan.



Fig. 24 - Coteaux entre Jouaitard et Sonnard, vue depuis le sud-ouest.



Fig. 25 - Lac, base de loisirs, vue depuis l'ouest.



Fig. 26 - Lac, base de loisirs, vue depuis l'est.



Fig. 27 - Hippodrome, vue depuis l'est.



Fig. 28 - Hippodrome, vue depuis l'est.



Fig. 29 - Stèle commémorative près de Lartet, de l'autre côté de la R.D. 930, vue depuis le nord.



Fig. 30 - Stèle commémorative près de Lartet, de l'autre côté de la R.D. 930, détail (inscription : "L'ANACR/A LA MEMOIRE/DE LEUR CAMARADE/OSCAR DULOSTE/TUE PAR LES NAZIS/LE 4 JUILLET 1944").



Fig. 31 - Fontaine de Coulom, vue du grand bassin depuis le nord.



Fig. 32 - Fontaine de Coulom, passage entre les deux bassins, vue depuis le nord.



Fig. 33 - Fontaine de Coulom, vue des deux bassins depuis le sud.



Fig. 34 - Fontaine de Coulom, vue de la fontaine depuis le sud.



Fig. 35 - Fontaine de Coulom, vue de la fontaine depuis le nord.

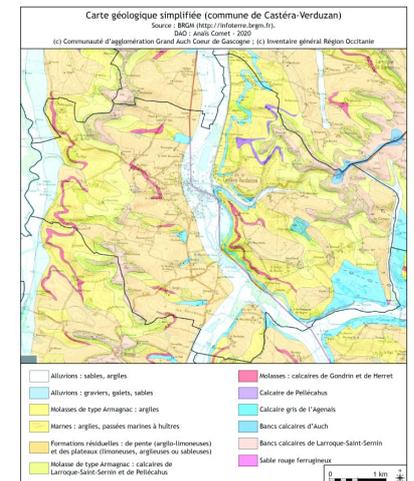


Fig. 36 - Carte géologique simplifiée.

32. Castéra-Verduzan

station thermale



Notice succincte

La station thermale connaît un véritable essor à partir des années 1820 et tout au long du 19^e siècle. Si l'activité thermale a considérablement diminué, l'extension de l'agglomération est exponentielle depuis les années 1970.

Références documentaires

Référence de l'œuvre

IA32110453

Date de l'enquête

2020

Date(s) de la rédaction de la notice

2020

Date de la dernière mise à jour

2020/06/09

Auteur(s) de la notice

Comet Anaïs

Copyright

(c) Communauté d'agglomération Grand Auch Coeur de Gascogne ; (c) Inventaire général Région Occitanie

Type d'étude

inventaire préliminaire (diagnostic patrimonial)

Type de notice

œuvre sélectionnée

Localisation

Canton

Baïse-Armagnac

Coordonnées géographiques (Lambert 93)

0493590 ; 6304502/0493610 ; 6303623/0492678 ; 6303543/0492637 ; 6304629/0493590 ; 6304502

Milieu d'implantation

en ville

Historique

Datation(s) principale(s)

19^e siècle ; 20^e siècle ; 1^{er} quart 21^e siècle

Notice historique

D'après la bibliographie, les sources thermales de Castéra-Verduzan seraient connues et utilisées depuis l'Antiquité, mais rien n'atteste qu'il y ait eu une véritable occupation du site. Au Moyen Âge, le village de Castéra est un castelnaud qui est encore en grande partie en place sur le site du Vieux-Castéra. Il n'y a pas alors d'habitat dans la vallée de l'Auloue sur le site de la future station thermale.

Les premiers aménagements autour des sources d'eau chaude ont lieu à partir de 1760. Des terrassements et des murs sont réalisés autour de la source captée, afin de garantir la qualité de l'eau.

Sur le plan cadastral dressé vers 1811, la station thermale se limite à un établissement thermal et une quinzaine de maisons le long de la route. Deux édifices sont tout de même à signaler dans la partie nord-ouest du futur bourg : le château de Verduzan et son parc aménagé et la chartreuse de Cridel. La chartreuse du 18^e siècle est bien conservée sur l'une des places de la station. Il subsiste quelques vestiges de l'ancien château construit au 18^e siècle, mais ils ne sont pas visibles depuis la voie publique.

L'établissement thermal est reconstruit à partir de 1817 et marque véritablement le début du développement de la station. Dans

les décennies qui suivent, de nouvelles maisons sont bâties de part et d'autre de la route. Les années 1830 sont particulièrement intenses en nouvelles constructions avec notamment, une quinzaine de nouvelles maisons rien que pour l'année 1834. L'église, bâtie en 1824, est agrandie dès 1836 et un cimetière y est alors établi. L'édification de la mairie-halle qui accueille aussi rapidement la salle de classe, date de 1838. En 1840, le terrain devant la maison Cridel est acquis par la commune pour y aménager une place publique, il y a alors déjà deux champs de foire (au croisement de la route de Condom et de la route de Beaucaire et autour de l'église), mais cette place devient rapidement le nouveau foirail.

Vers le milieu du 19^e siècle, un projet d'ampleur est envisagé afin de doter la station de vastes places, allées et promenades, mais il ne voit pas le jour. De nombreuses nouvelles maisons sont bâties de part et d'autre des deux routes principales, sans qu'il y ait de véritable plan d'urbanisme. Une seconde halle est bâtie vers 1900 au sud de la mairie-halle. Il s'agit d'une halle métallique de type Eiffel. Elle accueille notamment le marché à la volaille. Le cours de l'Auloue est canalisé au centre de la station à l'extrême fin du 19^e siècle.

À la limite des 19^e et 20^e siècle, quelques villas sont construites ou remaniées, comme celle d'Odilon Lannelongue qu'il agrémente d'un parc paysager. C'est sous son impulsion qu'est créée la Société des eaux minéro-thermales de Castéra, en 1905. Elle prévoit le développement de la station avec la construction d'hôtels, chalets, casinos et commerces. Odilon Lannelongue œuvre aussi au raccordement de la station à différentes lignes de chemin de fer, Castéra se trouvant au point de jonction de celles menant à Auch (ouverture en 1909), Condom et Vic (ouverture après-guerre). Enfin, il crée un musée national dans une extension de sa maison à partir de 1911, année de sa mort. L'aménagement de la promenade de l'Auloue, légèrement en aval, date des années 1911-1913.

Au cours de la Première guerre mondiale, l'établissement devient un hôpital militaire. L'activité diminue fortement et peine à repartir au lendemain de la guerre. Les lignes de chemin de fer de Castéra-Verduzan à Condom et à Vic-Fezensac, ouvrent vers 1924 pour fermer au trafic de voyageurs dès 1939. La ligne menant à Condom est démantelée dès 1941. Celle d'Auch à Vic-Fezensac reste en service pour le fret jusqu'à 1954. Elle est déclassée et démantelée dans les années qui suivent.

Les sociétés et les particuliers se succèdent à la tête de l'établissement sans parvenir à faire revenir les curistes. La commune rachète finalement l'établissement et les sources et obtiennent une nouvelle autorisation d'exploiter en 1962. Le milieu du 20^e siècle est une période particulièrement difficile pour la station, mais l'urbanisation continue et de nouveaux lotissements voient le jour à la limite du bourg ancien, au sud et à l'ouest principalement. Elle bénéficie sans doute de sa situation privilégiée sur une route départementale fréquentée, à mi-chemin entre Auch et Condom, qui sont alors les deux principales villes du département.

La halle métallique, dont les verrières sont cassées, est démontée en 1972 et la structure aurait servi pour la construction de la salle de sport l'année suivante.

Les inondations de 1977 causent des dégâts très importants, sur l'établissement thermal, mais plus largement dans toute la station. Plusieurs maisons sont détruites et de nouveaux travaux sur le cours de l'Auloue sont entrepris. L'activité thermique se maintient, ainsi que plus largement l'activité touristique qui bénéficie de l'aménagement du lac et de la base de loisirs à la fin des années 1980. L'établissement thermal ferme en 1997, pour rouvrir quelques années plus tard agrandi et doté d'un espace thermo-ludique et d'une résidence intégrée. Au même moment, est créé le laboratoire Odost qui fabrique des soins dentaires à l'eau thermique de Castéra-Verduzan, commercialisés sous la marque Buccotherm. L'extension de la station thermique se poursuit vers l'ouest avec l'aménagement de nouveaux lotissements. Le bâti est désormais continu jusqu'à l'ancienne église de Verduzan. La surface de l'agglomération a plus que doublé entre 1950 et aujourd'hui.

Description

Notice descriptive

La station de Castéra-Verduzan se trouve au centre de la commune, dans la vallée de l'Auloue. Elle s'est développée à l'écart du village de Castéra, à environ 1 km au nord-ouest. Elle est implantée en fond de vallée et est traversée par la route R.D. 930 d'Auch à Condom.

La station peut être divisée en trois entités urbaines.

La première correspond à la partie ancienne. Elle se développe de part et d'autre de la route principale et de routes secondaires (à l'est vers Larroque-Saint-Sernin et au sud-ouest vers Bonas). Elle se caractérise par un bâti relativement dense, aligné sur les routes, et accueillant la plupart des édifices publics (établissement thermal, mairie, école, parc) et les commerces.

La deuxième correspond à l'ancienne promenade de l'Auloue, au camping et aux abords de la base de loisirs. Elle n'est presque pas bâtie mais regroupe la plupart des espaces verts de la station.

La troisième est aujourd'hui la plus vaste et correspond aux vastes zones de lotissements qui se sont développés au sud et à l'ouest de la partie ancienne de la station.

Statut juridique

Statut de la propriété

propriété publique ; propriété privée

Documentation

Sources

AD Gers, DAR Valence/5, Castéra-Verduzan, Dossier archéologique Polge, notes et documents divers, milieu XX^e siècle.

AD Gers, 2 O 83/7, Devis de construction de l'église paroissiale, 1824 ; Délibération du conseil municipal pour l'agrandissement de l'église paroissiale, 1836 ; Avis favorable du préfet pour l'agrandissement et la régularisation de la halle pour la mettre au même niveau que l'établissement thermal, 1834.

AD Gers, 2 O 83/8, Achat d'un terrain pour l'établissement du champ de foire près de l'église, s.d. (vers 1830) ; Plan et devis pour l'agrandissement de la salle d'école, 1856 ; Décompte des travaux exécutés pour la construction du groupe scolaire, J.-M. Pendelé (entrepreneur), 1907.

AD Gers, 2 O 83/9, Plan de la station, s.d. (avant 1832) ; Projet urbain, plan, s.d. (après 1836) ; Devis pour la construction de la halle, 1832 ; Devis et détail estimatif des travaux à exécuter à la halle, 1838 ; Délibération municipale acceptant le projet des héritiers

Lannelongue d'installer un monument à la mémoire d'Odilon Lannelongue sur la place du marché et de procéder à son embellissement, 1914.

AD Gers, 2 O 83/10, Projet d'aménagement de rues et promenades, 1853.

AD Gers, 3 P CASTERA-VERDUZAN/1 à 17, Plan cadastral dit napoléonien, 1811-1812.

AD Gers, 11 S 8, Traverse de la ville, s.d. (vers 1825-1830).

AD Gers, 14 S 542, Traverse du chemin menant à Castelnau-Magnoac, 1909.

AD Gers, 23 S 5, Dossier concernant l'emplacement des stations sur la ligne d'Auch à Eauze, par Castéra-Verduzan, 1897.

AD Gers, 51 S 51, Plan géométrique du moulin de Caillavet et de ses environs, 1831.

AD Haute-Garonne, 26 FI 32 65, Fonds Labouche, « Le Gers. 262. Castéra-Verduzan : entrée de ville », 1905-1916.

AD Haute-Garonne, 26 FI 32 66, Fonds Labouche, « Le Gers. 263. Castéra-Verduzan : la halle, le pont et le canal », 1905-1916.

AD Haute-Garonne, 26 FI 32 68, Fonds Labouche, « Le Gers. 263. Castéra-Verduzan : la poste et l'entrée de l'établissement », 1905-1920.

AD Haute-Garonne, 26 FI 32 69, Fonds Labouche, « Le Gers. 263. Castéra-Verduzan : la mairie et le canal », 1905-1916.

AD Haute-Garonne, 26 FI 32 74, Fonds Labouche, « Le Gers. 263. Castéra-Verduzan : intérieur de la ville », 1905-1916.

AD Haute-Garonne, 26 FI 32 75, Fonds Labouche, « Le Gers. 263. Castéra-Verduzan : avenue de la gare », 1905-1916.

Bibliographie

AGRAS, Francis, Castéra-Verduzan, Gers, Artip, Auch, 2013.

LAFFARGUE, Claude, DUTAUT-BOUÉ, Jean-Jacques et KNEPPER, Françoise, « Castéra-Verduzan », in COURTÈS, Georges (dir.), Communes du département du Gers, Tome 2 : l'arrondissement de Condom, SAHG, Auch, 2004, p. 440-441.

Illustrations



Fig. 1 - Coeur de la station, vue depuis le nord-est.



Fig. 2 - Avenue Claude Bordenave, vue depuis le sud.



Fig. 3 - Avenue des Thermes, partie orientale, vue depuis l'ouest.



Fig. 4 - Avenue des Thermes, partie centrale, vue depuis le sud-est.



Fig. 5 - Calvaire à l'angle des rues du Lac et de l'Eglise, vue depuis le sud.



Fig. 6 - Quartier de l'église, vue depuis la promenade de l'Auloue, vue depuis l'ouest.



Fig. 7 - Place de l'Ancien Foirail, vue depuis le sud.



Fig. 8 - Place de l'Ancien Foirail, vue depuis le sud-est.



Fig. 9 - Place de l'Ancien Foirail, ancienne pompe de fontaine.



Fig. 10 - Rue de Gigouli, vue depuis l'est.



Fig. 11 - Rue du Lac, maison d'hôtes et restaurant (AX 69), vue depuis le nord-ouest.



Fig. 12 - Avenue des Thermes, hôtel-restaurant (AX 446), vue depuis le nord-ouest.



Fig. 13 - Avenue des Thermes, hôtel-restaurant (AX 446), vue depuis le nord-ouest.



Fig. 14 - Rue du Lac, laboratoire (AX 425), vue depuis l'est.



Fig. 15 - Dignes aménagées au sud des thermes, vue depuis le sud.



Fig. 16 - Coeur de la station, vue depuis la promenade de l'Auloue, vue depuis le nord.



Fig. 17 - Promenade de l'Auloue, allée et pont, vue depuis l'ouest.



Fig. 18 - Promenade de l'Auloue, camping, vue depuis le sud.



Fig. 19 - Promenade de l'Auloue, allée, vue depuis le sud-est.



Fig. 20 - Promenade de l'Auloue, plantation d'arbres.



Fig. 21 - Stade, vue depuis le nord.



Fig. 22 - Lotissement vers le Château, vue depuis le sud.



Fig. 23 - Lotissement vers le Château, vue depuis le sud.



Fig. 24 - Lotissement vers Bidet, vue depuis le sud.



Fig. 25 - Avenue Claude Bordenave, ancienne plaque de signalisation routière.



Fig. 26 - Place du vieux marronnier, ancienne plaque de signalisation routière.

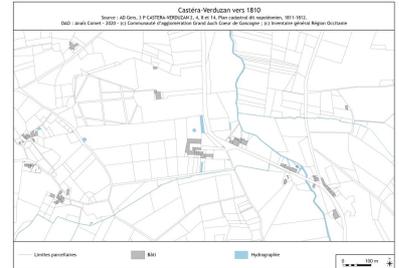


Fig. 27 - Plan cadastral vers 1810.

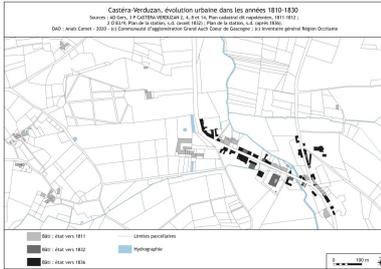


Fig. 28 - Evolution urbaine des années 1810-1830.

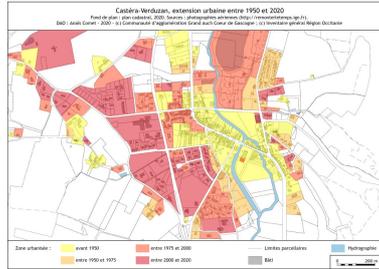


Fig. 29 - Evolution urbaine entre 1950 et 2020.

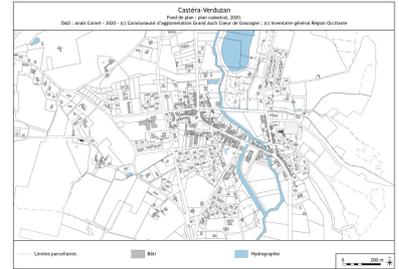


Fig. 30 - Plan cadastral de 2020.

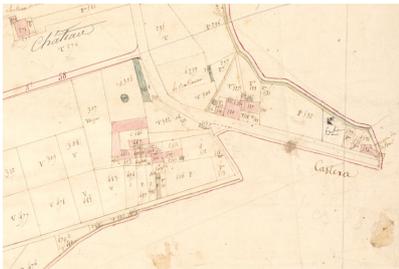


Fig. 31 - Extrait du plan cadastral de 1811-1812 (station thermale).
Archives départementales du Gers - 3 P Castera-Verduzan/14



Fig. 32 - Extrait du plan cadastral de 1811-1812 (station thermale).
Archives départementales du Gers - 3 P Castera-Verduzan/14



Fig. 33 - Extrait du plan cadastral de 1811-1812 (château de Verduzan).
Archives départementales du Gers - 3 P Castera-Verduzan/14



Fig. 34 - Extrait du plan cadastral de 1811-1812 (station thermale et fontaine minérale).
Archives départementales du Gers - 3 P Castera-Verduzan/1

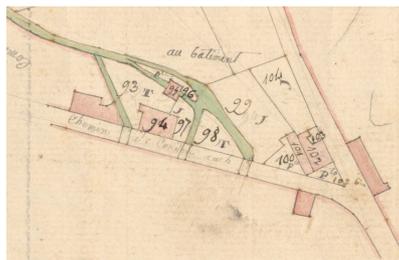


Fig. 35 - Extrait du plan cadastral de 1811-1812 (station thermale et moulin).
Archives départementales du Gers - 3 P Castera-Verduzan/2



Fig. 36 - Extrait du plan cadastral de 1811-1812 (station thermale).
Archives départementales du Gers - 3 P Castera-Verduzan/2

32. Castéra-Verduzan

Fontaines (rue des) 1

villa



Notice succincte

Rare édifice de villégiature conservé à Castéra-Verduzan.

Références documentaires

Référence de l'œuvre

IA32110463

Date de l'enquête

2020

Date(s) de la rédaction de la notice

2020

Date de la dernière mise à jour

2020/05/25

Auteur(s) de la notice

Comet Anaïs

Copyright

(c) Communauté d'agglomération Grand Auch Coeur de Gascogne ; (c) Inventaire général Région Occitanie

Type d'étude

inventaire préliminaire (diagnostic patrimonial)

Type de notice

oeuvre repérée

Localisation

Canton

Baise-Armagnac

Références cadastrales

2020 AX 119

Coordonnées géographiques (Lambert 93)

0493329 ; 6303925

Milieu d'implantation

en ville

Historique

Datation(s) principale(s)

1er quart 20e siècle ; 2e moitié 20e siècle

Notice historique

La villa semble dater du début du 20e siècle. Elle a été agrandie vers l'est au cours de la seconde moitié du 20e siècle. La villa a été transformée en restaurant et location saisonnière au début du 21e siècle. Le jardin, s'il a existé, a totalement disparu.

Description

Matériau(x) du gros-oeuvre
calcaire ; moellon ; enduit ; brique

Matériau(x) de couverture
tuile creuse

Nombre d'étages ou de vaisseaux
rez-de-chaussée ; 1 étage carré

Notice descriptive

La villa est l'une des rares repérées dans la station thermale de Castéra-Verduzan. Elle occupe un emplacement privilégié près de l'établissement thermal, de l'autre côté de l'allée, vers l'est.

La partie ancienne de la villa est de faibles dimensions, seulement 7,5 m de côté. Elle forme un bloc qui se développe sur deux niveaux. La façade donne à l'ouest, du côté de l'établissement. La partie droite est en léger retrait par rapport à la partie gauche et se termine en pignon.

La partie gauche est percée d'une large arcade en plein-cintre au rez-de-chaussée, surmontée d'une fenêtre couverte d'un arc segmentaire. L'étage est souligné par deux bandeaux de brique au niveau de l'appui et du départ de l'arc de la fenêtre. La partie supérieure du mur est décorée d'un enduit représentant un faux appareil, surmonté d'une corniche en brique.

La partie droite est percée d'une large arcade à arc segmentaire au rez-de-chaussée et de deux portes fenêtres à l'étage. Elles sont aussi couvertes d'arcs segmentaires mais ceux-ci sont en pierre de taille contrairement à celui du rez-de-chaussée qui est en brique. Les portes fenêtres donnent sur un balcon filant protégé par un garde-corps métallique. L'avant-toit débordant est porté par deux aisseliers en bois et agrémenté d'une fausse ferme débordante.

Les élévations latérales sont presque aveugles.

La villa semble bâtie en moellon de calcaire et les murs sont couverts d'un enduit rose saumon. Les chaînes d'angles et les encadrements des baies sont apparents, alternant pierre de taille et brique. Le toit à longs pans est couvert de tuiles creuses.

Statut juridique

Statut de la propriété
propriété privée

Illustrations



Fig. 1 - Façade ouest.



Fig. 2 - Vue depuis le nord-ouest.



Fig. 3 - Façade ouest, détail de la fenêtre de l'étage.

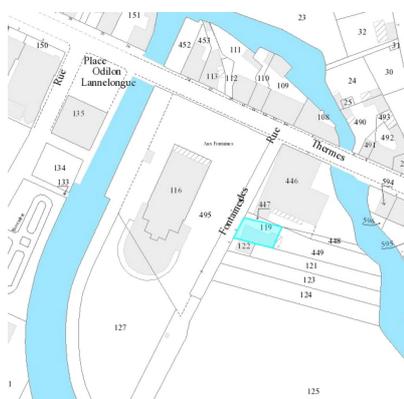


Fig. 4 - Extrait du plan cadastral de 2020.

Références des illustrations

Fig. 1 : I3200540_20203200922NUCA - Comet, Anaïs - (c) Communauté d'agglomération Grand Auch Coeur de Gascogne ; (c) Inventaire général Région Occitanie

Fig. 2 : I3200540_20203200923NUCA - Comet, Anaïs - (c) Communauté d'agglomération Grand Auch Coeur de Gascogne ; (c) Inventaire général Région Occitanie

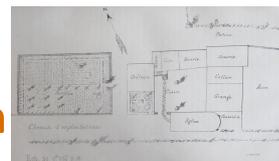
Fig. 3 : I3200540_20203200924NUCA - Comet, Anaïs - (c) Communauté d'agglomération Grand Auch Coeur de Gascogne ; (c) Inventaire général Région Occitanie

Fig. 4 : I3200540_20203201219NUCA - Comet, Anaïs - (c) Communauté d'agglomération Grand Auch Coeur de Gascogne ; (c) Inventaire général Région Occitanie

32. Castéra-Verduzan

Commanderie (La)

commanderie de La Cavalerie, actuellement exploitation agricole



Références documentaires

Référence de l'œuvre

IA32000160

Date de l'enquête

2009

Date(s) de la rédaction de la notice

2009

Date de la dernière mise à jour

2020/05/15

Auteur(s) de la notice

Ramis Pauline ; Chabbert Roland

Copyright

(c) Inventaire général Région Occitanie

Type d'étude

dossier ponctuel

Type de notice

oeuvre sélectionnée

Localisation

Canton

Baïse-Armagnac

Références cadastrales

2009 AC 38

Coordonnées géographiques (Lambert 93)

0494124 ; 6305891

Milieu d'implantation

isolé

Historique

Datation(s) principale(s)

13e siècle ; 15e siècle ; 4e quart 18e siècle

Justification de la date

daté par travaux historiques

Notice historique

La commanderie est attestée au 13e siècle par ses archives. Dès cette période, les Templiers construisent une chapelle, une tour et des dépendances (voilières, caves, écuries, etc.) Après la chute du Temple en 1312, les Hospitaliers se retrouvent à la tête d'une très importante commanderie. La domus est modifiée à de nombreuses reprises. Une date sur la porte de la grange (1787) témoigne de ces transformations. Il y avait, à l'origine, un bâtiment voisin à la tour qui a disparu à une date inconnue. Au 20e siècle, les propriétaires transforment la commanderie en exploitation agricole et aménagent de nouveaux espaces. Actuellement, la tour et les dépendances servent d'habitation et de remise. La chapelle, après avoir servi de chai est aujourd'hui un bâtiment désaffecté.

Description

Parties constituantes

chapelle ; édifice fortifié ; ensemble agricole

Références des parties constituantes

IA32000157 ; IA32000158 ; IA32000159

Matériau(x) du gros-oeuvre

grès ; pierre de taille ; calcaire ; moellon ; béton armé

Matériau(x) de couverture

tuile creuse

Notice descriptive

La commanderie comprend un ensemble de bâtiments contigus, formant un rectangle avec une cour centrale de 20 m sur 17. La tour se situe dans l'angle Nord-ouest puis les dépendances se développent jusqu'à la chapelle au Sud-Est. Un bâtiment en béton armé, construit récemment, longe le mur Nord des dépendances. Un second occupe l'espace entre la grange et la chapelle.

Statut juridique

Statut de la propriété

propriété d'une personne privée

Documentation

Bibliographie

BREGAIL, la commanderie de La Cavalerie, dans *Revue de Gascogne*, 1877, p. 345-355 ; BREGAIL, la commanderie de La Cavalerie, dans *Revue de Gascogne*, 1895, p. 63-67 ; LAVERGNE, Adrien, La commanderie de La Cavalerie, 1905, p. 291-296 ; RAMIS, Pauline, Implantation des Hospitaliers et des Templiers dans les départements du Gers et des Hautes-Pyrénées: Historique et Inventaire monumental, université de toulouse le mirail, p. 33-41-42-50 à 52.

Illustrations

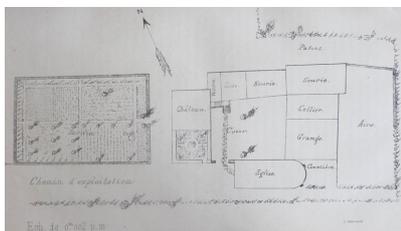


Fig. 1 - Plan de La Cavalerie réalisé par Foix, G..
Foix, G. - BREGAIL, *La commanderie de La Cavalerie*, dans *Revue de Gascogne*, 1877, p. 345-355.



Fig. 2 - Détail du cadastre napoléonien de La Cavalerie.



Fig. 3 - Commanderie de la Cavalerie.



Fig. 4 - Commanderie de la Cavalerie.



Fig. 5 - Commanderie de la Cavalerie.

Références des illustrations

Fig. 1 : IVR73_20093203065NUCA - Ramis, Pauline (reproduction) - (c) Inventaire général Région Occitanie

Fig. 2 : IVR73_20093203066NUCA - Ramis, Pauline - (c) Inventaire général Région Occitanie

Fig. 3 : IVR73_19853200058V - Peiré, Jean-François - (c) Inventaire général Région Occitanie

Fig. 4 : IVR73_19853200058VA - Peiré, Jean-François - (c) Inventaire général Région Occitanie

Fig. 5 : IVR73_19853200058VE - Peiré, Jean-François - (c) Inventaire général Région Occitanie

32. Castéra-Verduzan

Commanderie (La)

commanderie de La Cavalerie, actuellement exploitation agricole

chapelle Saint-Georges



Références documentaires

Référence de l'œuvre

IA32000157

Date de l'enquête

2009

Date(s) de la rédaction de la notice

2009

Date de la dernière mise à jour

2020/05/15

Auteur(s) de la notice

Ramis Pauline ; Chabbert Roland

Copyright

(c) Inventaire général Région Occitanie

Type d'étude

dossier ponctuel

Type de notice

oeuvre sélectionnée

Localisation

Canton

Valence-sur-Baïse

Edifice de conservation

commanderie de La Cavalerie, actuellement exploitation agricole

Référence de l'édifice de conservation

IA32000160

Références cadastrales

2009 AC 38

Coordonnées géographiques (Lambert 93)

0494120 ; 6305881

Milieu d'implantation

isolé

Historique

Datation(s) principale(s)

13e siècle

Justification de la date

daté par travaux historiques

Notice historique

La commanderie est attestée au 13e siècle par ses archives. La chapelle est datée de la première partie du 13e siècle. Après la chute du Temple en 1312, les Hospitaliers se retrouvent à la tête d'une très importante commanderie. La chapelle est très peu modifiée jusqu'au 19e siècle. Au 20e siècle, les propriétaires transforment la commanderie en exploitation agricole. La chapelle sert de chai. Actuellement, le bâtiment est désaffecté.

Description

Matériau(x) du gros-oeuvre

grès ; pierre de taille

Matériau(x) de couverture

tuile creuse

Plan

plan allongé

Notice descriptive

La chapelle construite en grès se compose d'une nef unique terminée par une abside. Elle est recouverte d'un toit à longs pans en tuile creuse. Trois contreforts supportaient le poids de la voûte du chevet. La transformation de la chapelle en chai entraîne de nombreuses modifications. Les enfeus sont déposés. Une ouverture est faite dans le chevet. La porte principale est murée. Une nouvelle porte beaucoup plus large est aménagée à la place de l'enfeu du mur Nord. Les vestiges d'un enfeu extérieur sont visibles sur le mur sud de la chapelle.

Technique(s) du décor

sculpture

Représentation(s)

tête humaine

Précisions sur la représentation

Ces deux visages sculptés se situent au-dessus des colonnes qui supportaient l'arc triomphal.

Statut juridique

Statut de la propriété

propriété d'une personne privée

Documentation

Bibliographie

BREGAIL, la commanderie de La Cavalerie, dans *Revue de Gascogne*, 1877, p. 345-355 ; BREGAIL, la commanderie de La Cavalerie, dans *Revue de Gascogne*, 1895, p. 63-67 ; LAVERGNE, Adrien, *La commanderie de La Cavalerie*, 1905, p. 291-296 ; RAMIS, Pauline, *Implantation des Hospitaliers et des Templiers dans les départements du Gers et des Hautes-Pyrénées : Historique et Inventaire monumental*, université de Toulouse le Mirail, p. 33-41-42-50 à 52.

Illustrations



Fig. 1 - Vue du mur Sud de la chapelle.



Fig. 2 - Vue du chevet prise de l'Est.



Fig. 3 - Vue intérieure du chevet.



Fig. 4 - Détail d'un visage sculpté.



Fig. 5 - Détail des vestiges de l'ornementation du chevet.



Fig. 6 - Détail des vestiges de l'ornementation du chevet.



Fig. 7 - Photographie de la chapelle au début du XXe siècle.

Lauzun, Philippe - LAVERGNE, Adrien, la commanderie de La Cavalerie, dans Bulletin de la société archéologique du Gers, 1905, p. 291-296.



Fig. 8 - Vestige d'un enfeu sur le mur Sud.



Fig. 9 - Marque de tacheron sculptée sur les murs de la chapelle.



Fig. 10 - Chapelle de la Cavalerie.



Fig. 11 - Chapelle de la Cavalerie.



Fig. 12 - Chapelle de la Cavalerie.

Références des illustrations

- Fig. 1 : IVR73_20093203041NUCA - Ramis, Pauline - (c) Inventaire général Région Occitanie
Fig. 2 : IVR73_20093203046NUCA - Ramis, Pauline - (c) Inventaire général Région Occitanie
Fig. 3 : IVR73_20093203059NUCA - Ramis, Pauline - (c) Inventaire général Région Occitanie
Fig. 4 : IVR73_20093203061NUCA - Ramis, Pauline - (c) Inventaire général Région Occitanie
Fig. 5 : IVR73_20093203062NUCA - Ramis, Pauline - (c) Inventaire général Région Occitanie
Fig. 6 : IVR73_20093203063NUCA - Ramis, Pauline - (c) Inventaire général Région Occitanie
Fig. 7 : IVR73_20093203064NUCA - Ramis, Pauline (reproduction) - (c) Inventaire général Région Occitanie
Fig. 8 : IVR73_20093203067NUCA - Ramis, Pauline - (c) Inventaire général Région Occitanie
Fig. 9 : IVR73_20093203068NUCA - Ramis, Pauline - (c) Inventaire général Région Occitanie
Fig. 10 : IVR73_19853200057V - Peiré, Jean-François - (c) Inventaire général Région Occitanie
Fig. 11 : IVR73_19853200057VA - Peiré, Jean-François - (c) Inventaire général Région Occitanie
Fig. 12 : IVR73_19853200057VE - Peiré, Jean-François - (c) Inventaire général Région Occitanie

32. Castéra-Verduzan

Commanderie (La)

commanderie de La Cavalerie, actuellement exploitation agricole

édifices agricoles des Templiers puis des Hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem puis des Chevaliers de Malte puis maison et exploitation agricole



Références documentaires

Référence de l'œuvre

IA32000159

Date de l'enquête

2009

Date(s) de la rédaction de la notice

2009

Date de la dernière mise à jour

2020/05/15

Auteur(s) de la notice

Ramis Pauline ; Chabbert Roland

Copyright

(c) Inventaire général Région Occitanie

Type d'étude

dossier ponctuel

Type de notice

oeuvre repérée

Localisation

Canton

Valence-sur-Baïse

Edifice de conservation

commanderie de La Cavalerie, actuellement exploitation agricole

Référence de l'édifice de conservation

IA32000160

Références cadastrales

2009 AC 38

Coordonnées géographiques (Lambert 93)

0494141 ; 6305897

Milieu d'implantation

isolé

Historique

Datation(s) principale(s)

13e siècle ; 15e siècle ; 2e moitié 18e siècle

Justification de la date

daté par travaux historiques

Notice historique

La commanderie est attestée au 13e siècle par ses archives. Après la chute du Temple en 1312, les Hospitaliers se retrouvent à la tête d'une très importante commanderie. Les dépendances (écuries, caves, voilières) subissent une première phase de modifications au 15e siècle et une seconde en 1787. Cette date est visible sur la porte de la grange. Au 20e siècle, les propriétaires transforment la commanderie en exploitation agricole. Actuellement, les dépendances servent d'habitation et de grange.

Description

Matériau(x) du gros-oeuvre

grès ; pierre de taille ; calcaire ; moellon ; béton armé

Matériau(x) de couverture

tuile creuse

Plan

plan régulier en L

Notice descriptive

Les premières dépendances sont contruites en grès puis les aménagements successifs sont faits en calcaire. Les dépendances se divisent en deux parties: la grange et un long bâtiment rectangulaire. Toutes sont recouvertes par un toit à longs pans en tuiles creuses. La grange ne possède pas d'étage contrairement aux autres dépendances. Les murs Nord et Sud de la grange ont été réduits à l'Est. Des bâtiments agricoles en béton armé sont agencés entre la grange et la chapelle, ainsi que le long du mur Nord des dépendances.

Statut juridique

Statut de la propriété

propriété d'une personne privée

Documentation

Bibliographie

BREGAIL, la commanderie de La Cavalerie, dans Revue de Gascogne, 1877, p. 345-355 ; BREGAIL, la commanderie de La Cavalerie, dans Revue de Gascogne, 1895, p. 63-67. LAVERGNE, Adrien, La commanderie de La Cavalerie, 1905, p. 291-296 ; RAMIS, Pauline, Implantation des Hospitaliers et des Templiers dans les départements du Gers et des Hautes-Pyrénées: Historique et Inventaire monumental, université de toulouse le mirail, p. 33-41-42-50 à 52.

Illustrations



Fig. 1 - Vue du mur Est de la grange.



Fig. 2 - Vue des dépendances (mur Sud, intérieure de la cour).



Fig. 3 - Vue du mur Nord de la grange (intérieur).



Fig. 4 - Détail d'une dépendance, cour intérieure (mur Sud).



Fig. 5 - Détail du mur Nord des dépendances.

Références des illustrations

- Fig. 1 : IVR73_20093203050NUCA - Ramis, Pauline - (c) Inventaire général Région Occitanie
Fig. 2 : IVR73_20093203054NUCA - Ramis, Pauline - (c) Inventaire général Région Occitanie
Fig. 3 : IVR73_20093203070NUCA - Ramis, Pauline - (c) Inventaire général Région Occitanie
Fig. 4 : IVR73_20093203071NUCA - Ramis, Pauline - (c) Inventaire général Région Occitanie
Fig. 5 : IVR73_20093203075NUCA - Ramis, Pauline - (c) Inventaire général Région Occitanie

32. Castéra-Verduzan

Commanderie (La)

commanderie de La Cavalerie, actuellement exploitation agricole

tour des Templiers puis des Hospitaliers de Saint-jean de Jérusalem puis des Chevaliers de Malte devenue demeure



Références documentaires

Référence de l'œuvre

IA32000158

Date de l'enquête

2009

Date(s) de la rédaction de la notice

2009

Date de la dernière mise à jour

2020/05/15

Auteur(s) de la notice

Ramis Pauline ; Chabbert Roland

Copyright

(c) Inventaire général Région Occitanie

Type d'étude

dossier ponctuel

Type de notice

œuvre sélectionnée

Localisation

Canton

Valence-sur-Baïse

Edifice de conservation

commanderie de La Cavalerie, actuellement exploitation agricole

Référence de l'édifice de conservation

IA32000160

Références cadastrales

2009 AC 38

Coordonnées géographiques (Lambert 93)

0494112 ; 6305907

Milieu d'implantation

isolé

Historique

Datation(s) principale(s)

13e siècle ; 15e siècle ; 4e quart 18e siècle

Justification de la date
daté par travaux historiques

Notice historique

La commanderie est attestée au 13^e siècle par ses archives. Après la chute du Temple en 1312, les Hospitaliers se retrouvent à la tête d'une très importante commanderie. La tour subit une première phase de modifications au 15^e siècle et une seconde au 18^e siècle. Au 20^e siècle, les propriétaires transforment la commanderie en exploitation agricole. La tour garde sa fonction d'habitation.

Description

Matériau(x) du gros-oeuvre

grès ; pierre de taille ; calcaire ; moellon

Matériau(x) de couverture

tuile creuse

Notice descriptive

La tour carrée est construite dans un premier temps en grès. Les aménagements successifs sont faits en calcaire. Elle se développe sur deux étages et se termine par un toit à long pans en tuiles creuses. Les murs sont percés par des meurtrières et des baies agencées postérieurement. La tour conserve deux cheminées de dimensions importantes (au rez-de-chaussée et au premier étage).

Statut juridique

Statut de la propriété

propriété d'une personne privée

Documentation

Bibliographie

BREGAIL, la commanderie de La Cavalerie, dans *Revue de Gascogne*, 1877, p. 345-355 ; BREGAIL, la commanderie de La Cavalerie, dans *Revue de Gascogne*, 1895, p. 63-67 ; LAVERGNE, Adrien, *La commanderie de La Cavalerie*, 1905, p. 291-296 ; RAMIS, Pauline, *Implantation des Hospitaliers et des Templiers dans les départements du Gers et des Hautes-Pyrénées : Historique et Inventaire monumental*, université de toulouse le mirail, p. 33-41-42-50 à 52.

Illustrations



Fig. 1 - Vue de la tour prise du Sud.



Fig. 2 - Vue de la tour prise de l'Est.



Fig. 3 - Cheminée du rez-de-chaussée de la tour.



Fig. 4 - Cheminée du deuxième étage de la tour.



Fig. 5 - Vue du dernier étage de la tour.

Références des illustrations

Fig. 1 : IVR73_20093203037NUCA - Ramis, Pauline - (c) Inventaire général Région Occitanie

Fig. 2 : IVR73_20093203057NUCA - Ramis, Pauline - (c) Inventaire général Région Occitanie

Fig. 3 : IVR73_20093203072NUCA - Ramis, Pauline - (c) Inventaire général Région Occitanie

Fig. 4 : IVR73_20093203073NUCA - Ramis, Pauline - (c) Inventaire général Région Occitanie

Fig. 5 : IVR73_20093203074NUCA - Ramis, Pauline - (c) Inventaire général Région Occitanie

32. Castéra-Verduzan

Eglise de Verduzan (à l')

ancienne église Saint-Laurent de Verduzan, actuellement maison



Notice succincte

Petite église rurale transformée en habitation.

Références documentaires

Référence de l'œuvre

IA32110467

Date de l'enquête

2020

Date(s) de la rédaction de la notice

2020

Date de la dernière mise à jour

2020/05/25

Auteur(s) de la notice

Comet Anaïs

Copyright

(c) Communauté d'agglomération Grand Auch Coeur de Gascogne ; (c) Inventaire général Région Occitanie

Type d'étude

inventaire préliminaire (diagnostic patrimonial)

Type de notice

oeuvre repérée

Localisation

Canton

Baïse-Armagnac

Références cadastrales

1811 E 399 ; 2020 WD 53

Coordonnées géographiques (Lambert 93)

0492393 ; 6304024

Milieu d'implantation

isolé

Historique

Datation(s) principale(s)

Temps modernes ; 20e siècle

Notice historique

L'ancienne église de Verduzan est une petite église rurale qui pourrait remonter au début de l'époque moderne.

Elle a été déclassée et désaffectée en 1927, en même temps que celles du Vieux-Castéra et de Laclaverie. Elle a été transformée en habitation. L'intérieur de l'édifice n'a pas été visité.

Description

Matériau(x) du gros-oeuvre

calcaire ; moellon ; enduit

Matériau(x) de couverture

tuile creuse

Notice descriptive

L'église est dédiée à saint Laurent. Elle est située à l'écart du bourg, du côté ouest, sur une hauteur dominant la vallée de l'Auloue. Elle est orientée. Il s'agit d'un édifice à nef unique terminé par un chevet semi-circulaire. Une ancienne chapelle ou sacristie est accolée contre le mur sud de la nef. Un auvent précède le portail d'entrée, du côté ouest. Le clocher-mur surmonte la façade occidentale.

Statut juridique

Statut de la propriété

propriété privée

Documentation

Sources

AD Gers, DAR Valence/5, Castéra-Verduzan, Dossier archéologique Polge, notes et documents divers, milieu 20e siècle.

AD Gers, 2 O 83/7, Décision de désaffectation des églises du Vieux-Castéra, de Verduzan et de Laclaverie, 1927.

AD Gers, 3 P CASTÉRA-VERDUZAN/14, Plan cadastral dit napoléonien, 1811-1812.

AD Haute-Garonne, 26 FI 32 64, Fonds Labouche, « Le Gers. 261. Castéra-Verduzan : église de Castéra », 1905-1916. [Erreur d'identification, il s'agit de l'église de Verduzan-]

Bibliographie

BALAGNA, Christophe, L'architecture gothique religieuse en Gascogne centrale, thèse de doctorat sous la direction de Michèle Pradalier-Schlumberger, UTM, 2000, tome 4, p. 140-146.

BRUGÈLES, Dom Louis-Clément de, Chroniques ecclésiastiques du diocèse d'Auch suivies de celles des comtes du même diocèse, Jean-François Robert, Toulouse, 1746, p. 429, 493 et 494.

LAFFARGUE, Claude, DUTAUT-BOUÉ, Jean-Jacques et KNEPPER, Françoise, « Castéra-Verduzan », in COURTÈS, Georges (dir.), Communes du département du Gers, Tome 2 : l'arrondissement de Condom, SAHG, Auch, 2004, p. 440-441.



Fig. 1 - Vue d'ensemble depuis le sud-est.



Fig. 2 - Vue d'ensemble depuis l'est.



Fig. 3 - Vue d'ensemble depuis le nord-ouest.



Fig. 4 - Clocher, vue depuis le nord-ouest.

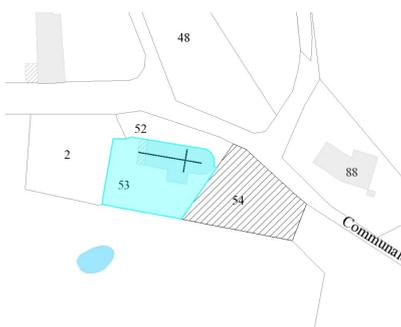


Fig. 5 - Extrait du plan cadastral de 2020.



Fig. 6 - Extrait du plan cadastral de 1811-1812 (église de Verduzan).
Archives départementales du Gers - 3 P Castera-Verduzan/14

Références des illustrations

- Fig. 1 : I3200540_20203200947NUCA - Comet, Anaïs - (c) Communauté d'agglomération Grand Auch Coeur de Gascogne ; (c) Inventaire général Région Occitanie
 Fig. 2 : I3200540_20203200948NUCA - Comet, Anaïs - (c) Communauté d'agglomération Grand Auch Coeur de Gascogne ; (c) Inventaire général Région Occitanie
 Fig. 3 : I3200540_20203200949NUCA - Comet, Anaïs - (c) Communauté d'agglomération Grand Auch Coeur de Gascogne ; (c) Inventaire général Région Occitanie
 Fig. 4 : I3200540_20203200950NUCA - Comet, Anaïs - (c) Communauté d'agglomération Grand Auch Coeur de Gascogne ; (c) Inventaire général Région Occitanie
 Fig. 5 : I3200540_20203201214NUCA - Comet, Anaïs - (c) Communauté d'agglomération Grand Auch Coeur de Gascogne ; (c) Inventaire général Région Occitanie
 Fig. 6 : I3200540_20203201225NUCA - (c) Archives départementales du Gers

32. Castéra-Verduzan

Eglise de Verduzan (à l')

croix du cimetière de Verduzan



Notice succincte

Ancienne croix de cimetière remontant au début des Temps modernes.

Références documentaires

Référence de l'œuvre

IA32000546

Date de l'enquête

1992

Date(s) de la rédaction de la notice

1992 ; 2020

Date de la dernière mise à jour

2020/05/25

Auteur(s) de la notice

Comet Anaïs

Copyright

(c) Communauté d'agglomération Grand Auch Coeur de Gascogne ; (c) Inventaire général Région Occitanie

Type d'étude

inventaire préliminaire (diagnostic patrimonial)

Type de notice

oeuvre sélectionnée

Localisation

Canton

Baïse-Armagnac

Références cadastrales

1811 E 397 (non cadastré) ; 2020 WD 54 (non cadastré)

Coordonnées géographiques (Lambert 93)

0492418 ; 6304006

Milieu d'implantation

isolé

Historique

Datation(s) principale(s)

16e siècle (?)

Notice historique

La croix de l'ancien cimetière de Verduzan date probablement du 16e siècle. Elle est inscrite, comme immeuble, au titre des Monuments historiques depuis 1927. L'état de conservation de la partie sculptée de la croix est préoccupant car elle se trouve exposée aux intempéries.

Description

Matériau(x) du gros-oeuvre

calcaire ; pierre de taille

Notice descriptive

La croix est située dans l'ancien cimetière de Verduzan, au sud-est du chevet de l'ancienne église. Entièrement en pierre, elle est constituée d'un petit socle rectangulaire supportant une colonne cylindrique portant la croix.

Le socle est constitué de trois marches et mesure 60 cm de côté pour 50 cm de haut.

La colonne comporte une base carrée moulurée et un petit chapiteau carré. Légèrement renflée, elle est constituée de trois fûts.

La croix mesure environ 95 cm de haut pour 60 cm de côté. Elle est richement décorée de personnages sculptés. Ceux des faces mesurent 50 cm de haut et ceux situés sous les branches environ 40 cm.

Technique(s) du décor

sculpture

Réprésentation(s)

Christ en croix ; Vierge ; ange ; saint Pierre ; livre ; clé ; saint Laurent ; gril ; nuage

Précisions sur la représentation

Le Christ en croix est sculpté sur la face est de la croix. Il est surmonté de l'inscription « INRI ».

La Vierge est sculptée sur la face ouest. Elle repose sur une tête d'ange.

Sous la branche sud est sculpté Saint Pierre, tenant un livre et une clé.

Sous la branche nord est sculpté Saint Laurent, patron de l'église, identifiable grâce au gril de son supplice.

Saint Pierre et Saint Laurent reposent sur des nuages.

Etat de l'oeuvre

menacé

Intérêt et protection(s)

Protection(s) au titre des Monuments historiques

1927/02/04 : inscrit MH

Précisions sur la protection

Croix du cimetière de Verduzan : inscription par arrêté du 4 février 1927

Référence de la notice des Monuments historiques

PA00094760

Intérêt de l'oeuvre

à signaler

Statut juridique

Statut de la propriété

propriété de la commune

Documentation

Sources

AD Gers, 3 P CASTÉRA-VERDUZAN/14, Plan cadastral dit napoléonien, 1811-1812.

AD Gers, 1522 W 41, Dossier de la conservation des antiquités et objets d'arts (CAOA), fin 19e-20e siècle.

Bibliographie

LAFFARGUE, Claude, DUTAUT-BOUÉ, Jean-Jacques et KNEPPER, Françoise, « Castéra-Verduzan », in COURTÈS, Georges (dir.), Communes du département du Gers, Tome 2 : l'arrondissement de Condom, SAHG, Auch, 2004, p. 440-441.



Fig. 1 - Vue depuis le sud-est.



Fig. 2 - Vue depuis le nord.



Fig. 3 - Face ouest.



Fig. 4 - Côté nord.

Références des illustrations

- Fig. 1 : I3200540_20203200760NUCA - Comet, Anaïs - (c) Communauté d'agglomération Grand Auch Coeur de Gascogne ; (c) Inventaire général Région Occitanie
Fig. 2 : I3200540_20203200761NUCA - Comet, Anaïs - (c) Communauté d'agglomération Grand Auch Coeur de Gascogne ; (c) Inventaire général Région Occitanie
Fig. 3 : I3200540_20203200762NUCA - Comet, Anaïs - (c) Communauté d'agglomération Grand Auch Coeur de Gascogne ; (c) Inventaire général Région Occitanie
Fig. 4 : I3200540_20203200763NUCA - Comet, Anaïs - (c) Communauté d'agglomération Grand Auch Coeur de Gascogne ; (c) Inventaire général Région Occitanie

32. Castéra-Verduzan

Fontaines (aux) Fontaines (rue des) 2

établissement thermal



Notice succincte

Etablissement thermal remontant en grande partie à la première moitié du 19e siècle, agrandi au début du 21e siècle.

Références documentaires

Référence de l'œuvre

IA32110458

Date de l'enquête

2020

Date(s) de la rédaction de la notice

2020

Date de la dernière mise à jour

2020/06/09

Auteur(s) de la notice

Comet Anaïs

Copyright

(c) Communauté d'agglomération Grand Auch Coeur de Gascogne ; (c) Inventaire général Région Occitanie

Type d'étude

inventaire préliminaire (diagnostic patrimonial)

Type de notice

oeuvre sélectionnée

Localisation

Canton

Baise-Armagnac

Références cadastrales

1811 C 14-17 ; 2020 AX 116, 127, 495

Coordonnées géographiques (Lambert 93)

0493288 ; 6303939

Milieu d'implantation

en ville

Historique

Datation(s) principale(s)

2e moitié 18e siècle ; 1er quart 19e siècle ; milieu 19e siècle ; limite 20e siècle 21e siècle

Auteur(s) de l'œuvre

Ardenne Jean (architecte) ; Poirée Jean (inspecteur des ponts et chaussées) ; François Jules (ingénieur) ; Chambert Edmond (architecte) ; Gentil Léopold (architecte)

Justification de l'attribution
attribué par source

Personne(s) liée(s) à l'oeuvre

Étigny Intendant d' (commanditaire) ; Pins marquis de (commanditaire) ; Lannelongue Odilon (personnage célèbre)

Notice historique

D'après la bibliographie, les sources thermales de Castéra-Verduzan seraient connues et utilisées depuis l'Antiquité. Plusieurs découvertes archéologiques anciennes datent du Haut-Empire (monnaies, autel votif au culte des eaux, tête funéraire masculine), sans qu'elles suffisent à établir qu'il y avait alors une véritable occupation. Pour le Moyen Âge, aucune référence aux eaux thermales de Castéra n'a été repérée, et au-delà, les mentions des 16^e et 17^e siècles n'ont pu être vérifiées. En 1585, le futur Henri IV aurait recommandé aux consuls de recevoir la troupe de M. de Paulhac au moment de la saison des eaux. Le premier traité concernant les eaux thermales de Castéra-Verduzan daterait de 1668.

La renaissance de l'exploitation des eaux intervient à partir du milieu du 18^e siècle. Déjà en 1746, Dom Brugèles précise : « Il y a dans cette paroisse des eaux minérales médicinales qui sont fort fréquentées. » Cependant, il ne semble pas y avoir encore de véritable établissement et les sources ne sont pas représentées sur la carte de Cassini. D'après la bibliographie, les eaux sourdent alors au milieu de terrains marécageux, entre les méandres de l'Auloue.

Vers 1760, la source principale, sulfureuse, est captée à la demande de l'intendant d'Étigny, grâce à une aide spéciale de Louis XV de 60 000 livres. Des terrassements et des murs sont réalisés autour afin de garantir la qualité de l'eau. Les dispositions de ce premier établissement sont bien connues grâce au plan dressé vers 1806 par l'architecte Jean Ardenne, au moment où sont ajoutées deux baignoires supplémentaires. La Grande Fontaine est captée dans un réservoir surélevé autour duquel sont bâties les cabines accueillant les baignoires en pierre ou en marbre. Les cabines donnent alors directement sur l'extérieur. Il y en a quatre de chaque côté. La buvette offrant quatre robinets est installée immédiatement au sud du captage de la source. Deux chaudières implantées au nord de la source permettent de réchauffer l'eau avant qu'elle soit conduite vers les baignoires. Le bâtiment comporte un étage où sont aménagées des chambres, de part et d'autre d'un couloir central.

En 1771, le Dr Raulin, natif d'Ayguetinte et médecin particulier du roi Louis XV, rédige le premier véritable traité sur les eaux de Castéra et en reconnaît les vertus curatives. Cet ouvrage permet une publicité considérable et assure le début de la renommée de l'établissement. Il n'y a pas alors de véritable station autour, ni même de village. La même année est captée la Petite fontaine, source ferrugineuse et saline. L'exploitation est concédée à Jacques Roger de Verduzan, marquis de Miran. Dès 1780, il apporte quelques modifications au captage, sans que le détail de ces travaux ne soit connu. Pendant la Révolution, le marquis de Miran émigre, ses biens sont saisis et l'établissement thermal échoit à l'hôpital d'Auch. En 1794, François Cridel et Jérôme Descat sont les propriétaires de l'établissement, mais un procès éclate avec la commune qui conteste cette propriété. Elle revient finalement à la commune en 1805. Une première campagne de restauration de l'édifice est menée en 1810 par Jean Ardenne, architecte auscitain. Sur le plan cadastral dressé vers 1811, l'établissement est représenté avec deux petits édifices annexes, au nord, du côté de la route. La station ne compte alors qu'une quinzaine d'édifices répartis de part et d'autre de la route.

En 1817, l'hospice de Condom envisage d'acquérir l'établissement, mais c'est finalement le marquis de Pins-Monbrun qui en devient propriétaire. Il entreprend rapidement la reconstruction complète de l'édifice qui est en très mauvais état. Les plans sont dressés par Jean Poirée, inspecteur général des ponts et chaussées. Une gravure des années 1820-1825 permet de connaître la façade et les dispositions internes du rez-de-chaussée. La façade donne au nord, du côté de la route. Seul le rez-de-chaussée est aujourd'hui conservé, avec son portique porté par 4 colonnes protégeant l'entrée principale et l'emplacement des deux grottes en rocaïlle. Le deuxième étage occupait alors toute la largeur de la façade et était percé de cinq porte-fenêtres donnant sur une terrasse aménagée au-dessus du portique. Le toit plat ou à faible pente n'était pas visible de ce côté et la partie supérieure du mur était surmontée d'un cloître en tuile. L'établissement est toujours centré sur le captage de la source principale, dite Grande Fontaine, mais les cabines sont désormais accessibles par deux couloirs parallèles traversant le bâtiment de part en part. Il y a 16 cabines, dont 4 équipées d'une seule baignoire, les autres en comptant deux. Au centre, une autre salle accueille une piscine. Vingt-deux baignoires reçoivent l'eau de la Grande Fontaine et seulement six celle de la Petite Fontaine. La Grande Fontaine alimente aussi la buvette de la grotte de droite et la Petite Fontaine celle de gauche. Les cabines sont décrites comme voûtées, largement éclairées et aérées. Les baignoires sont placées au niveau du sol. L'escalier central conduisant à l'étage est conservé, contrairement à la plupart des cabines qui ont été remaniées. Des appartements étaient aménagés de part et d'autre des deux couloirs du premier étage, au-dessus des cabines. Certaines salles accueillent le cabinet de consultation du médecin et le bureau du directeur. Au dernier étage se trouvaient de vastes salles communes accueillant salons et salles de billard, dont celle donnant sur la terrasse. En 1830, le système de calorification est jugé ingénieux. Des tuyaux contenant l'eau thermale passent au-dessus et en-dessous d'une chaudière bouillante. Chaque baignoire dispose ensuite d'un robinet d'eau tiède et d'un d'eau bouillante, permettant le réglage de la température. Il est par ailleurs précisé qu'on trouve toutes les classes de la société. Deux baignoires sont notamment réservées pour l'usage des personnes pauvres, gratuitement.

En 1827, le marquis de Pins indemnise Jérôme Descat pour qu'il abandonne l'exploitation de la source sulfureuse qu'il possédait sur son terrain près de l'actuelle place de l'Ancien foirail. Il n'y a plus alors qu'un seul établissement thermal dans le bourg de Castéra-Verduzan.

Une gravure publiée en 1841 montre que des travaux ont été réalisés depuis les années 1820. L'étage de la façade nord est ainsi très différent de la représentation précédente et conforme à ce qui est toujours visible aujourd'hui. Le deuxième étage est moins large que les niveaux inférieurs et la façade nord compte trois porte-fenêtres surmontées d'un fronton. Il y avait alors aussi un château d'eau pour la source ferrugineuse, implanté dans l'angle sud-est du terrain bordant l'établissement au sud. Il est connu par des cartes postales anciennes. Il servait peut-être aussi de buvette. De plan circulaire il semble qu'il comprenait un rez-de-chaussée dans lequel on pouvait entrer et une réserve d'eau au-dessus. Une autorisation ministérielle est accordée en 1844 pour l'exploitation de deux autres sources, ferrugineuses cette-fois, dénommées inférieure et supérieure.

Vers 1850, l'ingénieur des mines Jules François et l'architecte Edmond Chambert dressent des plans pour améliorer l'établissement et y installer des douches. Les travaux sont réalisés sous la direction de Léopold Gentil, architecte du département du Gers, vers 1853-1854. C'est aussi à cette période qu'est installée une nouvelle chaudière à vapeur, au sud de l'établissement, vers le château d'eau. Les années 1850-1870 sont une période faste pour les thermes de Castéra-Verduzan. Leur fréquentation dépasse régulièrement le millier, avec 700 à 1200 curistes par an. Les Guides Joanne, font état de nombreuses commodités dans la station. Des travaux semblent être réalisés entre 1860 et 1872, puisqu'il est d'abord question de 30 baignoires, avant que ce chiffre monte à 54 dans le guide paru à la seconde date. Il y a alors trois appareils de douche.

En 1880, Pauline de Pins-Monbrun vend l'établissement thermal au Dr Charles Matet. Il commence à péricliter, en raison de l'absence de modernisation des équipements et du fait des conflits qui opposent le nouveau propriétaire au maire, le professeur Odilon Lannelongue. Ce dernier fait racheter les thermes par une société nouvellement créée, la Société des eaux minéro-

thermales de Castéra, en 1905. La Société prévoit le développement de la station avec la construction d'hôtels, chalets, casinos et commerces. Odilon Lannelongue œuvre aussi au raccordement de la station à différentes lignes de chemin de fer, Castéra se trouvant au point de jonction de celles menant à Auch (ouverture en 1909), Condom et Vic (ouverture après-guerre). Enfin, Odilon Lannelongue ouvre un musée national dans une extension de sa maison en 1911. C'est probablement aussi à cette période qu'est édifié le pavillon des douches, connu seulement par quelques cartes postales anciennes. Il était implanté au sud de l'établissement thermal auquel il faisait face.

Au cours de la Première guerre mondiale, l'établissement devient un hôpital militaire. Il accueille des blessés au repos jusqu'à la fin de l'année 1916. L'activité diminue fortement au lendemain de la guerre. Les sociétés et les particuliers se succèdent à la tête de l'établissement sans parvenir à faire revenir les curistes. La commune rachète finalement l'établissement et les sources en 1951. L'autorisation d'exploiter les sources ferrugineuses est retirée en 1954 sans que l'on sache si elles ont réellement été exploitées. Dans les années 1950, les captages des sources Grande et Petite Fontaine sont améliorés et la nouvelle autorisation d'exploiter est accordée aux deux sources en 1962.

Au début des années 1970, la diminution progressive du débit des eaux entraîne la réalisation de quatre forages de recherche d'eau thermale. Seul le premier est équipé pour l'exploitation thermale. Le dernier se trouve près de la fontaine du Coulom et complète l'alimentation en eau potable de la commune. Les inondations de 1977 causent des dégâts sur les installations, mais elles rouvrent dès l'année suivante. L'établissement ferme en 1997. Dans les années 1999-2000, un bail emphytéotique concède l'exploitation au Département, la commune conservant la propriété des sources et des murs. L'édifice est agrandi et modernisé. Un espace thermoludique et de nouveaux appartements sont aménagés dans l'extension, au sud. La partie ouest du premier étage n'est pas rénovée lors de cette campagne de travaux et elle est aujourd'hui désaffectée. Le pavillon des douches et le château d'eau ont été démolis à une date inconnue au cours de la seconde moitié du 20^e siècle.

Description

Matériau(x) du gros-oeuvre

calcaire ; moellon ; pierre de taille ; béton armé ; enduit

Matériau(x) de couverture

tuile creuse mécanique ; verre en couverture

Nombre d'étages ou de vaisseaux

rez-de-chaussée ; 2 étages carrés

Voûtement(s)

voûte en berceau plein-cintre

Type d'élévation

élévation ordonnancée

Escalier(s)

escalier dans-oeuvre : escalier tournant à retours, en maçonnerie

Couvert et découvert de jardin

massif de fleurs ; pelouse ; arbre isolé ; groupe d'arbres

Notice descriptive

L'établissement thermal se trouve au cœur du bourg de Castéra-Verduzan. Il est alimenté par un forage et deux sources. Les autres sources et forages ne sont pas exploités. La source Grande Fontaine est de type sulfatée calcique et magnésienne. Elle est utilisée en boisson, bains, douches, massages et vapeurs. Elle émerge à 22,4 °C. La source Petite Fontaine est de même type et est utilisée en boisson et pulvérisations buccales. Sa température est légèrement inférieure, à 22,2 °C. Le forage offre le même type d'eau, utilisée en mélange avec la source Grande Fontaine et émergeant à 18,5 °C.

L'établissement est entouré d'un parc aménagé, bordé au nord par la route nationale, à l'ouest et au sud par le canal de l'Auloue, et à l'est par une petite rue. La route et la rue sont surélevées par rapport au niveau de circulation du parc. L'édifice comprend une partie ancienne rectangulaire d'environ 40 m de long pour 20 m de large et une extension récente de plan semi-circulaire d'environ 20 m de long, dans le prolongement de la partie ancienne, au sud. L'ensemble comprend un rez-de-chaussée et deux étages, l'étage supérieur de la partie ancienne étant plus étroit que les étages inférieurs.

La partie ancienne est tournée vers le nord, vers la route et le bourg de Castéra-Verduzan. La façade nord est entièrement bâtie en pierre de taille. Elle est précédée d'un vaste portique montant devant le rez-de-chaussée et le premier étage. Les cinq arcades du portique sont soutenues par quatre colonnes doriques tronconiques, sans base, et par deux puissants piliers aux extrémités soutenant les arcades latérales. Sous le portique, la façade est percée de trois porte-fenêtres au rez-de-chaussée et de trois petites fenêtres au-dessus, juste sous la voûte du portique. De part et d'autre prennent place deux grandes niches abritant les grottes en rocaïlle où sont aménagées les fontaines. Ces niches sont fermées par des grilles en fer forgé. Au-dessus du portique est aménagée une terrasse protégée par des rambardes métalliques soutenues par des plots maçonnés. On y accède par les trois porte-fenêtres du deuxième étage. Contrairement à celles du rez-de-chaussée qui sont couvertes de plates-bandes, celles-ci sont couvertes en plein-cintre. La façade est surmontée d'un fronton percé d'un oculus rond. Sous le fronton est peinte une bande d'enduit blanc sur lequel est inscrit en rouge brique « ETABLISSEMENT MINERO-THERMAL ». Des ailerons maçonnés bordent le second étage et assurent la jonction entre celui-ci et l'étage inférieur qui est plus large, tout en cachant l'extrémité des toits en appentis couvrant le premier étage de part et d'autre du second étage. On retrouve les mêmes dispositions sur l'élévation sud bien que celle-ci soit maintenant en partie cachée par l'extension contemporaine.

Les élévations latérales de la partie ancienne de l'édifice sont identiques. Elles comprennent neuf travées, percées de fenêtres couvertes en plein-cintre au rez-de-chaussée et de fenêtres couvertes de plates-bandes à l'étage. Le second étage est très différent des étages inférieurs. Les baies y sont plus larges et basses, et ne sont pas dotées d'encadrements en pierre de taille comme les autres. Elles témoignent probablement de remaniements récents importants. Hormis les encadrements des baies et les chaînes d'angle qui sont en pierre de taille apparente, les maçonneries sont en moellon et couvertes d'enduit. L'avant-toit des élévations latérales est fermé par une génoise à deux rangs, au niveau du premier étage. Les toits latéraux, en appentis, et le toit principal, à deux pans, sont couverts de tuiles creuses mécaniques.

La partie récente présente un plan semi-circulaire dans la partie sud et est raccordée à la partie ancienne par un corps de bâtiment droit, légèrement plus étroit que la partie ancienne. Les volumes sont relativement complexes. L'entrée principale s'effectue par

une passerelle permettant d'accéder directement au premier étage du corps de bâtiment intermédiaire. L'élévation de la partie semi-circulaire est constituée d'un portique au rez-de-chaussée et de loggias aux étages supérieurs. Le toit est en tuile creuse mécanique sur l'extérieur de la partie semi-circulaire et composé d'une verrière au centre, au-dessus de la piscine. L'ensemble est bâti en béton armé couvert d'un enduit saumon pour la partie intermédiaire et blanc pour le reste.

L'intérieur de la partie ancienne a été remanié au gré des différentes modernisations, mais il s'organise toujours selon le plan du début du 19e siècle. Le hall d'entrée se trouvait au nord, en arrière des trois porte-fenêtres ouvrant sous le portique. Il donne accès à deux couloirs parallèles qui traversent l'édifice de part en part, et à une cage d'escalier monumentale au centre. L'escalier tournant à retours en pierre de taille est particulièrement bien conservé, ainsi que la rampe en fer forgé et bois. Il dessert les deux étages du côté nord. Les couloirs du rez-de-chaussée et du premier étage donnent accès aux cabines de soins. Au rez-de-chaussée, l'accès aux cabines se fait par des portes inscrites sous des arcs en plein-cintre, contrairement au premier étage où il s'agit de linteaux droits. Les couloirs de l'étage sont voûtés en berceaux. C'est probablement aussi le cas de ceux du rez-de-chaussée mais ils ont été dotés de faux-plafonds. Au premier étage, seul le couloir oriental et les cabines qui le bordent sont encore en usage. Le couloir occidental est aujourd'hui désaffecté. Il conserve ainsi certains des matériaux d'origine en place (portes et placards en bois, sols en tomette de terre cuite et en terrazzo). Les cabines y sont voûtées en berceau et ces voûtes sont bâties en brique. Le deuxième étage est occupé par une salle de sport au nord, donnant sur la terrasse, et par des locaux administratifs.

L'accès à la partie récente s'effectue par un vaste hall où est aménagée une fontaine permettant le remplissage de gobelets ou de bouteilles par quatre robinets. Un escalier permet d'accéder à une galerie desservant les bureaux du deuxième étage. Un autre escalier descend vers le rez-de-chaussée où se trouvent les vestiaires et l'accès à l'espace thermo-ludique et aux espaces de soin. Il est en outre possible d'accéder directement à la partie ancienne où se déroulent les soins et à la partie récente accueillant des logements pour les curistes. Ceux-ci s'organisent de la même manière au premier et au deuxième étage. On y accède par un couloir semi-circulaire aménagé autour de l'espace dédié à la piscine. Ils donnent tous directement sur les loggias extérieures. La piscine se trouve au rez-de-chaussée de la partie récente, ainsi qu'un hammam et un sauna. De plan semi-circulaire, elle est dotée de plusieurs espaces à jets différents, dont un jacuzzi. Un espace de détente est aménagé entre la piscine et la baie vitrée sud donnant sur le portique et le parc.

Le parc est constitué d'un jardin aménagé au nord, entre la façade principale et la route, et de simples espaces verts sur les côtés et à l'arrière. Le jardin est composé d'un parterre de roses au centre, de gazon autour et de quelques arbres remarquables (cèdre et magnolia notamment). L'espace situé au sud est bordé de sapins, de cyprès et de quelques massifs d'arbustes.

Statut juridique

Statut de la propriété
propriété publique

Documentation

Sources

AD Gers, DAR Valence/5, Castéra-Verduzan, Dossier archéologique Polge, notes et documents divers, milieu 20e siècle ; Gravure anonyme, s.d. (vers 1820-1825) ; Gravure publiée par James Constantin (Guide aux eaux minérales) au milieu du XIXe siècle ; Brochure touristique, s.d. ; Plan de l'établissement thermal, s.d. ; Projet d'aménagement et de développement de l'établissement thermal, 1973.

AD Gers, 5 M 37, Plan de l'établissement thermal, dressé par Ardenne, architecte, 1806 ; Autorisation préfectorale de travaux et d'ajout de deux baignoires, 1806 ; Devis concernant diverses réparations à l'établissement thermal, 1813 ; Projet d'achat de l'établissement thermal par l'hospice de Condom, 1817.

AD Gers, 5 M 38, Analyse des eaux appartenant au sieur Dignac, 1821.

AD Gers, 5 M 72, Installation d'une nouvelle chaudière à vapeur, 1853.

AD Gers, 3 P CASTÉRA-VERDUZAN/8, Plan cadastral dit napoléonien, 1811-1812.

AD Haute-Garonne, 26 FI 32 68, Fonds Labouche, « Le Gers. 265. Castéra-Verduzan : la poste et l'entrée de l'établissement », 1905-1920.

AD Haute-Garonne, 26 FI 32 70, Fonds Labouche, « Le Gers. 267. Castéra-Verduzan : entrée de l'établissement thermal », 1918-1927.

AD Haute-Garonne, 26 FI 32 71, Fonds Labouche, « Le Gers. 268. Castéra-Verduzan : la source thermale », 1905-1925.

AD Haute-Garonne, 26 FI 32 73, Fonds Labouche, « Le Gers. 269. Castéra-Verduzan : l'établissement thermal », 1918-1927.

Bibliographie

AGRAS, Francis, Castéra-Verduzan, Gers, Artip, Auch, 2013.

BAZIN, Jean Marie Paulin, Observations sur les eaux minérales sulfureuses et ferrugineuses de Castéra-Verduzan (Gers), 1841.

BORDES, Maurice, « Contribution à l'étude du thermalisme au XVIIIe siècle », BSAG, 1956, p. 235-249.

BRUGÈLES, Dom Louis-Clément de, Chroniques ecclésiastiques du diocèse d'Auch suivies de celles des comtes du même diocèse, Jean-François Robert, Toulouse, 1746, p. 429, 493 et 494.

CAPURON, Joseph et BAZIN, Jean, Notice sur les eaux minérales de Castéra-Verduzan, département du Gers, Delaunay, Paris, 1830.

COURTÈS, Georges, « Le XIXe siècle âge d'or du thermalisme gersois ? », BSAG, 1992, p. 509-544 et 1993, p. 83-95.

GRENIER, Lise (dir.), Villes d'eaux en France, exposition, Paris, ENSBA, 1985, Institut Français d'Architecture, 1984, p. 300-301.

JARRASSÉ, Dominique, L'architecture thermale en France entre 1800 et 1850, thèse de doctorat sous la direction de M. Dorival et de Bruno Foucart, Université Paris IV-Sorbonne, 1987.

JARRASSÉ, Dominique, Les thermes romantiques, Bains et villégiatures en France de 1800 à 1850, Institut d'études du Massif Central, Clermont-Ferrand, 1992, p. 218-219.

LAFFARGUE, Claude, DUTAUT-BOUÉ, Jean-Jacques et KNEPPER, Françoise, « Castéra-Verduzan », in COURTÈS, Georges (dir.), Communes du département du Gers, Tome 2 : l'arrondissement de Condom, SAHG, Auch, 2004, p. 440-441.

LAPART, Jacques et PETIT, Catherine (dir.), Carte archéologique de la Gaule, Le Gers, Académie des Inscriptions et Belles lettres, Ministère de la Culture, Paris, 1993, p. 313-314.

LAUDET, J., « À propos du thermalisme dans le Gers », BSAG, 1967, p. 146-149.

LE PILEUR, Auguste, Les bains d'Europe : guide descriptif et médical des eaux d'Allemagne, d'Angleterre, de Belgique, d'Espagne, de

France, d'Italie et de Suisse, Joanne, 1860, p. 269-270.

NARTET, M., Département du Gers, stations thermales et sources thermo-minérales, BRGM, Toulouse, 1988.



Fig. 1 - Façade nord.



Fig. 2 - Vue d'ensemble depuis le nord-ouest.



Fig. 3 - Façade nord, vue depuis le nord-ouest.



Fig. 4 - Façade nord.



Fig. 5 - Façade nord, détail du fronton portant l'inscription : "ETABLISSEMENT MINERO-THERMAL".



Fig. 6 - Façade nord, portique, vue depuis le nord-ouest.



Fig. 7 - Façade nord, portique, vue depuis l'est.



Fig. 8 - Façade nord, portique, vue depuis l'est.



Fig. 9 - Façade nord, portique, fontaine orientale.



Fig. 10 - Façade nord, portique, fontaine orientale, détail de la rocaille.



Fig. 11 - Façade nord, portique, fontaine occidentale, détail de la vasque.



Fig. 12 - Façade nord, portique, fontaine occidentale.



Fig. 13 - Façade nord, portique, vue depuis l'ouest.



Fig. 14 - Jardin devant l'établissement, vue depuis le sud.



Fig. 15 - Vue générale depuis le nord-ouest.



Fig. 16 - Vue d'ensemble depuis le sud-ouest.



Fig. 17 - Elévation occidentale, vue depuis le sud-ouest.



Fig. 18 - Elévation occidentale, vue depuis l'ouest.



Fig. 19 - Partie récente, vue depuis le nord-ouest.



Fig. 20 - Partie récente et parc, vue depuis le sud-est.



Fig. 21 - Partie récente, vue depuis le sud-ouest.



Fig. 22 - Partie récente, vue depuis le nord-est.



Fig. 23 - Partie récente, entrée principale, vue depuis l'est.



Fig. 24 - Elévation orientale, vue depuis le nord-est.



Fig. 25 - Elévation orientale, vue depuis le sud-est.



Fig. 26 - Elévation sud de la partie ancienne, vue depuis le sud-est.

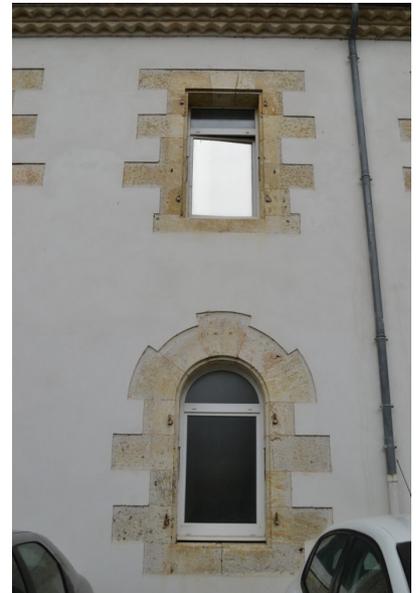


Fig. 27 - Elévation orientale, détail d'une travée, vue depuis l'est.



Fig. 28 - Escalier, rez-de-chaussée.



Fig. 29 - Escalier, rez-de-chaussée, détail de la maçonnerie.

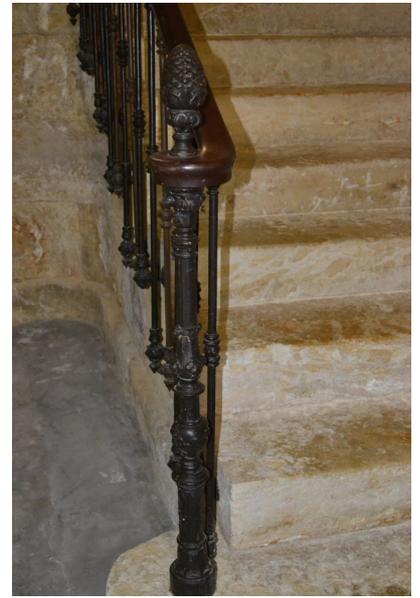


Fig. 30 - Escalier, rez-de-chaussée, détail de la rambarde.



Fig. 31 - Escalier, entre le 1er et le 2e étage.



Fig. 32 - Escalier, vue depuis le palier du 1er étage.

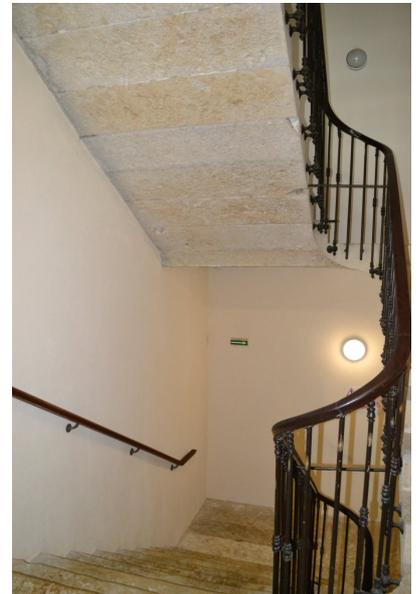


Fig. 33 - Escalier, vue depuis le palier du 1er étage.



Fig. 34 - Escalier, détail de la maçonnerie.



Fig. 35 - Rez-de-chaussée, ancien hall d'entrée.



Fig. 36 - Rez-de-chaussée, couloir oriental.



Fig. 37 - 1er étage, couloir oriental, vue depuis le nord.



Fig. 38 - 1er étage, couloir oriental, vue depuis le sud.



Fig. 39 - 1er étage, partie désaffectée, couloir.



Fig. 40 - 1er étage, partie désaffectée, chambre.



Fig. 41 - 1er étage, partie désaffectée, chambre.



Fig. 42 - 1er étage, partie désaffectée, encadrement de porte en bois.



Fig. 43 - 1er étage, partie désaffectée, sol en terrazzo.



Fig. 44 - 1er étage, hall d'entrée, fontaine.



Fig. 45 - 1er étage, hall d'entrée, fontaine, détail.



Fig. 46 - 1er étage, hall d'entrée, verrière.



Fig. 47 - Espace thermo-ludique, vue depuis le 1er étage.

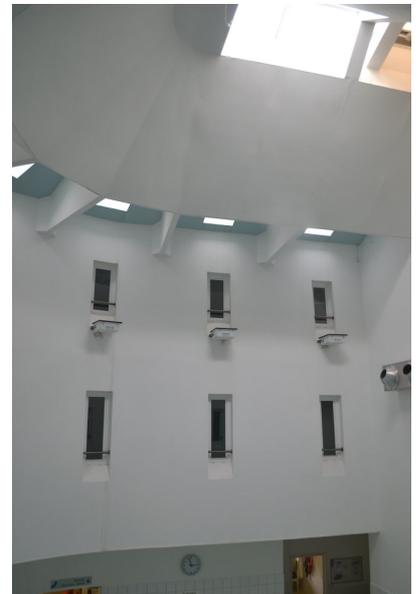


Fig. 48 - Espace thermo-ludique, fenêtres des couloirs desservant les studios.



Fig. 49 - Espace thermo-ludique, piscine, vue depuis le hall d'entrée.



Fig. 50 - Espace thermo-ludique, piscine, partie jacuzzi, vue depuis le 1er étage.



Fig. 51 - Extrait du plan cadastral de 1811-1812. Archives départementales du Gers - 3 P CASTÉRA-VERDUZAN/8



Fig. 52 - Extrait du plan cadastral de 2020.

Références des illustrations

- Fig. 1 : I3200540_20203201202NUCA - Comet, Anaïs - (c) Communauté d'agglomération Grand Auch Coeur de Gascogne ; (c) Inventaire général Région Occitanie
 Fig. 2 : I3200540_20203200829NUCA - Comet, Anaïs - (c) Communauté d'agglomération Grand Auch Coeur de Gascogne ; (c) Inventaire général Région Occitanie
 Fig. 3 : I3200540_20203200830NUCA - Comet, Anaïs - (c) Communauté d'agglomération Grand Auch Coeur de Gascogne ; (c) Inventaire général Région Occitanie
 Fig. 4 : I3200540_20203200831NUCA - Comet, Anaïs - (c) Communauté d'agglomération Grand Auch Coeur de Gascogne ; (c) Inventaire général Région Occitanie
 Fig. 5 : I3200540_20203200832NUCA - Comet, Anaïs - (c) Communauté d'agglomération Grand Auch Coeur de Gascogne ; (c) Inventaire général Région Occitanie
 Fig. 6 : I3200540_20203200833NUCA - Comet, Anaïs - (c) Communauté d'agglomération Grand Auch Coeur de Gascogne ; (c) Inventaire général Région Occitanie
 Fig. 7 : I3200540_20203200834NUCA - Comet, Anaïs - (c) Communauté d'agglomération Grand Auch Coeur de Gascogne ; (c) Inventaire général Région Occitanie
 Fig. 8 : I3200540_20203200835NUCA - Comet, Anaïs - (c) Communauté d'agglomération Grand Auch Coeur de Gascogne ; (c) Inventaire général Région Occitanie
 Fig. 9 : I3200540_20203200836NUCA - Comet, Anaïs - (c) Communauté d'agglomération Grand Auch Coeur de Gascogne ; (c) Inventaire général Région Occitanie
 Fig. 10 : I3200540_20203200837NUCA - Comet, Anaïs - (c) Communauté d'agglomération Grand Auch Coeur de Gascogne ; (c) Inventaire général Région Occitanie
 Fig. 11 : I3200540_20203200838NUCA - Comet, Anaïs - (c) Communauté d'agglomération Grand Auch Coeur de Gascogne ; (c) Inventaire général Région Occitanie
 Fig. 12 : I3200540_20203200839NUCA - Comet, Anaïs - (c) Communauté d'agglomération Grand Auch Coeur de Gascogne ; (c) Inventaire général Région Occitanie
 Fig. 13 : I3200540_20203200840NUCA - Comet, Anaïs - (c) Communauté d'agglomération Grand Auch Coeur de Gascogne ; (c) Inventaire général Région Occitanie
 Fig. 14 : I3200540_20203201203NUCA - Comet, Anaïs - (c) Communauté d'agglomération Grand Auch Coeur de Gascogne ; (c) Inventaire général Région Occitanie
 Fig. 15 : I3200540_20203200841NUCA - Comet, Anaïs - (c) Communauté d'agglomération Grand Auch Coeur de Gascogne ; (c) Inventaire général Région Occitanie
 Fig. 16 : I3200540_20203200842NUCA - Comet, Anaïs - (c) Communauté d'agglomération Grand Auch Coeur de Gascogne ; (c) Inventaire général Région Occitanie
 Fig. 17 : I3200540_20203200843NUCA - Comet, Anaïs - (c) Communauté d'agglomération Grand Auch Coeur de Gascogne ; (c) Inventaire général Région Occitanie
 Fig. 18 : I3200540_20203200844NUCA - Comet, Anaïs - (c) Communauté d'agglomération Grand Auch Coeur de Gascogne ; (c) Inventaire général Région Occitanie
 Fig. 19 : I3200540_20203200845NUCA - Comet, Anaïs - (c) Communauté d'agglomération Grand Auch Coeur de Gascogne ; (c) Inventaire général Région Occitanie
 Fig. 20 : I3200540_20203200846NUCA - Comet, Anaïs - (c) Communauté d'agglomération Grand Auch Coeur de Gascogne ; (c) Inventaire général Région Occitanie
 Fig. 21 : I3200540_20203200847NUCA - Comet, Anaïs - (c) Communauté d'agglomération Grand Auch Coeur de Gascogne ; (c) Inventaire général Région Occitanie
 Fig. 22 : I3200540_20203200848NUCA - Comet, Anaïs - (c) Communauté d'agglomération Grand Auch Coeur de Gascogne ; (c) Inventaire général Région Occitanie
 Fig. 23 : I3200540_20203200849NUCA - Comet, Anaïs - (c) Communauté d'agglomération Grand Auch Coeur de Gascogne ; (c) Inventaire général Région Occitanie
 Fig. 24 : I3200540_20203200850NUCA - Comet, Anaïs - (c) Communauté d'agglomération Grand Auch Coeur de Gascogne ; (c) Inventaire général Région Occitanie
 Fig. 25 : I3200540_20203200851NUCA - Comet, Anaïs - (c) Communauté d'agglomération Grand Auch Coeur de Gascogne ; (c) Inventaire général Région Occitanie
 Fig. 26 : I3200540_20203200852NUCA - Comet, Anaïs - (c) Communauté d'agglomération Grand Auch Coeur de Gascogne ; (c) Inventaire général Région Occitanie
 Fig. 27 : I3200540_20203200853NUCA - Comet, Anaïs - (c) Communauté d'agglomération Grand Auch Coeur de Gascogne ; (c) Inventaire général Région Occitanie
 Fig. 28 : I3200540_20203200854NUCA - Comet, Anaïs - (c) Communauté d'agglomération Grand Auch Coeur de Gascogne ; (c) Inventaire général Région Occitanie
 Fig. 29 : I3200540_20203200855NUCA - Comet, Anaïs - (c) Communauté d'agglomération Grand Auch Coeur de Gascogne ; (c) Inventaire général Région Occitanie
 Fig. 30 : I3200540_20203200856NUCA - Comet, Anaïs - (c) Communauté d'agglomération Grand Auch Coeur de Gascogne ; (c) Inventaire général Région Occitanie
 Fig. 31 : I3200540_20203200857NUCA - Comet, Anaïs - (c) Communauté d'agglomération Grand Auch Coeur de Gascogne ; (c) Inventaire général Région Occitanie
 Fig. 32 : I3200540_20203200858NUCA - Comet, Anaïs - (c) Communauté d'agglomération Grand Auch Coeur de Gascogne ; (c) Inventaire général Région Occitanie
 Fig. 33 : I3200540_20203200859NUCA - Comet, Anaïs - (c) Communauté d'agglomération Grand Auch Coeur de Gascogne ; (c) Inventaire général Région Occitanie
 Fig. 34 : I3200540_20203200860NUCA - Comet, Anaïs - (c) Communauté d'agglomération Grand Auch Coeur de Gascogne ; (c) Inventaire général Région Occitanie

Fig. 35 : I3200540_20203200861NUCA - Comet, Anaïs - (c) Communauté d'agglomération Grand Auch Coeur de Gascogne ; (c) Inventaire général Région Occitanie
Fig. 36 : I3200540_20203200862NUCA - Comet, Anaïs - (c) Communauté d'agglomération Grand Auch Coeur de Gascogne ; (c) Inventaire général Région Occitanie
Fig. 37 : I3200540_20203200863NUCA - Comet, Anaïs - (c) Communauté d'agglomération Grand Auch Coeur de Gascogne ; (c) Inventaire général Région Occitanie
Fig. 38 : I3200540_20203200864NUCA - Comet, Anaïs - (c) Communauté d'agglomération Grand Auch Coeur de Gascogne ; (c) Inventaire général Région Occitanie
Fig. 39 : I3200540_20203200865NUCA - Comet, Anaïs - (c) Communauté d'agglomération Grand Auch Coeur de Gascogne ; (c) Inventaire général Région Occitanie
Fig. 40 : I3200540_20203200866NUCA - Comet, Anaïs - (c) Communauté d'agglomération Grand Auch Coeur de Gascogne ; (c) Inventaire général Région Occitanie
Fig. 41 : I3200540_20203200867NUCA - Comet, Anaïs - (c) Communauté d'agglomération Grand Auch Coeur de Gascogne ; (c) Inventaire général Région Occitanie
Fig. 42 : I3200540_20203200868NUCA - Comet, Anaïs - (c) Communauté d'agglomération Grand Auch Coeur de Gascogne ; (c) Inventaire général Région Occitanie
Fig. 43 : I3200540_20203200869NUCA - Comet, Anaïs - (c) Communauté d'agglomération Grand Auch Coeur de Gascogne ; (c) Inventaire général Région Occitanie
Fig. 44 : I3200540_20203200870NUCA - Comet, Anaïs - (c) Communauté d'agglomération Grand Auch Coeur de Gascogne ; (c) Inventaire général Région Occitanie
Fig. 45 : I3200540_20203200871NUCA - Comet, Anaïs - (c) Communauté d'agglomération Grand Auch Coeur de Gascogne ; (c) Inventaire général Région Occitanie
Fig. 46 : I3200540_20203200872NUCA - Comet, Anaïs - (c) Communauté d'agglomération Grand Auch Coeur de Gascogne ; (c) Inventaire général Région Occitanie
Fig. 47 : I3200540_20203200873NUCA - Comet, Anaïs - (c) Communauté d'agglomération Grand Auch Coeur de Gascogne ; (c) Inventaire général Région Occitanie
Fig. 48 : I3200540_20203200874NUCA - Comet, Anaïs - (c) Communauté d'agglomération Grand Auch Coeur de Gascogne ; (c) Inventaire général Région Occitanie
Fig. 49 : I3200540_20203200875NUCA - Comet, Anaïs - (c) Communauté d'agglomération Grand Auch Coeur de Gascogne ; (c) Inventaire général Région Occitanie
Fig. 50 : I3200540_20203200876NUCA - Comet, Anaïs - (c) Communauté d'agglomération Grand Auch Coeur de Gascogne ; (c) Inventaire général Région Occitanie
Fig. 51 : I3200540_20203201142NUCA - (c) Archives départementales du Gers
Fig. 52 : I3200540_20203201144NUCA - Comet, Anaïs - (c) Communauté d'agglomération Grand Auch Coeur de Gascogne ; (c) Inventaire général Région Occitanie

32. Castéra-Verduzan

Masca (au)

ancien établissement thermal du Maska, actuellement restaurant



Notice succincte

Établissement de bains bâti en 1843-1844, devenu une ferme au cours de la seconde moitié du 20^e siècle et transformé en restaurant par la suite.

Références documentaires

Référence de l'œuvre

IA32110468

Date de l'enquête

2020

Date(s) de la rédaction de la notice

2020

Date de la dernière mise à jour

2020/05/18

Auteur(s) de la notice

Comet Anaïs

Copyright

(c) Communauté d'agglomération Grand Auch Coeur de Gascogne ; (c) Inventaire général Région Occitanie

Type d'étude

inventaire préliminaire (diagnostic patrimonial)

Type de notice

oeuvre sélectionnée

Localisation

Canton

Baïse-Armagnac

Références cadastrales

1811 B 490-494 ; 2020 AP 113, 111

Coordonnées géographiques (Lambert 93)

0496552 ; 6302063

Milieu d'implantation

isolé

Historique

Datation(s) principale(s)

2^e quart 19^e siècle

Datation(s) secondaire(s)

2^e moitié 20^e siècle

Année(s)

1843

Justification de la date

date portée

Personne(s) liée(s) à l'oeuvre

Pellefigue M. (commanditaire)

Notice historique

Les premières mentions des eaux thermales du Maska remontent au milieu du 18^e siècle. Une brochure éditée en 1747 indique : « À côté d'une source sulfureuse et d'une source ferrugineuse, il y a des boues admirables (...). ». Sur le plan cadastral de 1811-1812 sont représentées deux sources avec la mention : « fontaines minérales sulfureuses ». Il n'y a alors aucun bâtiment associé à ces sources.

Jusqu'aux années 1840, les sources du Maska ne paraissent pas avoir été exploitées. Elles appartiennent à Alexandre Branet, aussi propriétaire des eaux voisines de Fontaine-Chaude, sur la commune de Lavardens. En 1843, il vend les terrains du Maska à M. Pellefigue, habitant Roquelaure. Il fait analyser les eaux par les Dr Noulet et Filhol et entreprend la construction d'un véritable établissement thermal. Afin de limiter la confusion avec l'établissement de Castéra-Verduzan, M. Pellefigue demande le rattachement de l'établissement du Maska à la commune de Jegun. Le conseil municipal de Jegun émet un avis favorable, mais le maire de Castéra-Verduzan s'y oppose. Le Maska reste donc rattaché à la commune de Castéra-Verduzan.

L'autorisation ministérielle d'exploitation des trois sources date du 8 mai 1844 et l'établissement ouvre le 10 juin de la même année. Les eaux se répartissent en trois sources : la source inférieure (21°C), la source supérieure (19°C) et la source ferrugineuse (20°C). Les eaux ne sont pas captées mais drainées depuis une zone marécageuse jusqu'à un bassin enterré. Elles sont ensuite chauffées avant d'alimenter les 24 baignoires et les 3 douches de l'établissement. Les eaux sont aussi conduites jusqu'à différentes buvettes. Enfin, les boues font aussi l'objet d'une exploitation thérapeutique dans un bassin dédié, comme à Barbotan (commune de Cazaubon, Gers). À l'ouverture, environ 250 bains quotidiens sont proposés aux curistes. Il s'agit alors de la troisième station thermale gersoise, après Castéra-Verduzan et Barbotan.

Le plan de localisation dressé en 1844 montre que les deux édifices actuellement visibles étaient déjà en place selon les mêmes dispositions. La date de construction est confirmée par la date portée au-dessus de l'entrée principale, au sud : « 1843 ». Une gravure publiée en 1845 montre que la façade de l'établissement et le petit jardin avec fontaine aménagé à l'avant n'ont pas, ou très peu, été modifiés depuis cette date. Seule la mention « BAINS » inscrite sur le fronton aujourd'hui disparu. La chapelle a été édifée entre 1845 et 1846, à faible distance, mais sur la commune de Jegun.

Dans les années 1850, l'établissement du Maska propose des logements commodes et aérés, avec des chambres munies de cheminées, un salon de compagnie et une salle à manger. On compte alors une quarantaine de lits, un restaurant et une salle de billard. Une voiture est mise à disposition des curistes pour les petits déplacements alentour. L'établissement dispose même d'une boîte aux lettres dépendant du bureau de Jegun. Malgré cette offre, l'établissement décline dès les années 1850, en raison des jalousies avec l'établissement voisin de Fontaine-Chaude et de conflits avec les médecins-inspecteurs.

L'activité reprend à partir des années 1860, jusqu'à la Première guerre mondiale. L'établissement ferme définitivement en 1936. L'arrêté ministériel révoquant l'autorisation d'exploiter date du 9 janvier 1956. Dans les années 1980, les bâtiments accueillent une simple ferme. Ils ont été transformés en restaurant depuis une vingtaine d'années. Les cabines de bains ont été en partie démolies, mais leur emplacement est encore bien visible à l'intérieur de l'édifice. La partie hôtellerie a aussi été très remaniée. Le plan du parc est encore relativement visible, grâce aux arbres majestueux qui s'y trouvent encore. La zone est toujours très marécageuse malgré le creusement d'un petit lac. Les structures maçonnées de drainage des sources peuvent encore être discernées sur le terrain, mais il faudrait procéder à un relevé précis pour pouvoir identifier à quelle source correspondent les différents vestiges repérés.

La partie habitation n'a pas été visitée dans le cadre de l'inventaire préliminaire mené en 2020.

Description

Matériau(x) du gros-oeuvre

calcaire ; moellon ; enduit

Matériau(x) de couverture

tuile creuse ; fer en couverture

Nombre d'étages ou de vaisseaux

rez-de-chaussée ; 1 étage carré ; comble à surcroît

Type d'élévation

élévation ordonnancée

Couvert et découvert de jardin

groupe d'arbres ; pelouse

Notice descriptive

L'établissement thermal du Maska est situé à l'extrême sud-est de la commune de Castéra-Verduzan, à la limite de la commune de Jegun. Il est implanté en rive droite du vallon du ruisseau de Lahontan, qui coule au sud, et est bordé par le petit ruisseau de Masca, à l'est.

L'établissement est composé de deux édifices, au sud, près de la route, et d'un vaste parc aménagé, au nord. L'édifice principal est constitué de trois corps de bâtiments : le corps principal, au sud, une aile perpendiculaire, à l'arrière, et un corps secondaire parallèle au premier implanté à l'extrémité du second, au nord.

Le corps de bâtiment principal est orienté au sud. Il comprend deux niveaux, un rez-de-chaussée et un étage. Au centre de la façade se trouve un avant-corps correspondant aux trois travées centrales. Il comprend un portique au rez-de-chaussée et est surmonté d'un fronton. Le portique est portée par trois arcades au sud et une à chaque extrémité. Sous le portique s'ouvrent trois larges porte-fenêtres couvertes d'arcs en plein-cintre, légèrement plus larges que celles de l'étage. Le fronton est percé d'un jour semi-circulaire. Les parties latérales de ce corps de bâtiment principal sont identiques. Elles comprennent trois travées, percées d'une fenêtre en plein-cintre au rez-de-chaussée et d'une porte-fenêtre couverte d'une plate-bande à l'étage. La façade est soulignée par

des bandeaux en pierre de taille légèrement saillant, au niveau du départ des arcs des baies du rez-de-chaussée et de celles de l'étage uniquement sur l'avant-centre. Un bandeau identique souligne la limite entre les deux niveaux. L'avant-toit est fermé par une génoise à deux rangs que l'on retrouve aussi sur les rampants du fronton. Ces éléments de décor, bandeaux et génoises, se poursuivent sur les élévations latérales et postérieure. Les chaînes d'angle sont aussi en pierre apparente et le reste des maçonneries en moellon est enduit. Une bande d'enduit blanc souligne la partie supérieure des murs, sous la génoise. Le toit à longs pans et croupes est couvert de tuiles creuses et orné d'épis de faitage.

Les élévations latérales ne comptent qu'une seule travée, au centre. Sur l'élévation occidentale, les baies sont identiques à celles de la façade, alors que sur l'élévation orientale, la porte-fenêtre de l'étage est remplacée par un jour rectangulaire positionné en partie haute. L'élévation postérieure ne compte que deux travées de part et d'autre de l'aile centrale en retour. Elles sont identiques à celles de la façade, mais sont plus espacées. Le passage du corps de bâtiment principal à l'aile postérieure s'effectue par une porte double en rez-de-chaussée donnant sur une petite galerie couverte assurant la jonction entre les deux corps de bâtiment. Cette galerie donne sur l'extérieur, à l'est et à l'ouest, par deux arcades identiques à celles de l'avant-corps central de la façade sud. L'intérieur du corps de bâtiment principal accueillait probablement le logement du gérant de l'établissement, ainsi que les salles communes comme le restaurant ou la salle de billard.

L'aile intermédiaire est implantée perpendiculairement et entre les deux autres corps de bâtiment. Elle comprend un rez-de-chaussée et un comble à surcroît, elle est donc légèrement plus basse que les autres corps de bâtiment. Les élévations est et ouest sont identiques. Elles comprennent une porte (au sud) et cinq fenêtres au rez-de-chaussée, et trois petites fenêtres au niveau du comble. Les baies du rez-de-chaussée sont couvertes en plein-cintre et celles du comble de linteaux. Les encadrements des baies et les chaînes d'angle sont en pierre de taille apparente. Les maçonneries en moellon sont couvertes d'enduit. L'avant-toit est fermé par une génoise à deux rangs. Le toit à longs pans est couvert de tuiles creuses.

L'intérieur de l'aile intermédiaire a été très remanié. Les cloisons intérieures et le plancher de l'étage de comble ont disparu. Ne subsistent plus que les murs porteurs qui cloisonnent l'espace en trois parties. Ces murs sont perpendiculaires aux murs gouttereaux de l'édifice mais n'occupent pas toute la largeur. La partie centrale n'est pas cloisonnée. Un plancher a été remonté sur le tiers occidental, permettant de se rendre compte des volumes initiaux, même s'il n'y a plus toutes les cloisons intermédiaires et les portes. Il est difficile de déterminer si la nef centrale était planchéiée et constituait ainsi deux couloirs superposés, ou si elle était ouverte du rez-de-chaussée à la charpente. Au rez-de-chaussée, dans chaque espace délimité par les murs porteurs, prenaient place deux cabines de bains de chaque côté. Les petites salles aménagées au niveau du comble à surcroît pouvaient être des salles de service ou des chambres pour le personnel.

Le corps de bâtiment secondaire est accolé à l'extrémité nord de l'aile intermédiaire. Il compte deux niveaux, un rez-de-chaussée et un étage. Sa façade donne sur le parc au nord. Les élévations latérales et postérieure sont aveugles. La façade comprend cinq travées. La porte se trouve sur la travée centrale du rez-de-chaussée. Toute les autres baies sont de simples fenêtres couvertes de plates-bandes. Les encadrements des baies sont en pierre de taille apparente, tout comme les chaînes d'angle. L'enduit qui couvrirait les maçonneries a été piqué. L'avant-toit est fermé par une génoise à deux rangs. Le toit à longs pans et croupes est couvert de tuiles plates mécaniques.

L'intérieur du corps de bâtiment secondaire a lui aussi été très remanié. Toutes les cloisons intermédiaires ont disparu, ainsi que le plancher de l'étage. Il est donc aujourd'hui constitué d'une vaste salle dans laquelle se trouve le bar du restaurant. La fonction initiale de ce corps de bâtiment n'est pas connue. Il est intéressant de noter que dans un des angles formé par ce bâtiment avec l'aile intermédiaire est implantée une citerne maçonnée dans l'épaisseur du mur, à l'étage.

Le second édifice est situé au nord-ouest du premier. Il comprend un corps de bâtiment allongé contre lequel est accolé un second corps de bâtiment plus petit. Le corps principal compte deux niveaux, un rez-de-chaussée et un étage. La façade principale donne, à l'est, sur l'édifice principal et le parc. Elle est composée d'une alternance d'ouvertures variées au rez-de-chaussée (porte de remise en plein-cintre, fenêtre, porte de garage, fenêtre, porte d'entrée d'habitation et nouvelle fenêtre) et d'une galerie ouverte portée par sept piliers maçonnés à l'étage. Les autres élévations sont beaucoup moins ouvertes : une simple porte au sud, une ancienne porte au rez-de-chaussée et quatre fenêtres à l'étage à l'ouest, et une porte et une fenêtre au rez-de-chaussée et deux fenêtres à l'étage au nord. Le mode de construction est identique à celui de l'édifice principal : maçonnerie en moellon couverte d'enduit, avec encadrements de baies et chaînes d'angle en pierre apparente. L'avant-toit est fermé par une double génoise sur les élévations ouest et nord uniquement. Le toit à longs pans et croupe est couvert de tuiles creuses. Le corps secondaire est simplement fermé par deux murs maçonnés, au nord et à l'ouest, et couvert d'un toit en appentis en tôle.

L'intérieur de cet édifice a été très remanié du fait de son utilisation comme dépendance agricole pendant l'essentiel du 20e siècle. Il ne reste presque aucune trace des chambres pour les curistes qui y étaient aménagées.

Un jardin paysager prend place au-devant de la façade principale de l'établissement de bains. Le dessin du jardin et les parterres ont disparu, mais subsiste tout de même le petit bassin circulaire doté d'une fontaine et quelques arbres majestueux.

Le parc se développe au nord de l'établissement de bains, jusqu'à la zone marécageuse où se trouvent les trois sources. Il comprend une allée centrale de platanes menant de la porte du corps de bâtiment secondaire à un petit lac creusé à l'extrémité nord, et plusieurs rangées d'arbres plantées de part et d'autre de cette allée centrale. Ces arbres sont principalement des feuillus à l'est (platanes) et des conifères à l'ouest (pins, cèdres). Quelques vestiges des canalisations maçonnées ont été repérés mais n'ont pu être étudiés précisément.

Etat de l'oeuvre
remanié

Statut juridique

Statut de la propriété
propriété privée

Sources

5 M 39, Localisation de l'établissement du Maska, 1844.

5 M 39, Autorisation d'exploitation de l'établissement du Maska par le Sieur Pellefigue, 1844.

5 M 39, Demande de rattachement du Maska à la commune de Jegun par le Sieur Pellefigue, 1844.

5 M 39, Rapport du maire de Castéra-Verduzan sur le Maska, contre le rattachement à la commune de Jegun, 1844.

3 P CASTÉRA-VERDUZAN/7, Plan cadastral dit napoléonien, 1811-1812.

Bibliographie

BORDES, Maurice, « Contribution à l'étude du thermalisme au XVIIIe siècle », BSAG, 1956, p. 235-249.

BRÉGAIL, Gilbert, « Le Maska et la Fontaine Chaude, deux établissements thermaux gersois abandonnés », BSAG, 1949, p. 229-237.

COURTÈS, Georges, « Le XIXe siècle âge d'or du thermalisme gersois ? », BSAG, 1992, p. 509-544 et 1993, p. 83-95.

GRENIER, Lise (dir.), Villes d'eaux en France, exposition, Paris, ENSBA, 1985, Institut Français d'Architecture, 1984, p. 300-301.

JARRASSÉ, Dominique, L'architecture thermale en France entre 1800 et 1850, thèse de doctorat sous la direction de M. Dorival et de Bruno Foucart, Université Paris IV-Sorbonne, 1987.

LAFFARGUE, Claude, DUTAUT-BOUÉ, Jean-Jacques et KNEPPER, Françoise, « Castéra-Verduzan », in COURTÈS, Georges (dir.), Communes du département du Gers, Tome 2 : l'arrondissement de Condom, SAHG, Auch, 2004, p. 440-441.

LAUDET, J., « À propos du thermalisme dans le Gers », BSAG, 1967, p. 146-149.

NARTET, M., Département du Gers, stations thermales et sources thermo-minérales, BRGM, Toulouse, 1988.

NOULET, Jean-Baptiste, Notice sur les eaux minérales sulfureuses et ferrugineuses du Masca : commune de Castéra-Verduzan (Gers), Bonnal, Toulouse, 1845.

Illustrations



Fig. 1 - Corps de bâtiment principal, façade sud, vue depuis le sud-ouest.



Fig. 2 - Corps de bâtiment principal, façade sud, vue depuis le sud-est.



Fig. 3 - Corps de bâtiment principal, façade sud, vue depuis le sud.



Fig. 4 - Corps de bâtiment principal, façade sud, détail de l'avant-corps central.



Fig. 5 - Corps de bâtiment principal, façade sud, détail de l'étage de l'avant-corps central et du fronton.



Fig. 6 - Corps de bâtiment principal, façade sud, portique, vue depuis l'ouest.



Fig. 7 - Corps de bâtiment principal, façade sud, portique, vue depuis le sud-ouest.



Fig. 8 - Corps de bâtiment principal, façade sud, porte d'entrée.



Fig. 9 - Corps de bâtiment principal, façade sud, porte d'entrée, détail de la date portée : "1843".



Fig. 10 - Corps de bâtiment principal, façade sud, portique, vue depuis l'est.



Fig. 11 - Corps de bâtiment principal, vue depuis le sud-est.



Fig. 12 - Aile intermédiaire et corps de bâtiment secondaire, vue depuis le sud-est.



Fig. 13 - Aile intermédiaire, élévation orientale, partie sud.



Fig. 14 - Aile intermédiaire, élévation orientale, détail de deux travées.



Fig. 15 - Aile intermédiaire et corps de bâtiment principal, vue depuis le nord-est.



Fig. 16 - Aile intermédiaire et corps de bâtiment secondaire, vue depuis le nord-est.



Fig. 17 - Corps de bâtiment secondaire, vue depuis le nord.



Fig. 18 - Corps de bâtiment secondaire, vue d'ensemble depuis le nord.



Fig. 19 - Corps de bâtiment secondaire, porte d'entrée.



Fig. 20 - Vue d'ensemble depuis le nord-ouest.



Fig. 21 - Aile intermédiaire et corps de bâtiment principal, vue depuis le nord-ouest.



Fig. 22 - Aile intermédiaire et corps de bâtiment secondaire, vue depuis le sud-ouest.



Fig. 23 - Citerne, vue extérieure, vue depuis le sud-ouest.



Fig. 24 - Aile intermédiaire, élévation occidentale.



Fig. 25 - Corps de bâtiment principal, vue depuis le nord-ouest.



Fig. 26 - Galerie, vue depuis l'ouest.



Fig. 27 - Porte sous la galerie, vue depuis le nord-ouest.



Fig. 28 - Porte sous la galerie, vue depuis le nord-ouest.



Fig. 29 - Corps de bâtiment principal, vue depuis l'ouest.



Fig. 30 - Vue d'ensemble depuis l'ouest.



Fig. 31 - Aile intermédiaire, vue intérieure depuis le nord.



Fig. 32 - Aile intermédiaire, vue intérieure, détail de la nef centrale et de la charpente, vue depuis le nord.



Fig. 33 - Aile intermédiaire, vue intérieure, détail de la nef centrale et de la charpente, vue depuis le sud.



Fig. 34 - Aile intermédiaire, vue intérieure depuis le sud.



Fig. 35 - Aile intermédiaire d'anciennes cabines de bains, vue depuis le sud-ouest.



Fig. 36 - Aile intermédiaire d'anciennes cabines de bains, vue depuis le sud-ouest.



Fig. 37 - Aile intermédiaire, vue intérieure d'anciennes cabines de bains, détail de la maçonnerie.



Fig. 38 - Aile intermédiaire, vue intérieure d'anciennes cabines de bains et d'une chambre à l'étage, vue depuis l'est.



Fig. 39 - Aile intermédiaire, vue intérieure d'une ancienne cabine de bain, vue depuis l'est.



Fig. 40 - Aile intermédiaire, vue intérieure d'une ancienne chambre, vue depuis l'est.



Fig. 41 - Corps de bâtiment secondaire, vue intérieure, vue depuis l'ouest.

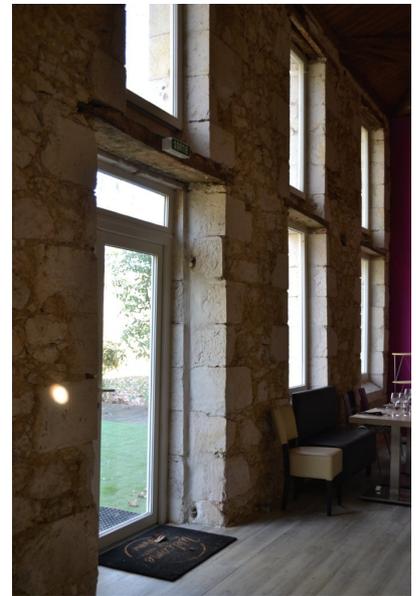


Fig. 42 - Corps de bâtiment secondaire, vue intérieure, vue depuis le sud-ouest.



Fig. 43 - Corps de bâtiment secondaire, vue intérieure, citerne.



Fig. 44 - Ancienne hôtellerie, vue d'ensemble depuis le nord-est.



Fig. 45 - Ancienne hôtellerie, façade orientale, vue depuis le nord-est.



Fig. 46 - Ancienne hôtellerie, façade orientale, vue depuis le sud-est.



Fig. 47 - Ancienne hôtellerie, façade orientale, vue depuis le sud-est.



Fig. 48 - Ancienne hôtellerie, façade orientale, détail de l'étage.



Fig. 49 - Ancienne hôtellerie, vue depuis le sud-est.



Fig. 50 - Ancienne hôtellerie, élévation occidentale, vue depuis l'ouest.



Fig. 51 - Ancienne hôtellerie, vue d'ensemble depuis l'ouest.



Fig. 52 - Ancienne hôtellerie, élévation nord, vue depuis le nord-est.



Fig. 53 - Ancienne hôtellerie, élévation nord, détail de la porte.



Fig. 54 - Ancienne hôtellerie, vue intérieure, salle ouest, vue depuis le sud.



Fig. 55 - Ancienne hôtellerie, vue intérieure, salle ouest, ancien pressoir, vue depuis le nord-est.



Fig. 56 - Ancienne hôtellerie, vue intérieure, ancien pressoir.



Fig. 57 - Ancienne hôtellerie, salle ouest, date portée gravée dans le béton "31 - 8 - 1973".



Fig. 58 - Ancienne hôtellerie, vue intérieure.



Fig. 59 - Ancienne hôtellerie, vue intérieure, escalier.

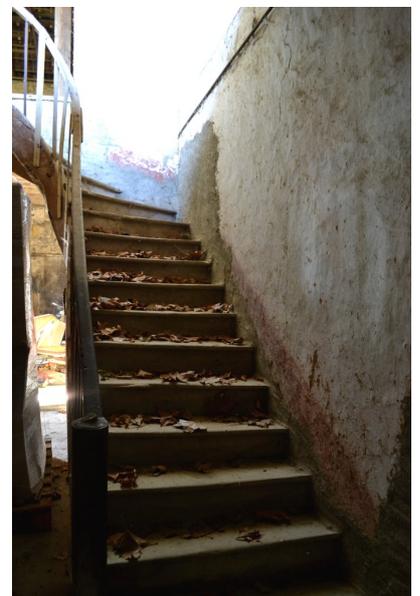


Fig. 60 - Ancienne hôtellerie, vue intérieure, escalier.



Fig. 61 - Ancienne hôtellerie, vue intérieure, escalier.



Fig. 62 - Parc, vue d'ensemble depuis le nord-ouest.



Fig. 63 - Parc, vue d'ensemble depuis le sud-ouest.



Fig. 64 - Parc, vue depuis le sud.



Fig. 65 - Parc, partie nord avec le lac, vue depuis le sud.



Fig. 66 - Parc, détail de quelques arbres.



Fig. 67 - Parc, vue depuis le nord.



Fig. 68 - Parc, anciennes canalisations.



Fig. 69 - Parc, lac, vue depuis le sud.



Fig. 70 - Parc, zone marécageuse, vue depuis l'ouest.



Fig. 71 - Jardin, arbres remarquables.



Fig. 72 - Jardin, fontaine, vue depuis le sud-est.



Fig. 73 - Jardin, fontaine, vue depuis le sud-est.

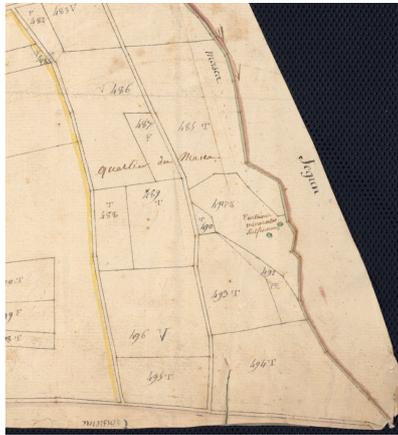


Fig. 74 - Extrait du plan cadastral de 1811-1812. Archives départementales du Gers - 3 P CASTÉRA-VERDUZAN/7

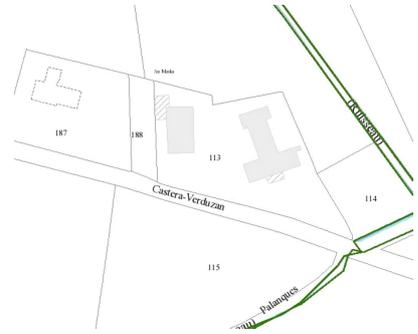


Fig. 75 - Extrait du plan cadastral de 2020.

Références des illustrations

- Fig. 1 : I3200540_20203200973NUCA - Comet, Anaïs - (c) Communauté d'agglomération Grand Auch Coeur de Gascogne ; (c) Inventaire général Région Occitanie
 Fig. 2 : I3200540_20203200974NUCA - Comet, Anaïs - (c) Communauté d'agglomération Grand Auch Coeur de Gascogne ; (c) Inventaire général Région Occitanie
 Fig. 3 : I3200540_20203200975NUCA - Comet, Anaïs - (c) Communauté d'agglomération Grand Auch Coeur de Gascogne ; (c) Inventaire général Région Occitanie
 Fig. 4 : I3200540_20203200976NUCA - Comet, Anaïs - (c) Communauté d'agglomération Grand Auch Coeur de Gascogne ; (c) Inventaire général Région Occitanie
 Fig. 5 : I3200540_20203200977NUCA - Comet, Anaïs - (c) Communauté d'agglomération Grand Auch Coeur de Gascogne ; (c) Inventaire général Région Occitanie
 Fig. 6 : I3200540_20203200978NUCA - Comet, Anaïs - (c) Communauté d'agglomération Grand Auch Coeur de Gascogne ; (c) Inventaire général Région Occitanie
 Fig. 7 : I3200540_20203200979NUCA - Comet, Anaïs - (c) Communauté d'agglomération Grand Auch Coeur de Gascogne ; (c) Inventaire général Région Occitanie
 Fig. 8 : I3200540_20203200980NUCA - Comet, Anaïs - (c) Communauté d'agglomération Grand Auch Coeur de Gascogne ; (c) Inventaire général Région Occitanie
 Fig. 9 : I3200540_20203200981NUCA - Comet, Anaïs - (c) Communauté d'agglomération Grand Auch Coeur de Gascogne ; (c) Inventaire général Région Occitanie
 Fig. 10 : I3200540_20203200982NUCA - Comet, Anaïs - (c) Communauté d'agglomération Grand Auch Coeur de Gascogne ; (c) Inventaire général Région Occitanie
 Fig. 11 : I3200540_20203200983NUCA - Comet, Anaïs - (c) Communauté d'agglomération Grand Auch Coeur de Gascogne ; (c) Inventaire général Région Occitanie
 Fig. 12 : I3200540_20203200984NUCA - Comet, Anaïs - (c) Communauté d'agglomération Grand Auch Coeur de Gascogne ; (c) Inventaire général Région Occitanie
 Fig. 13 : I3200540_20203200985NUCA - Comet, Anaïs - (c) Communauté d'agglomération Grand Auch Coeur de Gascogne ; (c) Inventaire général Région Occitanie
 Fig. 14 : I3200540_20203200986NUCA - Comet, Anaïs - (c) Communauté d'agglomération Grand Auch Coeur de Gascogne ; (c) Inventaire général Région Occitanie
 Fig. 15 : I3200540_20203200987NUCA - Comet, Anaïs - (c) Communauté d'agglomération Grand Auch Coeur de Gascogne ; (c) Inventaire général Région Occitanie
 Fig. 16 : I3200540_20203200988NUCA - Comet, Anaïs - (c) Communauté d'agglomération Grand Auch Coeur de Gascogne ; (c) Inventaire général Région Occitanie
 Fig. 17 : I3200540_20203200989NUCA - Comet, Anaïs - (c) Communauté d'agglomération Grand Auch Coeur de Gascogne ; (c) Inventaire général Région Occitanie
 Fig. 18 : I3200540_20203200990NUCA - Comet, Anaïs - (c) Communauté d'agglomération Grand Auch Coeur de Gascogne ; (c) Inventaire général Région Occitanie
 Fig. 19 : I3200540_20203200991NUCA - Comet, Anaïs - (c) Communauté d'agglomération Grand Auch Coeur de Gascogne ; (c) Inventaire général Région Occitanie
 Fig. 20 : I3200540_20203200992NUCA - Comet, Anaïs - (c) Communauté d'agglomération Grand Auch Coeur de Gascogne ; (c) Inventaire général Région Occitanie
 Fig. 21 : I3200540_20203200993NUCA - Comet, Anaïs - (c) Communauté d'agglomération Grand Auch Coeur de Gascogne ; (c) Inventaire général Région Occitanie
 Fig. 22 : I3200540_20203200994NUCA - Comet, Anaïs - (c) Communauté d'agglomération Grand Auch Coeur de Gascogne ; (c) Inventaire général Région Occitanie
 Fig. 23 : I3200540_20203200995NUCA - Comet, Anaïs - (c) Communauté d'agglomération Grand Auch Coeur de Gascogne ; (c) Inventaire général Région Occitanie
 Fig. 24 : I3200540_20203200996NUCA - Comet, Anaïs - (c) Communauté d'agglomération Grand Auch Coeur de Gascogne ; (c) Inventaire général Région Occitanie
 Fig. 25 : I3200540_20203200997NUCA - Comet, Anaïs - (c) Communauté d'agglomération Grand Auch Coeur de Gascogne ; (c) Inventaire général Région Occitanie
 Fig. 26 : I3200540_20203200998NUCA - Comet, Anaïs - (c) Communauté d'agglomération Grand Auch Coeur de Gascogne ; (c) Inventaire général Région Occitanie
 Fig. 27 : I3200540_20203200999NUCA - Comet, Anaïs - (c) Communauté d'agglomération Grand Auch Coeur de Gascogne ; (c) Inventaire général Région Occitanie
 Fig. 28 : I3200540_20203201000NUCA - Comet, Anaïs - (c) Communauté d'agglomération Grand Auch Coeur de Gascogne ; (c) Inventaire général Région Occitanie
 Fig. 29 : I3200540_20203201001NUCA - Comet, Anaïs - (c) Communauté d'agglomération Grand Auch Coeur de Gascogne ; (c) Inventaire général Région Occitanie
 Fig. 30 : I3200540_20203201002NUCA - Comet, Anaïs - (c) Communauté d'agglomération Grand Auch Coeur de Gascogne ; (c) Inventaire général Région Occitanie

32. Castéra-Verduzan

Vieux Castéra (le)

écart du Vieux Castéra



Notice succincte

Village castral du 13e siècle. Vestiges de l'enceinte collective dont fait partie l'église.

Références documentaires

Référence de l'œuvre

IA32100031

Date de l'enquête

2011

Date(s) de la rédaction de la notice

2012 ; 2020

Date de la dernière mise à jour

2020/05/28

Auteur(s) de la notice

Comet Anaïs

Copyright

(c) Communauté d'agglomération Grand Auch Coeur de Gascogne ; (c) Inventaire général Région Occitanie

Type d'étude

enquête thématique départementale (Les transformations des agglomérations en Gascogne gersoise à la fin du Moyen Age) ; inventaire préliminaire (diagnostic patrimonial)

Type de notice

œuvre sélectionnée

Localisation

Canton

Baïse-Armagnac

Références cadastrales

1812 A 1269 à 1286, 1309 à 1326 ; 2010 AS 22 à 50

Coordonnées géographiques (Lambert 93)

0493788 ; 6303106/0493806 ; 6303049/0493750 ; 6303036/0493689 ; 6303053/0493689 ; 6303081/0493788 ; 6303106

Milieu d'implantation

en écart

Historique

Datation(s) principale(s)

13e siècle

Notice historique

Bien que la résidence seigneuriale n'ait pas été précisément localisée, le hameau fortifié du Vieux Castéra présente les caractéristiques d'un ancien castelnau. Les sources écrites font malheureusement défaut pour permettre une étude historique complète du site.

A l'église bâtie probablement au 13e siècle, une chapelle a été ajoutée au nord au 15e siècle. Par comparaison de l'appareil utilisé pour la construction de l'église et celui des remparts, il semble que ces deux éléments soient contemporains.

L'ensemble remonte probablement au 13e siècle. Quelques éléments plus tardifs ont pu être repérés en élévation ou en réemploi sur certaines maisons du hameau, notamment quelques fenêtres ou portes à arcs brisés et chanfreinés. Plusieurs maisons semblent avoir été bâties récemment avec des pierres de moyen appareil pouvant provenir en partie de l'enceinte démantelée.

Le castelnau du Vieux Castéra a peu à peu perdu son rôle central dans la vie de la commune à partir de la décision de regroupement, en 1821, avec deux autres communes environnantes et dès lors que le village de Castéra-Verduzan a été choisi comme chef-lieu de la nouvelle commune.

Description

Matériau(x) du gros-oeuvre
calcaire

Matériau(x) de couverture
tuile creuse

Notice descriptive

Le hameau du Vieux Castéra est situé à peu près au centre de la commune, à quelques centaines de mètres au sud du bourg actuel de Castéra-Verduzan, sur une hauteur dominant ce dernier et la vallée de l'Auloue.

Le village s'organise de part et d'autre d'une unique rue orientée est-ouest et commandée à l'est par l'église à laquelle sont accolés les vestiges d'une ancienne porte. Le parcellaire visible sur le plan cadastral dit napoléonien est laniéré. Chaque parcelle s'étend de la rue à l'enceinte. La dissymétrie de la forme de l'enceinte entre le nord rectiligne et le sud arrondi s'explique par la topographie du site. Le hameau est en effet implanté en bout d'un éperon rocheux assez étroit.

L'église fait partie intégrante du système de fortification dont il subsiste quelques vestiges sur le front nord du village. Le moyen appareil et la pierre calcaire utilisés pour la construction de l'église et de l'enceinte sont assez semblables.

Statut juridique

Statut de la propriété
propriété publique ; propriété privée

Documentation

Sources

AD Gers, 3 P CASTÉRA-VERDUZAN/4, Plan cadastral dit napoléonien, 1811-1812.

Bibliographie

BOQUIEN, Bertrand, Les portes fortifiées du Moyen Age dans les villes et villages du Gers, mémoire de maîtrise sous la direction de Michèle Pradalier, UTM, Toulouse, 1994.

CURSENTE, Benoît, Les castelnaux de la Gascogne médiévale, Gascogne gersoise, éd. du CNRS, Bordeaux, 1980, p. 126.

LAFFARGUE, Claude, DUTAUT-BOUÉ, Jean-Jacques et KNEPPER, Françoise, « Castéra-Verduzan », in COURTÈS, Georges (dir.), Communes du département du Gers, Tome 2 : l'arrondissement de Condom, SAHG, Auch, 2004, p. 440-441.

Illustrations



Fig. 1 - Vue générale depuis la vallée de l'Auloue, vue depuis l'ouest.



Fig. 2 - Vue d'ensemble depuis l'ouest.



Fig. 3 - Vue générale depuis le sud-est.



Fig. 4 - Vue générale depuis l'ouest.



Fig. 5 - Rue principale, vue depuis l'ouest.



Fig. 6 - Rue principale, vue depuis l'est.



Fig. 7 - Place, vue d'ensemble depuis le sud-ouest.



Fig. 8 - Maison (parcelle AS 22), façade sud (avant travaux).



Fig. 9 - Maison (parcelle AS 22), façade sud, détail de la baie en arc brisé (avant travaux).



Fig. 10 - Maison (parcelle AS 22), vue depuis l'est (après travaux).



Fig. 11 - Maison (parcelle AS 22), vue depuis le sud (après travaux).



Fig. 12 - Maison (parcelle AS 22), façade sud (après travaux).



Fig. 13 - Maisons (parcelles AS 23 et 24), vue depuis le sud-est.



Fig. 14 - Maison (parcelle AS 26), vue depuis le sud-est.



Fig. 15 - Maison (parcelle AS 47), vue depuis l'est.

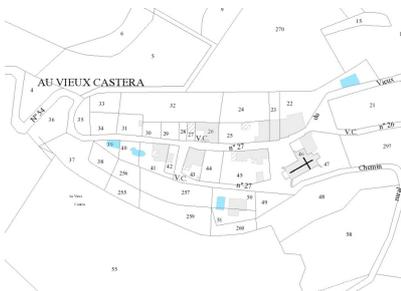


Fig. 16 - Extrait du plan cadastral de 2020.



Fig. 17 - Extrait du plan cadastral de 1811-1812 (écart du Vieux-Castéra).
Archives départementales du Gers - 3 P Castéra-Verduzan/4

Références des illustrations

- Fig. 1 : I3200540_20203200716NUCA - Comet, Anaïs - (c) Communauté d'agglomération Grand Auch Coeur de Gascogne ; (c) Inventaire général Région Occitanie
 Fig. 2 : I3200540_20203200717NUCA - Comet, Anaïs - (c) Communauté d'agglomération Grand Auch Coeur de Gascogne ; (c) Inventaire général Région Occitanie
 Fig. 3 : I3200540_20203200714NUCA - Comet, Anaïs - (c) Communauté d'agglomération Grand Auch Coeur de Gascogne ; (c) Inventaire général Région Occitanie
 Fig. 4 : I3200540_20203200715NUCA - Comet, Anaïs - (c) Communauté d'agglomération Grand Auch Coeur de Gascogne ; (c) Inventaire général Région Occitanie
 Fig. 5 : IVD32_20123200465NUCA - Comet, Anaïs - (c) Conseil départemental du Gers ; (c) Inventaire général Région Occitanie
 Fig. 6 : I3200540_20203200723NUCA - Comet, Anaïs - (c) Communauté d'agglomération Grand Auch Coeur de Gascogne ; (c) Inventaire général Région Occitanie
 Fig. 7 : IVD32_20123200469NUCA - Comet, Anaïs - (c) Conseil départemental du Gers ; (c) Inventaire général Région Occitanie
 Fig. 8 : IVD32_20123200470NUCA - Comet, Anaïs - (c) Conseil départemental du Gers ; (c) Inventaire général Région Occitanie
 Fig. 9 : IVD32_20123200471NUCA - Comet, Anaïs - (c) Conseil départemental du Gers ; (c) Inventaire général Région Occitanie
 Fig. 10 : I3200540_20203200719NUCA - Comet, Anaïs - (c) Communauté d'agglomération Grand Auch Coeur de Gascogne ; (c) Inventaire général Région Occitanie
 Fig. 11 : I3200540_20203200720NUCA - Comet, Anaïs - (c) Communauté d'agglomération Grand Auch Coeur de Gascogne ; (c) Inventaire général Région Occitanie
 Fig. 12 : I3200540_20203200721NUCA - Comet, Anaïs - (c) Communauté d'agglomération Grand Auch Coeur de Gascogne ; (c) Inventaire général Région Occitanie
 Fig. 13 : I3200540_20203200722NUCA - Comet, Anaïs - (c) Communauté d'agglomération Grand Auch Coeur de Gascogne ; (c) Inventaire général Région Occitanie
 Fig. 14 : I3200540_20203200724NUCA - Comet, Anaïs - (c) Communauté d'agglomération Grand Auch Coeur de Gascogne ; (c) Inventaire général Région Occitanie
 Fig. 15 : I3200540_20203200718NUCA - Comet, Anaïs - (c) Communauté d'agglomération Grand Auch Coeur de Gascogne ; (c) Inventaire général Région Occitanie
 Fig. 16 : I3200540_20203201220NUCA - Comet, Anaïs - (c) Communauté d'agglomération Grand Auch Coeur de Gascogne ; (c) Inventaire général Région Occitanie
 Fig. 17 : I3200540_20203201233NUCA - (c) Archives départementales du Gers

32. Castéra-Verduzan

Vieux Castéra (le)

fortification d'agglomération



Notice succincte

Enceinte collective datant probablement du 13e siècle.

Références documentaires

Référence de l'œuvre

IA32100321

Date de l'enquête

2011

Date(s) de la rédaction de la notice

2015 ; 2020

Date de la dernière mise à jour

2020/05/15

Auteur(s) de la notice

Comet Anaïs

Copyright

(c) Communauté d'agglomération Grand Auch Coeur de Gascogne ; (c) Inventaire général Région Occitanie

Type d'étude

enquête thématique départementale (Les transformations des agglomérations en Gascogne gersoise à la fin du Moyen Age) ; inventaire préliminaire (diagnostic patrimonial)

Type de notice

oeuvre repérée

Localisation

Canton

Baïse-Armagnac

Coordonnées géographiques (Lambert 93)

0493788 ; 6303106/0493806 ; 6303049/0493750 ; 6303036/0493689 ; 6303053/0493689 ; 6303081/0493788 ; 6303106

Milieu d'implantation

en écart

Historique

Datation(s) principale(s)

13e siècle (?)

Notice historique

Les vestiges visibles de l'enceinte semblent contemporains de la construction de l'église et pourraient dater du 13e siècle.

Description

Matériau(x) du gros-oeuvre
calcaire ; moellon

Notice descriptive

L'église fait partie intégrante du système de fortification dont il subsiste quelques vestiges sur le front nord du village. Le massif maçonné visible à l'entrée nord-est du hameau pourrait correspondre à une ancienne tour-porte.

Statut juridique

Statut de la propriété

propriété publique ; propriété privée

Documentation

Sources

AD Gers, 3 P CASTÉRA-VERDUZAN/4, Plan cadastral dit napoléonien, 1811-1812.

Bibliographie

BOQUIEN, Bertrand, Les portes fortifiées du Moyen Age dans les villes et villages du Gers, mémoire de maîtrise sous la direction de Michèle Pradalier, UTM, Toulouse, 1994.

CURSENTE, Benoît, Les castelnaux de la Gascogne médiévale, Gascogne gersoise, éd. du CNRS, Bordeaux, 1980, p. 126.

LAFFARGUE, Claude, DUTAUT-BOUÉ, Jean-Jacques et KNEPPER, Françoise, « Castéra-Verduzan », in COURTÈS, Georges (dir.), Communes du département du Gers, Tome 2 : l'arrondissement de Condom, SAHG, Auch, 2004, p. 440-441.

Illustrations



Fig. 1 - Entrée orientale du castelnau, vue depuis l'est.



Fig. 2 - Enceinte nord du castelnau, vue d'ensemble depuis le nord-est.



Fig. 3 - Enceinte nord du castelnau, détail de la parcelle AS 25, vue depuis le nord-est.

Références des illustrations

Fig. 1 : IVD32_20123200466NUCA - Comet, Anaïs - (c) Conseil départemental du Gers ; (c) Inventaire général Région Occitanie

Fig. 2 : IVD32_20123200467NUCA - Comet, Anaïs - (c) Conseil départemental du Gers ; (c) Inventaire général Région Occitanie

Fig. 3 : IVD32_20123200468NUCA - Comet, Anaïs - (c) Conseil départemental du Gers ; (c) Inventaire général Région Occitanie

32. Castéra-Verduzan

Vieux Castéra (Le)

église Saint-Blaise, dite du Vieux-Castéra



Notice succincte

Eglise du 13e siècle faisant partie intégrante de l'enceinte collective.

Références documentaires

Référence de l'œuvre

IA32000547

Date de l'enquête

1992

Date(s) de la rédaction de la notice

1992 ; 2015 ; 2020

Date de la dernière mise à jour

2020/05/25

Auteur(s) de la notice

Comet Anaïs

Copyright

(c) Communauté d'agglomération Grand Auch Coeur de Gascogne ; (c) Inventaire général Région Occitanie

Type d'étude

enquête thématique départementale (Les transformations des agglomérations en Gascogne gersoise à la fin du Moyen Age) ; inventaire préliminaire (diagnostic patrimonial)

Type de notice

oeuvre sélectionnée

Localisation

Canton

Baïse-Armagnac

Références cadastrales

1811 A 1309 ; 2010 AS 46

Coordonnées géographiques (Lambert 93)

0493791 ; 6303053

Milieu d'implantation

en écart

Historique

Datation(s) principale(s)

13e siècle (?) ; 15e siècle

Datation(s) secondaire(s)

14e siècle

Notice historique

La notice des Monuments historiques date l'église du 12^e siècle. Cependant, l'usage de moyen appareil et les portes en arcs brisés nous incitent à proposer une datation plutôt du 13^e siècle. L'ensemble de l'édifice est relativement homogène. L'enfeu présent à l'intérieur de l'église, sur le mur sud, date du 14^e siècle. La chapelle nord qui lui fait face, ainsi que la fenêtre percée dans le mur nord de la nef, sont attribuables au 15^e siècle.

L'église a été déclassée et désaffectée en 1927, en même temps que celles de Verduzan et de Laclaverie. Elle est inscrite à l'Inventaire supplémentaire des monuments historiques depuis cette date. Elle est aujourd'hui à l'état de vestiges. Des travaux de consolidation sont réalisés par la commune et une association depuis plusieurs années. L'intérieur de l'édifice n'a pas pu être visité, mais il est partiellement visible depuis l'extérieur.

Description

Matériau(x) du gros-oeuvre

calcaire ; moyen appareil

Plan

plan allongé

Notice descriptive

L'église est dédiée à saint Blaise.

Elle est implantée à l'extrémité orientale du village. Elle constitue l'angle sud-est de l'enceinte. L'édifice est à nef unique et chevet plat, terminé à l'est par une sacristie accolée au chevet. Le clocher-mur surmonte la façade occidentale. Une chapelle de plan carré est accolée au nord. La sacristie se trouve dans le prolongement du chevet plat. La porte annexe se trouve au nord, et non au sud comme c'est généralement le cas.

Les murs sont bâtis en moyen appareil de pierre calcaire. Des contreforts implantés sur le mur sud de la nef permettent d'étayer la construction du côté où la déclivité du terrain est la plus forte. Deux autres contreforts sont implantés, au nord, dans les angles des murs de la chapelle.

Seule la chapelle était voûtée d'ogives. Le reste de l'édifice n'a probablement jamais été voûté, mais simplement couvert d'un plafond.

Dans la nef, sur le mur sud, se trouve un enfeu couvert d'un arc brisé mouluré, reposant sur des colonnettes à chapiteaux feuillagés. L'archivolte torique repose sur des consoles, dont seule celle de gauche à visage humain est conservée. Plusieurs placards ou niches sont aménagés dans les murs latéraux de l'église.

Etat de l'oeuvre

vestiges

Intérêt et protection(s)

Protection(s) au titre des Monuments historiques

1927/05/31 : inscrit MH

Précisions sur la protection

Eglise de Castéra-Vieux : inscription par arrêté du 31 mai 1927

Référence de la notice des Monuments historiques

PA00094761

Intérêt de l'oeuvre

à signaler

Statut juridique

Statut de la propriété

propriété de la commune

Documentation

Sources

AD Gers, DAR Valence/5, Castéra-Verduzan, Dossier archéologique Polge, notes et documents divers, milieu 20^e siècle.

AD Gers, 2 O 83/7, Décision de désaffectation des églises du Vieux-Castéra, de Verduzan et de Laclaverie, 1927.

AD Gers, 3 P CASTÉRA-VERDUZAN/4, Plan cadastral dit napoléonien, 1811-1812.

Bibliographie

BALAGNA, Christophe, L'architecture gothique religieuse en Gascogne centrale, thèse de doctorat sous la direction de Michèle Pradalier-Schlumberger, UTM, 2000, tome 4, p. 140-146.

BRUGÈLES, Dom Louis-Clément de, Chroniques ecclésiastiques du diocèse d'Auch suivies de celles des comtes du même diocèse, Jean-François Robert, Toulouse, 1746, p. 429, 493 et 494.

LAFFARGUE, Claude, DUTAUT-BOUÉ, Jean-Jacques et KNEPPER, Françoise, « Castéra-Verduzan », in COURTÈS, Georges (dir.), Communes du département du Gers, Tome 2 : l'arrondissement de Condom, SAHG, Auch, 2004, p. 440-441.



Fig. 1 - Vue d'ensemble depuis l'ouest.



Fig. 2 - Façade occidentale.



Fig. 3 - Façade occidentale, détail du clocher.



Fig. 4 - Façade occidentale, vue depuis le sud-ouest.



Fig. 5 - Façade occidentale, détail de la partie inférieure du mur et des contreforts d'angle, vue depuis le sud-ouest.

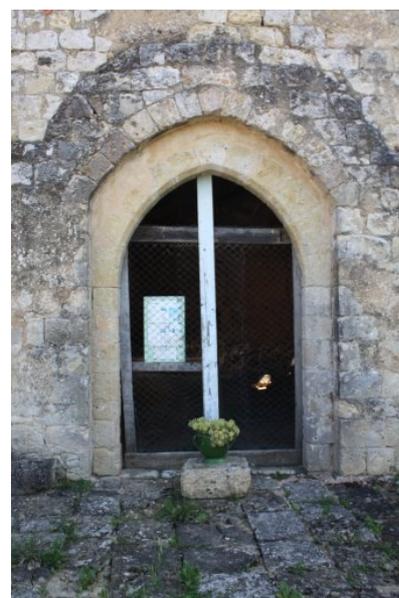


Fig. 6 - Façade occidentale, portail.



Fig. 7 - Façade occidentale, portail, détail du congé du piédroit gauche.



Fig. 8 - Vue d'ensemble depuis le nord-est (avant travaux).



Fig. 9 - Chapelle nord, vue depuis l'ouest (avant travaux).



Fig. 10 - Chapelle nord, vue depuis le nord (avant travaux).



Fig. 11 - Chapelle nord, vue depuis le nord (après travaux).



Fig. 12 - Mur nord de la nef, vue depuis le nord.



Fig. 13 - Mur nord de la nef, vue depuis le nord.



Fig. 14 - Clocher, vue depuis le nord.



Fig. 15 - Mur nord de la nef, porte.



Fig. 16 - Mur nord de la nef, porte, détail du congé du piédroit gauche.



Fig. 17 - Vue d'ensemble depuis le chemin en contrebas à l'est.



Fig. 18 - Mur sud, vue depuis le sud-ouest.



Fig. 19 - Mur sud, détail d'un jour.



Fig. 20 - Vue intérieure de la nef depuis l'entrée, vue depuis l'ouest.



Fig. 21 - Vue intérieure de la chapelle nord, vue depuis le nord.



Fig. 22 - Vue intérieure de la chapelle nord, vue depuis le nord.



Fig. 23 - Extrait du plan cadastral de 2020.

Références des illustrations

- Fig. 1 : I3200540_20203200764NUCA - Comet, Anaïs - (c) Communauté d'agglomération Grand Auch Coeur de Gascogne ; (c) Inventaire général Région Occitanie
- Fig. 2 : I3200540_20203200765NUCA - Comet, Anaïs - (c) Communauté d'agglomération Grand Auch Coeur de Gascogne ; (c) Inventaire général Région Occitanie
- Fig. 3 : I3200540_20203200766NUCA - Comet, Anaïs - (c) Communauté d'agglomération Grand Auch Coeur de Gascogne ; (c) Inventaire général Région Occitanie
- Fig. 4 : IVD32_20123200479NUCA - Comet, Anaïs - (c) Conseil départemental du Gers ; (c) Inventaire général Région Occitanie
- Fig. 5 : IVD32_20123200480NUCA - Comet, Anaïs - (c) Conseil départemental du Gers ; (c) Inventaire général Région Occitanie
- Fig. 6 : IVD32_20123200481NUCA - Comet, Anaïs - (c) Conseil départemental du Gers ; (c) Inventaire général Région Occitanie
- Fig. 7 : IVD32_20123200482NUCA - Comet, Anaïs - (c) Conseil départemental du Gers ; (c) Inventaire général Région Occitanie
- Fig. 8 : IVD32_20123200472NUCA - Comet, Anaïs - (c) Conseil départemental du Gers ; (c) Inventaire général Région Occitanie
- Fig. 9 : IVD32_20123200473NUCA - Comet, Anaïs - (c) Conseil départemental du Gers ; (c) Inventaire général Région Occitanie
- Fig. 10 : IVD32_20123200475NUCA - Comet, Anaïs - (c) Conseil départemental du Gers ; (c) Inventaire général Région Occitanie
- Fig. 11 : I3200540_20203200768NUCA - Comet, Anaïs - (c) Communauté d'agglomération Grand Auch Coeur de Gascogne ; (c) Inventaire général Région Occitanie
- Fig. 12 : IVD32_20123200474NUCA - Comet, Anaïs - (c) Conseil départemental du Gers ; (c) Inventaire général Région Occitanie
- Fig. 13 : I3200540_20203200767NUCA - Comet, Anaïs - (c) Communauté d'agglomération Grand Auch Coeur de Gascogne ; (c) Inventaire général Région Occitanie
- Fig. 14 : IVD32_20123200476NUCA - Comet, Anaïs - (c) Conseil départemental du Gers ; (c) Inventaire général Région Occitanie
- Fig. 15 : IVD32_20123200477NUCA - Comet, Anaïs - (c) Conseil départemental du Gers ; (c) Inventaire général Région Occitanie
- Fig. 16 : IVD32_20123200478NUCA - Comet, Anaïs - (c) Conseil départemental du Gers ; (c) Inventaire général Région Occitanie
- Fig. 17 : IVD32_20123200484NUCA - Comet, Anaïs - (c) Conseil départemental du Gers ; (c) Inventaire général Région Occitanie
- Fig. 18 : I3200540_20203200769NUCA - Comet, Anaïs - (c) Communauté d'agglomération Grand Auch Coeur de Gascogne ; (c) Inventaire général Région Occitanie
- Fig. 19 : IVD32_20123200485NUCA - Comet, Anaïs - (c) Conseil départemental du Gers ; (c) Inventaire général Région Occitanie
- Fig. 20 : IVD32_20123200483NUCA - Comet, Anaïs - (c) Conseil départemental du Gers ; (c) Inventaire général Région Occitanie
- Fig. 21 : I3200540_20203200770NUCA - Comet, Anaïs - (c) Communauté d'agglomération Grand Auch Coeur de Gascogne ; (c) Inventaire général Région Occitanie
- Fig. 22 : I3200540_20203200771NUCA - Comet, Anaïs - (c) Communauté d'agglomération Grand Auch Coeur de Gascogne ; (c) Inventaire général Région Occitanie
- Fig. 23 : I3200540_20203201221NUCA - Comet, Anaïs - (c) Communauté d'agglomération Grand Auch Coeur de Gascogne ; (c) Inventaire général Région Occitanie